



MARDI 21 MARS 1995

No 35916 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Stabilité en Europe

Pacte signé à Paris

Le pacte sur la stabilité en Europe a été adopté hier à Paris par les 52 Etats membres de l'OSCE. Son but est d'empêcher les conflits ethniques et frontaliers entre les pays d'Europe centrale et orientale. La Suisse se trouve en première ligne lors de cette conférence. Flavio Cotti y assume le rôle de représentant de la présidence de l'OSCE.

Page 3

Nord de l'Irak

Expédition punitive turque

La Turquie a déclenché une vaste opération militaire hier matin dans le nord de l'Irak contre les camps du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). Entre 2400 et 2800 «terroristes» se trouvaient dans ces camps, selon le Ministère turc des Affaires étrangères.

Page 3

Suisse

Le retour de l'hiver

Un brusque retour de l'hiver a frappé la majeure partie du pays hier matin. A la veille du début du printemps, les chutes de neige ont provoqué des accidents et des bouchons en Suisse alémanique. Les conditions hivernales ont renforcé le danger d'avalanche dans les Alpes. L'Arc jurassien n'a pas été épargné. Le réveil a été douloureux.

Pages 6 et 17

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
2001 Neuchâtel



ASSUREZ
AUJOURD'HUI
VOTRE VIE
DE DEMAIN

Agence générale, pour le haut du canton
Avenue Léopold-Robert 72
2300 La Chaux-de-Fonds
039 23 32 24

Un attentat au gaz fait six morts au Japon

Cauchemar à Tokyo

Un attentat au gaz toxique dans le métro de Tokyo a fait six morts hier matin. Environ 3300 personnes ont également été hospitalisées après avoir inhalé des émanations de Sarin. La substance a été lâchée à une heure de pointe. La police a estimé qu'il s'agit d'un acte aveugle visant à tuer le plus grand nombre possible d'individus.

Douze heures après le drame, 780 personnes étaient encore hospitalisées. Au moins seize se trouvaient dans un état jugé grave. Un Suisse résidant à Tokyo figure parmi les personnes qui ont été intoxiquées, selon la police, par du gaz Sarin. Cette substance mortelle a été inventée par les nazis en 1938, juste avant le début de la Seconde Guerre mondiale.

Le gaz mortel était contenu dans des boîtes enveloppées dans du papier journal. Il a été répandu dans au moins six wagons de trois lignes de métro parmi les plus fréquentées de Tokyo. Telles sont les conclusions d'une unité spéciale entraînée contre les opérations de guerre chimique des forces armées japonaises.

MUTISME

Sans employer explicitement le mot «terrorisme», la police a affirmé qu'il s'agissait d'une «action préméditée et coordonnée», «visant à tuer le plus grand nombre possible de gens». Une enquête pour meurtre a été ouverte. La police est cependant restée muette sur d'éventuelles

pistes pour retrouver les auteurs de cet acte qui n'a pas été revendiqué.

Le porte-parole du gouvernement Kozo Igarashi a condamné «une attaque commise contre des gens innocents». Une secte religieuse japonaise, la Aum Shinrikyo, a démenti être à l'origine du drame. La rumeur à Tokyo tend à accuser les sectes religieuses d'être derrière cette opération qui paraît avoir été soigneusement orchestrée.

Dans un communiqué envoyé à la presse japonaise, la secte Aum Shinrikyo accuse les autorités d'avoir elles-mêmes ourdi cet attentat afin de pouvoir mieux ensuite «créer un climat propice pour réprimer» ce groupe religieux, indique l'agence Jiji Press.

CAUCHEMAR

La police avait procédé à une fouille des locaux de la secte à Osaka dimanche. Elle avait alors libéré un étudiant qui cherchait à fuir la secte et qui était séquestré, selon la presse japonaise. Trois des membres de la Aum Shinrikyo auraient été appréhendés ce jour-là.

Anticipant cette attaque, un chercheur américain, Kyle Olson, vice-président de l'Institut de recherches sur le contrôle des armes biologiques et chimiques, avait lancé un avertissement le mois dernier contre une opération au Sarin dans une grande ville de l'archipel.

A la suite d'une visite dans la ville de Matsumoto où un empoisonnement au gaz Sarin a fait sept morts en juin l'an dernier, il avait alors accusé les autorités d'être demeurées passives après cette affaire qui, di-



Tokyo

Plus de 3000 personnes ont dû être hospitalisées. (Keystone-AP)

sait-il, n'était qu'un prélude à une autre de grande envergure.

TROUBLANTS

Outre l'empoisonnement au Sarin de Matsumoto, plusieurs incidents troublants se sont produits dans les transports publics dans la région de Tokyo ces derniers temps, dont deux en mars.

Onze personnes avaient ainsi été hospitalisées le 5 mars après avoir inhalé un gaz mystérieux dans un train à Yokohama. Le 15 mars, trois mallettes suspectes contenant un liquide et un système de vaporisation avaient été découvertes dans une station de métro au centre de la capitale. (ats, afp, reuter)

Les cassettes vidéo réservent quelques surprises

Education sous toutes ses formes



Se faire assister par la vidéo pour l'éducation des enfants? Pas de problème, le marché propose dans ce domaine des produits fort bien faits. Mais il arrive que l'éducation prenne une ampleur incontrôlée...

Pour preuve, la cassette achetée dans une grande surface américaine, sous emballage scellé, présentée comme le «1er programme éducatif pour les enfants», et qui contient un supplément inattendu: après une aventure complète du sympathique Clifford, l'enfant gâté aurait pu découvrir les scènes dont se régale, semble-t-il, toujours plus d'adultes. A savoir, quelques séquences pornographiques.

Clifford devait s'amuser avec les formes, mais il n'était pas dit qu'elles seraient aussi, bien malgré vendeurs et distributeurs, de chair fraîche... (de)

Page 25

Burundi

Violence meurtrière

Les meurtres de trois Belges et de deux autochtones, dimanche soir à 10 kilomètres au sud de la capitale du Burundi Bujumbura, ont déclenché des violences hier au marché de la ville, qui ont fait quatre morts.

Jean Minani, le chef du parti FRODEBU au pouvoir, a condamné ces meurtres, perpétrés par des Hutus. Les auteurs doivent être punis et un exemple doit être fait, a-t-il dit à la radio, «et si c'est nécessaire pour accélérer l'enquête, les autorités peuvent même collaborer avec la communauté internationale pour identifier et arrêter ces auteurs».

Les violences seraient dues à une attaque d'extrémistes Tutsis, qui auraient voulu se venger des meurtres de dimanche. (ap)

Page 3

OPINION

Ces quotas qui dérangent

C'est aujourd'hui que sont déposées à la Chancellerie fédérale les 100.000 signatures soutenant l'initiative populaire «pour une juste représentation des femmes dans les instances politiques fédérales». On lui a trouvé un surnom barbare mais qui va lui coller à la peau: c'est l'initiative «des quotas», puisqu'elle exige 50% de femmes au Parlement et 3 conseillères fédérales.

En règle générale, si vous prononcez le mot «quota» en bonne société, on se contentera de glousser d'un air entendu. Mais dites que vous y êtes favorable et vous serez aussitôt décoiffé par un discours outragé sur le libre choix de l'électeur, sur le manque de bonnes candidatures féminines et, finalement, sur le temps nécessaire à l'évolution des mentalités.

En démocratie, on doit en effet pouvoir voter pour qui l'on veut. Curieusement, on ne se choque pas de choisir ses candidats sur une liste uniquement masculine, d'admettre qu'un membre du gouvernement bernois soit automatiquement Romand, que deux radicaux siègent au Conseil fédéral. Il faut croire que la proportionnalité ne s'étend pas jusqu'à la gent féminine.

Il n'est pas exclu que les partis politiques puissent manquer de «bonnes» candidatures féminines pour en orner largement leurs listes. Mais, à voir les intentions électorales de quelques grands partis, il semble qu'on va soudain en trouver deux fois plus qu'en 1991. Et, à considérer l'ensemble des élus masculins, on se demande parfois ce qu'on entend par «bonne» candidature.

Il faut laisser le temps au temps, dit-on. Les femmes ont attendu 1971 pour obtenir le droit de vote mais, aujourd'hui, elles ne sont jamais que 15% au Parlement et 10% parmi les juges au Tribunal fédéral. Quant au Conseil fédéral - mis à part l'épisode Elisabeth Kopp - on a refusé d'élire Lilian Uchtenhagen et Christiane Brunner, avant d'admettre finalement Ruth Dreifuss.

Le système des quotas est trop rigide? En théorie, sûrement pas, puisque les femmes représentent 53% de la population. Quant à la pratique, on peut imaginer que le Conseil fédéral et le Parlement formulent un contre-projet qui assouplisse certaines dispositions de l'initiative. Mais il faudra bien bousculer les mentalités: au rythme actuel, les 50% seront atteints dans 70 ans.

François NUSSBAUM

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE LA GESTION
DU TERRITOIRE

Un(e) universitaire en tant que

chargé(e) des
études d'impact

et chef(fe) de la section constructions pour le Service de l'environnement à Peseux, suite à la démission du titulaire.

En plus de l'analyse des études d'impact, il (elle) aura, avec l'appui de trois personnes, à s'occuper de l'examen des permis de construire, de la surveillance des chantiers, de la gestion de leurs déchets, de l'extraction de matériaux et des décharges ainsi que du contrôle des réservoirs à hydrocarbures et des chauffages.

Pour ce poste à responsabilités, les exigences sont les suivantes:

- ingénieur en génie rural, en génie ou en sciences de l'environnement, ingénieur civil, géologue ou formation équivalente
- expérience professionnelle de plusieurs années
- sens des responsabilités et de l'organisation
- esprit d'initiative
- goût pour le travail en groupe
- aisance dans les contacts humains
- bonnes connaissances de la langue allemande

Obligations et traitement: légal. Entrée en fonction: date à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chef du Service de la protection de l'environnement, M. J.-M. Liechti. ☎ 038/22 32 50/51

Délai de postulation: 31 mars 1995.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-14806

Police-secours:
117

Pub des Montagnes neuchâteloises
cherche
sommelier expérimenté
Téléphoner de 8 à 16 heures
au 039/31 79 14 157-715509

Cherchons
JEUNE FILLE AU PAIR
minimum 23 ans, langue maternelle française, non-fumeuse, avec permis de conduire, pour s'occuper de trois enfants de 2, 7 et 8 ans à Long Island (USA) pour une année, dès juillet.
Veuillez envoyer votre curriculum vitae et vos références sous chiffre R 157-715511 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle ou directement à: Mme et M. René Castella, 9 John's Road, Setauket, N. Y. 11733, USA.

Vous, OK, et personne d'autre

Nous engageons pour une entreprise de mécanique un **programmeur/régleur sur tour CNC**
Schäublin 102/125
Avec commandes: Siemens, Bosch, Fanuc
G. Forino se tient à votre disposition pour un entretien à ce sujet.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Le home médicalisé LES SUGITS Fleurier

cherche pour entrée début mai 1995 ou à convenir:

un(e) infirmier(ère) diplômé(e) ou un(e) infirmier(ère) assistant(e)

à temps partiel 80%

Conditions selon normes ANEMPA. Des renseignements peuvent être demandés auprès de l'infirmier-chef, M. Pierre Haag. ☎ 038/61 10 81

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à la direction du home médicalisé Les Sugits, rue de l'Hôpital 31, 2114 Fleurier. 28-15219

CINÉMA EDEN
La Chaux-de-Fonds engage

placeurs/placeuses

Se présenter à la caisse dès 18 h 132-768598

Devenez

donneur!

★

Donnez

de votre sang

Sauvez

des vies

TRAVAIL DE RÊVE
Entreprise internationale propose à dame dynamique et aimant le contact un travail partiel: 12 h/semaine. Formation continue. Gain intéressant et possibilité de faire carrière. Voiture souhaitée.
☎ 039/44 13 61 de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h 197-731042

RET SA
Le conseil global
Allée du Quartz 1
2300 La Chaux-de-Fonds
souhaite engager pour août 1995 une **apprentie employée de bureau**

Merci d'envoyer curriculum vitae et dernier bulletin scolaire à l'attention de Mlle Aubry. 132-768553

Employment Opportunity

Growing American based firm is searching for an individual qualified to perform the following tasks:

- General Office Management, Material Control, Import/Export knowledge, and some Accounting related functions
- Knowledge of English is essential

Experience level in all or part of these functions should be 10 years minimum. Salary will be competitive, and subject to qualifications.

Please send relevant information to the following address: under number D 132-768578 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Nivarox-Far SA
2400 Le Locle

Nous recherchons pour nos ateliers de production horlogère au Locle

un régleur de machines

possédant de bonnes connaissances en mécanique et ayant l'habitude du travail fin et soigné.

Nous offrons une place stable et des conditions intéressantes dans secteur en plein développement.

les candidats sont priés de faire parvenir une offre écrite à:

Nivarox-FAR SA, rue du Collège 10
2400 Le Locle
A l'attention de M. E. Rochat, chef du personnel

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous! 157-715498



Mise au concours

La direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours pour ses services des ateliers et de la voirie les postes suivants:

un/e serrurier/ière constructeur/trice

Exigences:
- CFC de serrurier/ière constructeur/trice
- connaissance des méthodes Mig et Mag
- quelques années de pratique
Une expérience sur machines agricoles serait un atout précieux.

ouvriers/ères de voirie

Exigences:
- connaissance des travaux de chantier
- titulaire du permis de conduire B
Traitement: selon classification communale et expérience.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir. Renseignements: M. J. Mucaria, chef de voirie. ☎ 039/276 436 entre 16 heures et 16 h 45.

Les postes mis au concours par l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Offre de service: Service du personnel passage Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds. Prière d'adresser une lettre manuscrite ainsi qu'un curriculum vitae ou de remplir un formulaire de postulation auprès du service communal susmentionné.

Délai d'inscription: 31 mars 1995.

Direction des Travaux publics 132-768598

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Dans le cadre d'une
NOUVELLE ANTENNE MÉDICALE
dans la région neuchâteloise, nous cherchons

JEUNES MÉDECINS

de toutes spécialités médicales, y compris

cardiologie, petite chirurgie, gynécologie-obstétrique, neurologie, ophtalmologie, orthopédie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, psychiatrie et psychothérapie, radiologie, rhumatologie, urologie, médecine générale et dentaire, ainsi que paramédicale telles que laboratoires d'analyses, physiothérapie.

Dans complexe commercial, excellente situation, grand parking, pharmacie, bancomat, etc.

Possibilité de financement à discuter.

Prise de contact sous chiffre Z 28-15164, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-15164/ROC

PRECITEL

Aimeriez-vous travailler dans une petite entreprise où chacun est indispensable? PRECITEL vous en offre la possibilité. Notre activité porte sur deux domaines: les horloges radiosynchronisées et les serveurs vocaux interactifs (consultez notre serveur démo au 038/33 90 01 !). Pour renforcer notre équipe, nous cherchons un

ingénieur/informaticien

polyvalent et performant, sachant travailler de manière indépendante, appelé dans un premier temps à développer des serveurs vocaux interactifs (réalisation de scénarios, développement de liaisons de données avec les sites informatiques).

Profil souhaité:

- parfaite maîtrise du PC/DOS, Langage C
- expérience en électronique
- connaissances d'allemand et/ou anglais.

Pour tous renseignements, et pour envoyer votre dossier: PRECITEL SA, Champs-Montants 12b, 2074 Marin-Epagnier, ☎ 038/33 88 40.

28-15088

La Fondation «Les Billodes»
Centre pédagogique - 2400 LE LOCLE

met au concours pour son foyer de jeunes filles de «Monts 24», un poste d'

éducateur spécialisé

appelé à assumer la prise en charge d'adolescentes en difficulté sociale, âgées de 16 à 20 ans.

Profil professionnel:

- diplôme reconnu d'éducateur spécialisé ou formation équivalente reconnue
- volonté de s'engager pour plusieurs années
- capacité à faire face aux situations conflictuelles
- intérêt à collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dynamique.

Entrée en fonction: 1er juin 1995 ou date à convenir.

Traitement:

selon convention collective neuchâteloise de travail. Les offres de services écrites avec curriculum vitae sont à adresser jusqu'au 31 mars 1995 à:

M. Claude BAUME, directeur du Centre pédagogique «Les Billodes», Mont 28, 2400 Le Locle, tél. 039/339 900, Fax 039/339 909 157-715456

ENSEIGNEMENT

Cours du soir à Neuchâtel

COMMENT ACCÉDER À UN POSTE À RESPONSABILITÉS

Développer ses capacités personnelles
Comprendre les mécanismes de l'entreprise
Acquérir les outils de gestion indispensables

ASSISTANT(E) DE DIRECTION

A travers ce cycle de formation «multibranche» de 13 séminaires: marketing, vente, relations publiques, publicité, créativité, management, économie, gestion du temps, ressources humaines, organisation, etc.

Vous apprendrez à évoluer dans une fonction de cadre par l'acquisition de méthodes et techniques de travail. 241-55943

CEFCO
Centre Formations Commerciales
Bureau central:
Av. Cécil 2, CP 74,
1000 Lausanne 9

Demandez notre documentation détaillée, en téléphonant au

021/311 77 78

MANUFACTURE
ROLEX
BIENNE

Pour compléter l'effectif de notre bureau technique, nous cherchons un jeune

ingénieur ETS en microtechnique

Profil souhaité:

- possédant si possible quelques années de pratique horlogère
- ayant le sens de la construction de calibres mécaniques et électroniques
- étant intéressé aux problèmes divers de fabrication

Nous offrons:

- place stable
- ambiance de travail agréable
- salaire adapté aux exigences du poste
- horaire libre et vacances à la carte
- prestations d'une entreprise moderne

Les personnes intéressées à travailler à la réalisation d'un produit de grande renommée sont priées d'adresser leur dossier de postulation au service du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA
La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne
☎ 032/28 44 44

6-67848

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Paris: conférence sur la stabilité en Europe

Pacte signé par l'OSCE

Les 52 pays de l'OSCE ont adopté hier à Paris le Pacte de stabilité en Europe. Son but est d'empêcher les conflits ethniques et frontaliers entre les pays d'Europe centrale et orientale. La Suisse se trouve en première ligne lors de cette conférence. Flavio Cotti y assume le rôle de représentant de la présidence de l'OSCE.

Le pacte consiste en une déclaration politique par laquelle les pays de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) s'engagent à lutter contre «toutes les manifestations d'intolérance» et à respecter les droits de l'homme et des minorités.

Cette déclaration est assortie d'une centaine d'accords de bon voisinage, d'une quarantaine de projets bilatéraux économiques, politiques et culturels et de mesures d'accompagnement soutenues par l'Union européenne (UE). Lancée en 1993 par le premier ministre français Edouard Balladur, l'idée de ce pacte a été reprise par l'UE. Cette dernière en a fait la première grande initiative de sa politique extérieure et de sécurité commune.

M. Balladur a annoncé l'aboutissement des travaux une

heure et demie après avoir ouvert la conférence. Un accord a été constaté sur le texte «à l'issue des travaux préparatoires», a-t-il dit. «Je déclare donc le Pacte de stabilité en Europe adopté».

«PRINTEMPS»

A l'issue de cette séance, le premier ministre français a transmis officiellement le pacte à Flavio Cotti. Le chef du Département fédéral des Affaires étrangères représentait la présidence hongroise de l'OSCE. La Suisse accèdera l'an prochain à cette même présidence.

Dans son discours d'ouverture, M. Balladur a souhaité l'avènement d'un «Printemps de l'Europe». «Notre continent a connu plusieurs printemps des peuples où l'exaltation de leurs vertus singulières l'a emporté sur leur volonté de vivre ensemble», a-t-il dit.

«Au printemps des peuples faisons succéder un printemps de l'Europe», a-t-il ajouté dans une allusion aux événements marqués par la chute du mur de Berlin en 1989. Edouard Balladur a souligné que l'Europe avait aujourd'hui le choix entre rester «une province du monde préoccupée par ses querelles» et devenir à nouveau «l'espérance» du monde.

Lors de son allocution, M. Cotti s'est pour sa part dit convaincu



Paris

A l'issue de la séance, le premier ministre français a transmis officiellement le pacte à Flavio Cotti qui assumait le rôle de représentant de la présidence de l'OSCE.

(Keystone-EPA)

que la raison l'emportera dans les conflits actuels en Europe. La diplomatie préventive pratiquée par l'OSCE favorisera par ailleurs toujours plus la compréhension réciproque.

M. Cotti a toutefois reconnu que les moyens et les structures de l'organisation sont modestes et que son pouvoir d'action, qui

dépend du consentement de tous les Etats participants, est limité. Mais le chef de la diplomatie suisse a relevé le fait que l'OSCE est la seule organisation pouvant actuellement assumer, par exemple en Tchétchénie, «une présence multilatérale largement appréciée».

(ats, afp, reuter)

Afrique du Sud

Elizabeth II au Parlement

Le premier jour de la visite de la reine Elizabeth II d'Angleterre en Afrique du Sud a été marqué hier par un discours devant le Parlement. La souveraine britannique a félicité ce pays d'avoir réussi en douceur sa transition vers la démocratie.

La reine a qualifié le processus de négociations, au terme duquel la majorité noire a accédé à la direction du pays après plus de 350 ans de pouvoir blanc, de «petite sorte de miracle». Célébrant le retour de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth en juin dernier, la reine a souligné le rôle moteur que le pays joue dans la région.

Elizabeth II a évoqué l'intervention de son père, le roi George VI, 48 ans plus tôt devant le Parlement alors exclusivement blanc, à laquelle elle avait assisté alors qu'elle était jeune princesse de 21 ans.

Elizabeth II a terminé par les paroles de l'ancien hymne de l'ANC, devenu l'un des deux hymnes nationaux d'Afrique du Sud: «Nkosi Sikelel'Afrika (God Bless Africa)», ce qui lui a valu d'être chaleureusement applaudie par les députés. La reine a par ailleurs annoncé la visite l'an prochain du président Mandela en Grande-Bretagne, la première d'un chef d'Etat sud-africain dans ce pays.

(ats, afp, reuter)

21.3.1801 - Les Français sont battus par les Anglais à Alexandrie.

21.3.1953 - Le Soudan accède à l'autonomie.

21.3.1960 - La police sud-africaine ouvre le feu au cours d'une manifestation contre les laissez-passer à Sharpeville: 19 Noirs sont tués; l'Etat d'urgence est proclamé.

BRÈVES

Bosnie

Violents combats

De violents combats ont éclaté hier dans le centre de la Bosnie, ainsi que dans la région de Tuzla (80km au nord-ouest de Sarajevo) où les bombardements serbes auraient tué 30 soldats et blessé 80 autres, selon des informations non confirmées. Tuzla, seconde plus grande ville musulmane après Sarajevo, a été la cible de l'artillerie serbe. Au moins onze obus se sont écrasés sur la ville et l'un d'entre eux a frappé une caserne de l'armée bosniaque. Les hôpitaux ont signalé la mort de deux soldats et plusieurs blessés. Mais le colonel Gary Coward, porte-parole de l'ONU, a précisé que des observateurs européens parlent d'un bilan de 30 soldats tués et 80 autres blessés dans le bombardement de la caserne. «Ce sont des informations non confirmées», a-t-il toutefois tenu à préciser.

Tchéchénie

Raids aériens russes

L'aviation russe a survolé quasi incessamment le sud-est de la Tchétchénie hier. Elle a mené plusieurs attaques et bombardements, jetant ainsi sur les routes des centaines de nouveaux réfugiés. Des avions ont été vus en train de tirer des roquettes en direction des positions tchéchènes le long de la ligne de front à l'ouest et au nord-ouest de Chali (20 km au sud-est de Grozny). Trois villages et la ville d'Argoun (15 km à l'est de Grozny) semblaient avoir été la cible de ces attaques, dont aucun bilan n'était disponible dans l'immédiat. Ces localités ont été désertées par presque tous leurs habitants. Elles constituent des places fortes indépendantes. Le porte-parole du gouvernement tchéchéne avait affirmé dimanche soir que les forces indépendantistes avaient repoussé un assaut généralisé des troupes russes le long de cette ligne.

Mafia calabraise

Chef présumé tué

Des inconnus ont abattu dimanche le chef présumé de la mafia calabraise («N'drangheta»). Giuseppe Nirta, 82 ans, devait comparaître le lendemain devant un tribunal pour trafic de drogue. Selon la police, il a été abattu sur la véranda de son domicile de Bianco, dans le talon de la péninsule.

Burundi: 17 personnes massacrées dans une embuscade Bujumbura sous tension

Au moins 17 personnes, dont trois Belges, ont été massacrées dimanche soir près de Bujumbura, entraînant le lendemain des affrontements interethniques dans la capitale burundaise. Plusieurs personnes y auraient trouvé la mort.

Ignorant les appels au calme lancés par le premier ministre burundais Antoine Nduwayo au lendemain du massacre, de jeunes Hutus et Tutsis se sont affrontés à coups de pierres non loin du marché central. Des témoins ont dénombré quatre morts. De jeunes Tutsis faisaient route hier vers Nyamutenderi, à 12 km au sud-est de Bujumbura, pour venger leurs morts, a annoncé la police. La plupart des 17 personnes massacrées di-

manche à cet endroit étaient en effet membres de l'ethnie tutsie. Des miliciens hutus ont immédiatement été rendus responsables du massacre. Trois Belges - une femme, sa fille et un homme - figurent parmi les victimes. Trois autres ressortissants belges ont été blessés.

«ISOLÉ»

«Les Belges ont été victimes d'une crevasion. Ils ont été contraints de s'arrêter et c'est à ce moment-là qu'un groupe armé les a attaqués», a expliqué un porte-parole du Ministère belge des Affaires étrangères.

Selon le Ministère, il s'agit là d'un «incident isolé» qui ne visait pas particulièrement les citoyens belges. Les agresseurs «tiraient sur toutes les voitures.

C'était une embuscade d'un des groupes armés réfugiés dans les collines», a expliqué un Autrichien qui faisait partie du convoi attaqué. Mais des résidents belges de Bujumbura ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une «attaque délibérée» contre des étrangers, une première au Burundi.

Le Burundi a la même composition ethnique que le Rwanda - 85% de Hutus pour 15% de Tutsis. Le pays risque de connaître le même sort que son voisin septentrional. Cinquante mille personnes ont déjà été massacrées après l'assassinat par des soldats tutsis de Melchior Ndadaye, premier président démocratiquement élu du Burundi, en octobre 1993.

(ats, afp, reuter)

Irak: expédition punitive turque

Les Kurdes visés

La Turquie a déclenché une vaste opération militaire hier matin dans le nord de l'Irak contre les camps du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste). Entre 2400 et 2800 «terroristes» se trouveraient dans ces camps, selon le Ministère turc des Affaires étrangères.

L'opération est menée avec 30.000 à 35.000 hommes, comprenant des unités de commandos, équipés de véhicules blindés et appuyés par l'aviation. Elle sera «limitée». Dès que leur mission sera accomplie, les forces turques se retireront, a précisé le Ministère. Le gouvernement turc a assuré que la Turquie respecterait le principe de l'intégrité territoriale de l'Irak, conformément à la résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU.

«L'organisation terroriste (PKK) n'a plus la possibilité de s'installer en territoire turc. Elle a intensifié ses activités en Irak du Nord dans des zones

frontalières de la Turquie, ce qui est dû à la vacance d'autorité dans la région en raison des hostilités entre groupes rivaux», a ajouté le porte-parole du Ministère.

DÉMENTI

Il faisait allusion aux combats entre le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani qui s'affrontent pour le contrôle du Nord irakien. «L'opération militaire vise l'organisation terroriste. La Turquie n'a pas l'intention de prendre parti dans ce conflit et cette opération ne vise pas non plus à influencer les développements politiques», ont précisé les autorités.

Le PDK de Massoud Barzani a fait savoir qu'il n'y avait pas de bases du PKK dans le Nord de l'Irak et a dénoncé l'incursion injustifiée de l'armée turque. Il a fait appel à l'ONU pour qu'elle obtienne le retrait des forces turques. (ats, afp)

Attentat en Algérie

Une femme abattue

Une secrétaire de la télévision d'Etat algérienne a été tuée dans un attentat et sa sœur, journaliste, a été grièvement blessée, hier dans un attentat à Alger, ont déclaré les services de sécurité. Ceux-ci avaient tout d'abord annoncé la mort de la journaliste.

Houria Hammadi, dite Mériem, 36 ans, a été tuée par balles. Sa sœur, Rachida, 32 ans, une des journalistes de télévision les plus connues, a été grièvement blessée et évacuée sur l'hôpital militaire d'Ain Nadja d'Alger.

L'attentat a été commis dans le quartier de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger, par «un groupe terroriste» - terme désignant habituellement les islamistes armés - qui a réussi à prendre la fuite.

Les assaillants ont pris la fuite à bord d'un véhicule, a précisé le communiqué officiel. Les services de sécurité avaient annoncé dans un premier temps l'assassinat de Rachida Hammadi. (ats, afp, reuter)

Hébron: victimes de l'attentat enterrées

La colère des colons

Deux mille colons juifs, contenant leur colère, ont porté en terre hier à Hébron deux des leurs, tués la veille dans un attentat revendiqué par le mouvement intégriste palestinien Hamas.

La branche militaire du Hamas, Ezzedine al-Kassam, a revendiqué l'attentat dans des slogans peints sur les murs de l'université palestinienne de Bethléem. «Les balles de Kassam ripostent jusqu'à la libération totale de la Palestine», indiquait une inscription. «Il n'y a pas d'autre

langage que celui des armes», disait une autre.

Les deux victimes étaient âgées de 31 et 43 ans. Elles vivaient dans la région de Hébron. Venus pour la plupart de la colonie avoisinante de Kiryat Arba, mais aussi d'autres implantations de Cisjordanie, les colons ont écouté dans le calme des oraisons funèbres prononcées par plusieurs rabbins devant le Caveau à Hébron. Seule une poignée de participants a crié «vengeance».

(ats, afp, reuter)

PUBLICITÉ

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

Collection très importante de tapis d'Orient, contenant des pièces rares, précieuses et uniques de chefs-d'œuvre persans d'une grande finesse, anciens et antiques, ainsi que des exemplaires contemporains à des prix sensationnels! Faites sous l'autorité du greffe du Tribunal de La Chaux-de-Fonds pour le compte de la maison Pascha International à Zurich.

Mercredi 22 mars 1995 dès 17 heures

Visite: le jour de la vente dès 16 heures, dans la salle du Restaurant de l'Ancien-Stand, A.-M.-Piaget 82, 2300 La Chaux-de-Fonds

QUELQUES EXEMPLES:

Provenance	Pays d'origine	Dimensions en cm	Prix de détail	Prix de réserve
Gabbeh-Shiraz	Iran	125x 92	590.-	150.-
Belouch	Iran	200x112	640.-	180.-
Saveh	Iran	231x138	1800.-	500.-
Mir	Iran	307x202	4500.-	1200.-
Ghom soie	Iran	154x102	6900.-	1900.-
Kolijai	Iran	235x138	2200.-	650.-
Nahawand	Iran	150x100	750.-	220.-
Nain avec soie	Iran	294x197	8250.-	2600.-
Nain avec soie	Iran	199x121	4000.-	1200.-
Gabbeh fin	Iran	202x 85	1400.-	450.-
Taebriz	Iran	295x196	7500.-	2400.-
Jaldar	Pakistan	116x 78	480.-	100.-
Kirman ancien	Iran	220x139	19500.-	7500.-
Kazak ancien	Caucase	218x159	12500.-	4200.-
Meched-Belouch	Iran	198x108	600.-	160.-
Bahtiar	Iran	313x212	6500.-	1800.-
Isfahan avec soie sur soie	Iran	328x216	29500.-	12000.-
Shiraz	Iran	178x122	700.-	200.-

Conditions: paiement comptant, échute 5% Commissaire-priseur: M. Daniel Beney, 1005 Lausanne

249-106246

Le greffier du Tribunal: O. Brand

Egalité hommes-femmes au National: dernière divergence éliminée

Quinze ans pour un accouchement

Il aura fallu une quinzaine d'années (depuis le mandat constitutionnel de 1981) pour que la loi sur l'égalité entre femmes et hommes puisse entrer en vigueur. Le Conseil national a éliminé hier la dernière divergence qui subsistait avec le Conseil des Etats. En fin de compte, le projet du Conseil fédéral n'a pas été trop limé par le Parlement: les discriminations sont largement interdites, même si le recours à la justice n'est pas toujours facilité.

Berne
François NUSSBAUM

Les femmes veulent un meilleur partage des sièges pour faire le poids!



Le National a voté hier, par 93 voix contre 66, une solution de compromis au sujet de l'allègement du fardeau de la preuve. Une employée qui s'estime discriminée devra «rendre vraisemblable» son accusation, et ce sera à l'employeur de prouver le contraire. Ce principe s'applique aux discriminations salariales, aux conditions de travail, à la formation, au perfectionnement et au licenciement. Mais pas lors de l'embauche.

RÔLE DES SYNDICATS

En revanche, toutes les discriminations étant interdites (sauf dans les offres d'emploi), celle concernant l'embauche peut

être dénoncée, mais avec preuves à l'appui. L'action en justice sera facilitée par le fait qu'une victime peut confier le dépôt de sa plainte à un syndicat ou une organisation féminine, qui agit alors en son propre nom.

Quant au harcèlement sexuel, il sera punissable dans la mesure où il porte atteinte à la dignité de la personne. On ne peut, par exemple, profiter d'une position hiérarchique pour tenter d'obtenir des avantages sexuels. L'employeur devra en outre veiller à

ce que de semblables comportements n'apparaissent pas dans son entreprise.

La loi instaure un droit aux indemnités: jusqu'à trois mois de salaire pour une discrimination à l'embauche, jusqu'à six mois en cas de licenciement et de harcèlement sexuel.

LA VEILLE DES QUOTAS

La fin du débat parlementaire concernant la loi sur l'égalité intervient la veille du dépôt de l'initiative populaire dite «des quotas». C'est en effet ce matin que les 100.000 signatures seront remises à la Chancellerie fédérale, à l'appui d'une «juste représentation des femmes dans les instances politiques fédérales».

L'initiative réclame une proportion de 50% de femmes au Conseil national, l'élection d'une femme par canton au Conseil des Etats, de 40% de femmes juges au Tribunal fédéral et de trois conseillères fédérales. La période d'adaptation est fixée à cinq ans après un éventuel vote positif du peuple et des cantons. Si ce vote intervient avant la fin de la prochaine législature, l'initiative entrerait en vigueur pour la suivante (2003).

F.N.

BRÈVES

Zurich

Numerus clausus

Le Parlement zurichois a une nouvelle fois refusé l'introduction d'un numerus clausus pour les études de médecine. Il a rejeté une motion des radicaux demandant de revenir sur la décision du 13 février.

Santé publique

Cancer

Un homme sur trois et une femme sur quatre meurent d'un cancer en Suisse. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Ligue suisse contre le cancer (LSC) ont décidé de mettre sur pied une politique nationale de lutte contre le cancer.

Armée 1995

160 millions investis

160 millions de francs seront investis pour les constructions militaires, contre 195 millions l'an dernier. Les dépenses pour l'instruction et pour les aménagements destinés aux F/A-18 en constituent l'essentiel.

Berne

Homicide

Quatre médecins de l'hôpital de l'île à Berne répondent d'homicide par négligence. En 1991, ils n'avaient pas remarqué qu'une patiente hospitalisée pour fractures osseuses souffrait d'une déchirure au poumon. Agée de 23 ans, elle était morte deux jours après son admission.

Visite diplomatique

Du premier ministre ivoirien

Daniel Kablan Duncan, a été reçu par le président de la Confédération Kaspar Villiger pour une visite de courtoisie, puis par le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Les entretiens ont porté sur les relations économiques bilatérales.

Drogue

Plus de prescriptions

Un projet est actuellement en préparation pour étendre le nombre de bénéficiaires de la prescription médicale de drogue. Le nombre total de places de traitement pourrait ainsi passer de 700 à 1200, dont 800 réservées à l'héroïne, a indiqué Ruth Dreifuss.

Vacances à la ferme

Label de qualité

Le catalogue 1995 des «Vacances à la ferme», en quatre couleurs, est paru. Classées par régions, 200 fermes y figurent, dont 80 sont dotées pour la première fois d'un label de qualité valable au niveau suisse.

Les autorités fédérales commémoreront la fin de la guerre

Souvenir, réflexion et modestie

Les 7 et 8 mai prochain, la fin de la Deuxième Guerre mondiale sera officiellement commémorée par le Conseil fédéral à la cathédrale de Berne et par le Parlement lors d'une session spéciale. Mais, a précisé hier le président de la Confédération, Kaspar Villiger, ce 50e anniversaire sera placé sous le signe du souvenir et de la modestie.

Le Conseil fédéral, a-t-il rappelé, a toujours été d'avis que l'Armistice de 1945 devait susciter dans notre pays «réserve et réflexion silencieuse, la Suisse n'ayant été ni belligérante, ni vainqueur».

AU GRAND COMPLET

Donc pas de festivités, dont on pouvait craindre qu'elles ne dérapent vers le «fanatisme nostalgique, la critique destructrice, ou les interprétations politiques».

Service civil: nouvelle loi adoptée au National

La voie médiane

Le Conseil national a approuvé hier par 118 voix contre 17 la nouvelle loi sur le service civil. Sur les points litigieux, il a largement suivi le compromis proposé par le Conseil fédéral. Les députés ont notamment exclu tout recours au Tribunal fédéral en cas de rejet d'une demande d'admission au service civil.

La nouvelle loi a été essentiellement rejetée par quelques membres de l'UDC et du Parti de la Liberté. Elle concrétise le mandat constitutionnel adopté par le peuple en 1992 pour l'institution d'un service de remplacement pour les objecteurs de conscience. Le texte doit encore passer au Conseil des Etats.

Les députés avaient déjà adopté mercredi dernier les points fondamentaux de la loi. Hier, ils ont encore autorisé la Confédération à organiser des cours d'introduction centralisés pour les objecteurs, au cas où les établissements où seront affectés les objecteurs ne seraient pas

en mesure d'offrir l'encadrement nécessaire. Suzette Sandoz (PLS/VD) a fait valoir en vain que cela alourdirait les tâches et les frais administratifs.

La Confédération pourra par ailleurs soutenir financièrement des projets qui servent à la protection de l'environnement et du paysage. Le Parti de la Liberté et une partie des radicaux et du PDC ont relevé sans succès que cela créerait un privilège injustifié par rapport aux projets dans d'autres domaines.

Le Parlement, lui, va même organiser une session spéciale à cette occasion (en principe le 8 mai): 120 députés viennent d'en faire la demande (50 suffisaient). Hier, le président du National, Claude Frey, a indiqué qu'il allait coordonner la chose avec le Conseil des Etats. Le déroulement de cette cérémonie sera précisé en fin de semaine. Le

Politique de la drogue

L'initiative a abouti

L'initiative «pour une politique raisonnable en matière de drogue» a officiellement abouti. Elle a recueilli 107.714 signatures valables, a indiqué le chancelier de la Confédération François Couchepin hier au Conseil national à l'heure des questions.

Le résultat sera publié ce mois encore dans la Feuille fédérale, a précisé M. Couchepin. Lancée en mai 1993 par le groupe Drolleg, l'initiative a été déposée en novembre dernier. Elle demande la légalisation de la consommation de stupéfiants.

L'initiative prévoit un monopole d'Etat sous forme de concessions sur la culture, la production et le commerce professionnel de drogues. Ce monopole devrait mettre fin aux activités lucratives du crime organisé. Le texte propose en outre, comme pour le tabac et l'alcool, de prélever un impôt sur les drogues pour financer la prévention et les thérapies. (ats)

RECOURS AU TF EXCLU

Les candidats au service civil dont la demande a été rejetée par la commission d'examen ne pourront pas recourir au Tribunal fédéral (TF). Contre l'avis de la gauche et des Verts, le National a exclu cette possibilité par 89 voix contre 43. Un droit de recours au TF serait totalement disproportionné, a expliqué M. Delamuraz. Le projet du Conseil fédéral prévoit déjà l'instauration d'une commission de recours. (ats)

Conseil fédéral a promis de s'y associer.

DÉPUTÉS PARTAGÉS

Les intentions des députés, concernant cette cérémonie, apparaissent très diverses. Certains aimeraient rappeler la menace exercée, à l'époque, par le IIIe Reich, le lourd tribut payé par les Alliés (notamment l'Union soviétique) et les efforts de construction européenne qui ont suivi.

D'autres souhaitent l'expression d'un remords à l'égard des Juifs refoulés à nos frontières et envoyés dans les camps de la mort (les Archives fédérales 1937-47 concernant les réfugiés sont sur le point d'être publiées). D'autres encore estiment suffisante la présence du Conseil fédéral le 7 mai à la cathédrale de Berne. F.N.

Promotion des nouvelles entreprises

Capital-risque à l'étude

L'amélioration des conditions cadre de l'économie est aux yeux du Conseil fédéral le meilleur moyen de favoriser la création et le développement de jeunes entreprises. La fiscalité n'est pas un obstacle majeur, écrit le gouvernement dans un rapport sur le capital-risque en Suisse, adopté hier.

Ce rapport du Conseil fédéral répond à un postulat transmis par le Conseil national en octobre 1993. Ce postulat était issu d'une motion démocrate-chrétienne qui demandait un allègement fiscal du capital-risque, pour favoriser le démarrage des petites et moyennes entreprises (PME).

Le capital-risque est le capital à long terme dont les entreprises ont besoin pour se lancer ou pour procéder à une étape importante de leur développement, comme une entrée en bourse ou un rachat. L'entrepreneur ne dispose souvent pas de moyens suffisants et doit rechercher un financement extérieur. Or les

banques hésitent d'autant plus à s'engager que l'activité est nouvelle (nouveau produit, nouvelle technologie), en l'absence de point de comparaison avec d'autres entreprises.

Dans son rapport, le Conseil fédéral relève que la situation du capital-risque en Suisse n'est pas différente de celle des autres pays européens. Après s'être fortement développée dans les années 1980, cette activité a rencontré de sérieuses difficultés. Les investisseurs ont été conduits à se tourner vers les rachats et le développement d'entreprises existantes et à délaisser le financement des nouvelles entreprises, beaucoup plus risqué.

L'expérience d'autres pays prouve qu'il n'y a pas de panacée. Dans le secteur privé, la mise en place d'un second marché boursier efficace peut certes être un élément important. Mais les essais tentés à l'étranger n'ont pas apporté les améliorations escomptées. C'est à l'échelle du continent qu'il faudrait chercher une solution, relève le Conseil fédéral. (ats)

Tribunal de l'ONU

Reconnu

La Suisse reconnaît officiellement le Tribunal international de l'ONU pour les crimes de guerre au Rwanda. Le Conseil fédéral a chargé hier le DFJP et le DFAE d'étendre à ce pays l'application du projet d'arrêté fédéral sur les crimes en ex-Yougoslavie.

Non-membre de l'organisation, la Suisse appliquera de manière autonome la résolution 955 du Conseil de sécurité de l'ONU du 8 novembre 1994. Celle-ci institue un tribunal international pour les présumés coupables de crimes de guerre, de génocide ou de graves violations du droit humanitaire commis l'an dernier au Rwanda ou dans les Etats voisins. La Cour a son siège à Arusha (Tanzanie). Tous les Etats, membres ou non de l'ONU, sont tenus de collaborer avec ces tribunaux. (ats)

PUBLICITÉ

C.A.G.
Courtage en assurances & gestion

L'ARGENT

Sources de revenu ou de secours.
Desirez-vous l'investir?
Un conseil professionnel pour une meilleure qualité-prix.

Marquez d'une croix votre désir

Immobilier

Banque

Assurance

Conseil personnalisé

Je vous prie de bien vouloir me contacter au n° de téléphone suivant:

Maison: _____

Adresse: _____

Responsable: _____

M. Rapone
Puits-Godet 8a - CH 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 38 70 - Fax (038) 243 870



Comparé à Migros et à Coop, c'est DENNER qui vend les jus de fruits aux prix les plus avantageux.

Jour-test: 28.2.95 à Zurich

Jus d'orange frais pressé 100% 7.5 dl

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	Skipper 7.5 dl	2.70
MIGROS	5 dl	3.70
COOP	pas d'article analogue	
Prix calculé pour 1 litre		
DENNER		3.60
MIGROS		7.40
COOP	pas d'article analogue	



Jus de raisin rouge 1 litre

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 1 litre	1.50
MIGROS	Queen 1 litre	1.70
COOP	Mondial 1 litre	1.85



Jus d'orange 4 x 1 litre

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 4 x 1 L.	3.60
MIGROS	Queen 4 x 1 L.	4.40
COOP	Mondial 1 L.	1.15
Prix calculé pour 1 litre		
DENNER		-90
MIGROS		1.10
COOP		1.15



Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! Di-12/21.3.1995

Jus d'oranges sanguines frais pressé 100% 7.5 dl

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	Skipper 7.5 dl	2.70
MIGROS	pas d'article analogue	
COOP	pas d'article analogue	



Jus de pommes 1 litre

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 1 litre	1.25
MIGROS	Queen 1 litre	1.40
COOP	1 litre	1.40



Nectar d'orange 4 x 1 litre

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 4 x 1 L.	3.40
MIGROS	Queen 1 L.	1.-
COOP	Mondial light 1 L.	1.25
Prix calculé pour 1 litre		
DENNER		-85
MIGROS		1.-
COOP		1.25



Jus d'orange 100% 1 litre



COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA SPEZIAL 1 litre	1.70
MIGROS	Queen Gold 1 litre	1.90
COOP	hohes C 1 litre	2.50

144-718649/ROC

Jus de pamplemousse rose frais pressé 100% 7.5 dl

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	Skipper 7.5 dl	2.70
MIGROS	5 dl	3.70
COOP	pas d'article analogue	
Prix calculé pour 1 litre		
DENNER		3.60
MIGROS		7.40
COOP	pas d'article analogue	



Jus multivitaminé 100% 1 litre

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 1 litre	2.15
MIGROS	Queen 1 litre	2.40
COOP	Vitafit 1 litre	2.60



Jus d'orange 3 x 2.5 dl

COMPARAISON DE PRIX

DENNER	PURA 3 x 2.5 dl	1.05
MIGROS	Queen 2.5 dl	-40
COOP	Mondial 2.5 dl	-45
Prix calculé pour 1 litre		
DENNER		1.40
MIGROS		1.60
COOP		1.80



Nous sommes toujours plus avantageux!

DENNER SUPERDISCOUNT

ROULEZ GRATUITEMENT PENDANT UNE ANNEE



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SWIFT



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE VITARA 1.6/8V



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SAMURAI



FR. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE POUR CHAQUE SUPER CARRY



D'après le TCS, la Suzuki Swift 1.0 GL est unique en son genre, car c'est la plus sobre. Une bonne nouvelle que nous tenons à célébrer en offrant pour Fr. 1'000.- d'essence à toutes les personnes qui achèteront une Suzuki. Avec la Swift 1.0 GL, N°1 du test de consommation, vous pouvez donc effectuer environ 17'500 km gratuitement, c'est-à-dire faire le plein d'essence pendant près d'un an sans déboursier un centime. Alors, si vous désirez encaisser Fr. 1'000.- d'essence, il vous suffit de nous renvoyer le coupon ou de vous adresser directement à votre garagiste Suzuki.

Fr. 1000.- D'ESSENCE GRATUITE

Oui, je désire encaisser Fr. 1'000.- d'essence grâce à Suzuki. Veuillez m'envoyer les informations nécessaires.

Nom/Prénom _____ NAP/Localité _____

Rue/No. _____ Téléphone _____

Renvoyer à: Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon **TEL: 01 805 66 66**



CONCESSIONAIRES DIRECTS: JU: Delémont: Ets. Merçay SA, Rue St. Maurice 2, Tel: 066-22 17 45; NE: La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34 rue F. Courvoisier, Tel: 039-28 42 80; Neuchâtel: Terminus SA, Faubourg du Lac 31, Tel: 038-25 73 63
 CONCESSIONAIRES LOCAUX: BE: Biel: Garage J. Morros, Tel: 032-25 45 78; Courtelary: Garage des Isles, Tel: 039-44 11 33; Sorvilier: Garage du Rallye, Tel: 032-92 18 20; JU: Chevenez: Garage de Pionniers, Tel: 066-76 64 80; Develier: Garage R. Sugnaux, Tel: 066-22 77 78; NE: Boudry: Garage ATT, Tel: 038-41 47 30; Fleurier: Garage D. Schwab, Tel: 038-61 11 44; Fontaines: Auto-Electricité, J.-F. Besoucet, Tel: 038-53 53 52; EFL PRÊTS - PAIEMENTS PAR ACOMPTES - LEASING, Tél. 052 - 203 24 36

Suisse: danger accru d'avalanche dans les Alpes

Le brusque retour de l'hiver

Un brusque retour de l'hiver a frappé la majeure partie de la Suisse hier matin. A la veille du début du printemps, les chutes de neige ont provoqué des accidents et des bouchons en Suisse alémanique. Les conditions hivernales ont renforcé le danger d'avalanche dans les Alpes.

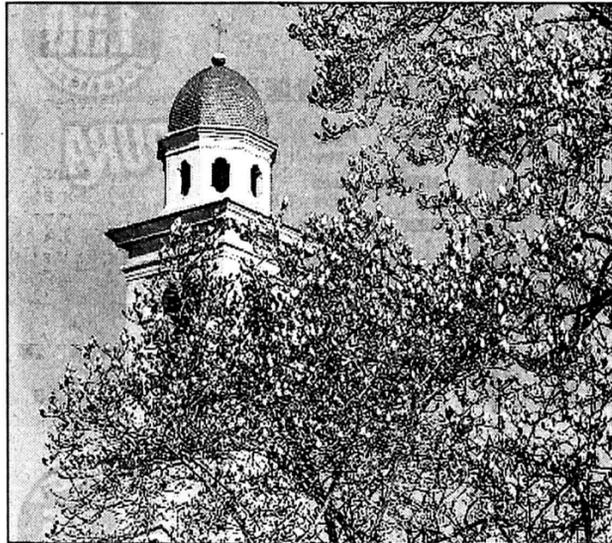
Le retour de l'hiver s'est manifesté dans la nuit de dimanche à lundi par des vents de tempête soufflant du nord-ouest et une chute de dix degrés des températures en altitude. Quelque 20 à 40 centimètres de neige sont tombés sur le versant nord des Alpes et le Bas-Valais. Ailleurs, les précipitations neigeuses ont atteint 20 centimètres, indique l'Institut pour la neige et les avalanches au Weissfluhjoch à Davos.

Les routes étaient enneigées ou glissantes au-dessus de 600 mètres en Suisse alémanique. Selon la centrale routière ACS/TCS, la même situation prévalait au-dessus de 800 mètres en Suisse romande. Le canton de Zoug a été particulièrement touché. Les conditions précaires de circulation ont provoqué plusieurs accidents, selon la police cantonale. Plusieurs arbres tombés sur la route ont dû être retirés par les pompiers.

BOUCHONS

Selon l'ACS/TCS des ralentissements se sont formés hier matin aux contournements de Berne et de Zurich, ainsi que sur la N1 entre Lenzbourg et Baden (AG). Le plus long bouchon, 8 km, s'est formé au col du Hirzel en raison du verglas.

En Suisse romande, la neige est tombée en Valais et dans la région lémanique. Les cantons de Fribourg et le Jura bernois ont dû saler leurs routes. Un lé-



Le printemps au Tessin

A Pura, les magnolias sont déjà en fleur. Le sud du pays n'a pas connu les affres du retour de l'hiver.

(Keystone-Mathis)

ger ralentissement a été signalé entre Châtel et Fribourg. La situation était à nouveau normale sur les grands axes en fin de matinée. Le col du Simplon était cependant toujours fermé.

DANGER D'AVALANCHE

Le retour de l'hiver a renforcé le danger d'avalanche dans les Alpes. Sur leur versant nord, en Valais et dans le nord des Grisons régnait un danger marqué de glissement de plaques de neige, indique le bulletin d'avalanche de lundi. Les régions en pente, situées à l'ombre et contenant des accumulations de neige soufflée, étaient particulièrement menacées.

Dans les Grisons et le nord du Tessin, le glissement de plaques de neige était moyen. Il était faible dans le centre et le sud du Tessin, notamment à proximité des crêtes.

(ats)

● Lire aussi en page 17

21 mars 1152 - Louis VII convoque au château de Beaugency tous les grands du royaume, archevêques, princes et barons. La parenté du roi affirma par serment que Louis VII n'aurait pas dû être marié à Aliénor d'Aquitaine pour raisons de consanguinité. Si bien que le mariage fut dissous. La chronique raconte qu'Aliénor était tombée sous le charme de Henri Plantagenêt, qu'elle épousa deux mois après son divorce. De cette union naquit Richard Cœur de Lion.

BRÈVES

Procès au Koweït Condamnés à mort!

La Cour de cassation de Koweït a confirmé hier la condamnation à mort de deux Irakiens pour leur implication dans une tentative d'assassinat de l'ex-président américain George Bush en 1993, a-t-on appris de source judiciaire. La peine capitale prononcée en juin 1994 par la Cour de sûreté de l'Etat koweïtien contre Raed al-Assadi et Wali al-Ghazali, reconnus comme les principaux auteurs de la tentative d'assassinat, a été approuvée par un arrêt de la Cour de cassation. Cette Cour a par ailleurs cassé quatre autres peines de mort. Elle a condamné deux Irakiens à la prison à perpétuité, le troisième à quinze ans de prison et le seul accusé koweïtien à cinq ans de prison.

Bébés phoques L'appel de B.B.

Brigitte Bardot a appelé hier au boycottage commercial et touristique de la Norvège et du Canada. Motif: ces deux pays ont décidé de reprendre la chasse aux phoques et aux bébés phoques, interdite depuis 1989.

Genève

Drame passionnel

Un horticulteur genevois de 38 ans a tué par balles son ex-amie de 25 ans hier matin à Thônex (GE). L'homme s'était rendu à l'appartement de la victime pour y voir son fils de 4 ans. Il a aussi blessé avec son pistolet le nouveau compagnon de la jeune femme. Après le drame, le Genevois est parti en emmenant son fils. Il s'est présenté peu après de son propre chef à un poste de gendarmerie. L'auteur des coups de feu avait vécu en concubinage avec la victime durant quatre ans.

Canton de Fribourg Ancienne ferme détruite par le feu

Un incendie a entièrement détruit hier matin une ancienne ferme d'Esmonts (FR), dans le district de la Glâne. Les dégâts sont estimés à plus de 500.000 francs, a communiqué la police cantonale. Une enquête est en cours pour établir les causes du sinistre. Il n'y a pas eu de blessé. La ferme incendiée était habitée, mais non exploitée.

La marijuana prochainement dépenalisée?

Le Brésil adoucirait la loi

De la forêt amazonienne à la plage d'Ipanema, la fumée de la marijuana flotte quotidiennement et illégalement dans le paysage brésilien. Mais, pour la première fois, le Brésil s'oriente doucement vers la dépenalisation de l'usage de cette drogue douce.

Un projet de loi autorisant sa consommation et sa détention doit être en effet soumis au vote du Parlement brésilien en juillet. Le président Fernando Henrique Cardoso n'a pas encore indiqué s'il signerait une telle loi mais, en 1985, lorsqu'il s'est présenté aux élections municipales à Sao Paulo, il avait admis avoir fumé une fois de la marijuana.

Selon la législation en vigueur, un consommateur risque

deux à trois ans de prison s'il est pris en possession de seulement 20 grammes de marijuana. Les trafiquants encourent quant à eux des peines de trois à quinze ans d'emprisonnement.

La nouvelle loi à l'étude supprimerait les peines de prison et les amendes pour les remplacer par une cure de désintoxication obligatoire. En revanche, le trafic resterait un délit.

Trois autres pays d'Amérique du Sud, l'Argentine, l'Uruguay et le Venezuela, possèdent déjà des législations similaires, tandis qu'en Colombie et au Pérou, la détention de marijuana en petites quantités est autorisée. Mais au Brésil, l'un des pays les plus peuplés d'Amérique latine, cette évolution est suivie de près par la population.

Lorsque le ministre de la Justice Nelson Jobim, qui milite en faveur de cette nouvelle loi, a proposé un débat national sur les drogues, les Brésiliens ont immédiatement répondu.

La dépenalisation a fait la couverture d'un des hebdomadaires les plus lus au Brésil, Veja, et les cinq chaînes de télévision ont proposé des émissions sur ce sujet.

Même le primat du Brésil, le cardinal Lucas Moreira Neves, archevêque de Salvador, s'est prononcé en faveur de la dépenalisation. Il a repris l'argument du ministre de la Justice qui juge «absurde» que les consommateurs soient placés en détention alors qu'ils doivent être aidés et non persécutés comme des criminels». (ap)

Le sud du Maroc durement frappé par les insectes

Des criquets envahissants

Des essaims de criquets pèlerins ont envahi certaines régions du sud du Maroc. L'invasion des provinces de Guelmim, Tata et Errachidia a débuté au nord de la Mauritanie où près de 150.000 hectares seraient infectés par les criquets, a précisé la commission marocaine de lutte anti-acridienne. Cette dernière

craind une aggravation de la situation au Maroc. Les conditions écologiques favorables à la multiplication du criquet dans le nord de la Mauritanie et les difficultés logistiques dans cette région pourraient être à l'origine «de débordements importants sur les pays voisins».

Devant cette situation, la

commission a décidé la réactivation et le renforcement de l'ensemble du dispositif de surveillance et de lutte anti-acridienne au Maroc.

Le Maroc a offert récemment à la Mauritanie 20.000 litres de pesticides dans le cadre de la coopération interrégionale contre «le fléau acridien». (ats, afp)

Chine: offensive de printemps

Sus aux rats!

Les autorités chinoises ont lancé leur offensive de printemps contre un de leurs pires ennemis, les rats. Ceux-ci dévorent chaque année quatre millions de tonnes de céréales et de cultures en tous genres, a annoncé hier le «Quotidien du Peuple».

Les rongeurs apprécient particulièrement le riz, le blé, le

maïs, le soja. Les récoltes sont décimées à 30 % dans les régions les plus touchées. Les rats ne dédaignent pas non plus le coton et la canne à sucre.

Dans la province du Sichuan, le grenier à céréales de la Chine, les autorités locales ont imposé aux 50 millions de cultivateurs des quotas de pertes. (ats)

Pakistan: chute des valeurs à la bourse

Biquettes à la rescousse

Des opérateurs de la Bourse de Karachi ont sacrifié hier dix chèvres dans l'espoir d'enrayer la chute des valeurs.

Les chèvres noires ont été promenées à la corbeille avant d'être rituellement égorgées de-

hors sur le parking. Après le sacrifice, les échanges ont atteint un volume record de 23,3 millions d'actions.

Mais l'indice est ensuite retombé à son plus bas niveau depuis seize mois. (ats, reuter)

Le Zimbabwe veut réduire les troupeaux

Eléphants à vendre

Les autorités du Zimbabwe chargées de la protection de la nature ont annoncé hier la mise en vente de quelque 8000 éléphants en avertissant que ceux qui ne trouveront pas preneur seront abattus.

Le ministère zimbabwéen des Parcs nationaux compte sur cette vente massive pour réduire les troupeaux de pachydermes et

ainsi assurer une meilleure protection de la végétation dans six réserves naturelles. Il entend de la sorte débarrasser la réserve de Hwange (ouest) de 5000 éléphants, celle de la vallée de Zambezi (nord-est) de 2100 autres animaux, et les rives du lac Kariba (ouest) de 900 têtes.

(ap)

Les collections automne-hiver de prestigieux couturiers à Paris

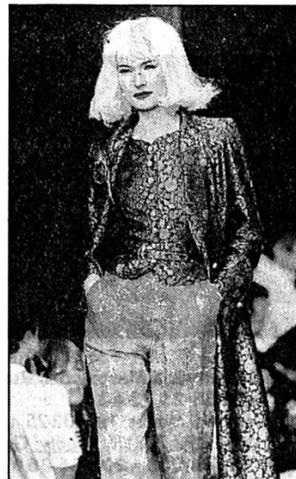
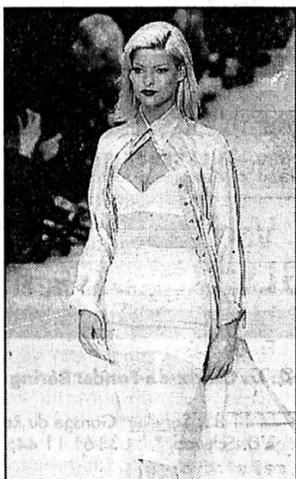
Du prêt à porter pour tous les goûts

La top model canadienne Linda Evangelista (à gauche) et Nadja Auermann ont présenté la nouvelle collection de Chantal Thomass. Ensemble en satin blanc pour la première et robe mauve pour la seconde.

Le créateur Ungaro (troisième depuis la gauche), pour sa part, a privilégié la soie et les motifs floraux sur ses mannequins. Quant à Courrèges (à droite), son choix s'est porté sur les plumes et le polyéthylène.

Tout cela s'est passé à Paris où la présentation des nouvelles collections pour l'automne et l'hiver prochain bat son plein.

(Photos Keystone-AP/AFP)





A louer pour date à convenir
à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX de 170 m²

Au premier étage de l'immeuble rue de la Charrière 37. Places de parc à disposition. Convientraient spécialement pour cabinet de médecin, fitness, bureau d'assurance.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranca & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



132-768408



A LOUER

Au centre ville
de La Chaux-de-Fonds,
dans petit immeuble de
3 étages avec ascenseur

**APPARTEMENTS de 3, 4, 5 pièces
entièrement rénovés**

*tout confort, très lumineux (crépis clair sur les murs),
cuisines agencées.*

Le logement de 5 pièces est un superbe duplex mansardé
avec grand séjour boisé.

*Nous nous ferons un plaisir de vous donner de plus amples
informations. N'hésitez pas à nous appeler*

132-768545



**GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



Compact

Compact-Géranca S.à r.l.

OFFRES SPÉCIALES

SONVILIER

Rue Fritz-Marchand 2

Studio sous les combles (tout de suite)
rénové, cuisine habitable Fr. 625.-

Rue Fritz-Marchand 7

Appartement 2 pièces (tout de suite/1.5.95)
rénové, grandes chambres,
cuisine habitable, balcon Fr. 850.-

Rue Fritz-Marchand 7 et 12

Appartements 3½ pièces (tout de suite/1.5.95)
rénové, cuisine habitable, balcon dès Fr. 850.-

Rue Fritz-Marchand 7

Appartements 4½ pièces (tout de suite/1.5.95)
rénové, cuisine habitable, balcon Fr. 1000.-

SAINT-IMIÉRI

Rue Beau-Site 17-19

Appartements 3½ pièces (tout de suite/1.5.95)
belles chambres, situation tranquille Fr. 680.-

garage (tout de suite) Fr. 85.-

Rue Paul-Charmillot 66

Appartements 3½ pièces (tout de suite/1.5.95)
belles chambres, situation tranquille Fr. 723.-

Mettlenweg 9b, CH-2504 Biel-Bienne
☎ 032/42 29 42



296-714354

L'OFFRE DU MOIS

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE

de huit appartements + 1 local
commercial.

Intérieur rénové. Rendement 8,4%.
Renseignements: ☎ 038/53 55 74.

28-14833

A louer à RENAN
(Saint-Imier). Event.
pour une communauté

Bel

**appartement
ancien
de 7½ pièces**

Rénové,
2 salles d'eau, cave,
grenier.

Libre tout de suite.
Pour tous renseigne-
ments: Agence
Immobilière
Béatrice Paoluzzo,
Bellmund,
☎ 032/51 23 80.
6-67436

Compact

Compact Géranca
S.à r.l.

A louer à Tramelan
pour le 1er mai 1995

**APPARTEMENT
4 PIÈCES**

Rénové ad hoc,
grandes chambres
Loyer: Fr. 890.-
+ Fr. 100.-

Mettlenweg 9b
CH-2504 Biel-Bienne
Tél. 032/42 29 42



296-714357

Publicité intensive, Publicité par annonces

Feu: 118



**À VENDRE
La Chaux-de-Fonds**

Quartier Orée-du-Bois
Accès rapide au tunnel
de La Vue-des-Alpes

**SUPERBES
APPARTEMENTS**

comprenant grand living avec
cheminée, 4 chambres à coucher,
cuisine entièrement équipée,
2 salles d'eau, garage.

Pour renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-767567

A louer à La Chaux-de-Fonds
dans immeubles résidentiels

**appartements
neufs**

2 x 5½ pièces en duplex
avec terrasse

3 x 4½ pièces
avec balcon

3 x 3½ pièces
avec jardin d'hiver

Garages à disposition.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites:
**Géranca immobilière
Bosshart & Gautschi**
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83

132-768123

espace
& habitat

À VENDRE

A proximité de la
campagne à
La Chaux-de-Fonds

**SPLENDIDE
VILLA**

Construite dans une situation excep-
tionnelle sur un terrain de 2700 m²
environ.

Elle se compose de:
grand salon avec cheminée et baie
vitrée, salle à manger, bureau, 3 cham-
bres enfants ou visites avec sanitaire-
bain + douche, chambre parents avec
local garde-robe et salle de bains indé-
pendante en marbre, hall de récep-
tion, hall central avec sanitaire, cui-
sine haut de gamme en cerisier très
bien équipée, chambre de ménage,
abri-cave à vin, cave à fruits et légu-
mes, buanderie, chauffage neuf, ga-
rage double avec portes automatiques.
Accès facile par un chemin goudronné,
parcelle intelligemment arborisée, coin
détente avec grill extérieur.

**Excellent rapport qualité prix.
Affaire à saisir.**

Tél. 039/23 77 77-76 132-768158



Quartier
Ecole de
commerce
La Chaux-de-Fonds

**Splendide attique
en duplex
de 7½ pièces**

- d'une surface habitable
d'environ 220 m²
- avec deux garages individuels
- aménagements luxueux
- cheminée de salon
- trois salles d'eau

Financement personnalisé
par notre système exclusif
CCI (coopérative de
cautionnement immobilier)
avec LPPE

Demandez une notice ou sollicitez
une visite sur place.

132-767874



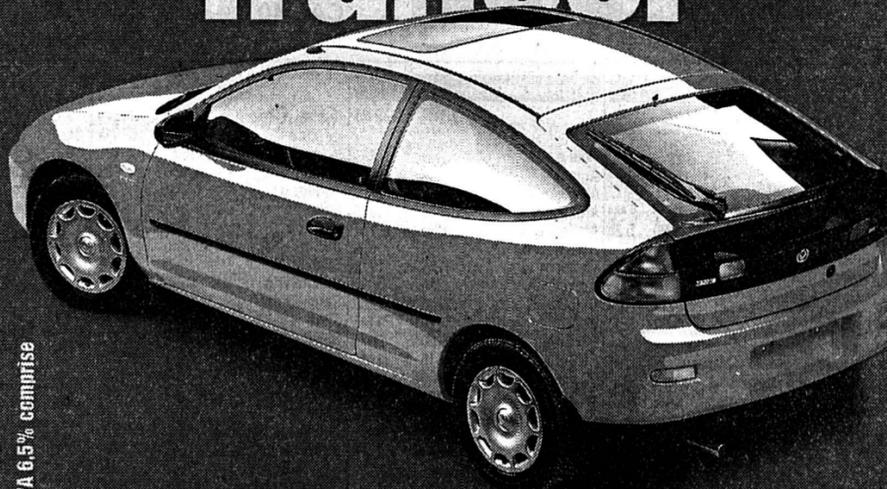
**GÉRANCE ET
COURTAGE SA**

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



**L'argent
ouvre toutes
les portes.
Celles de la
Mazda 323
1.8i à partir
de 24 900
francs.**



TVA 6,5% comprise

Pour 24 900 francs, vous entrez dans le monde automobile par la grande
porte: deux airbags, ceintures de sécurité actives, verrouillage centra-
lisé, lève-glaces électriques et un tout nouveau système de sécurité
(Frontal Impact Moderating System). Tout cela de série. Autre porte qui
vous est grande ouverte: celle des agents Mazda. Profitez-en pour faire
un essai. Garantie: 3 ans ou 100 000 km. **Mazda**
Financement ou leasing par Mazda Finance.

276-15567/ROC

**AUTOS
MOTOS
VÉLOS**

**Vectra
GLS, ABS**

1991

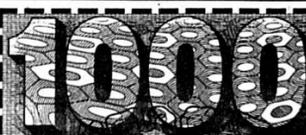
Fr. 14 500.-

☎ 077/377 112

28-14813

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-
Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

**BANQUE
Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total
des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l
de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour
effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi
sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK

B/Im/12/D

FIAT PUNTO, VOITURE DE L'ANNÉE 1995

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE SA

Fritz-Courvoisier 55, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 33 33

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



DEPUIS



La nouvelle Fiat Barchetta est là!



ESSAI EN DIRECT APRÈS LE SALON

Reprise exceptionnelle Action: leasing, accessoires, pneus d'été

132-768583

Action: leasing, accessoires, pneus d'été Reprise exceptionnelle

DIVERS

A La Chaux-de-Fonds et au Locle

Gymnastique douce

Travail du dos et des articulations Assouplissement, détente corporelle

Cours pour adultes de tout âge

Appelez chaque jour vers midi: Jacqueline Forrer vous renseignera, ☎ 039/23 31 91

132-768556

CONTEMPORAINS



Amicale des contemporains

1944

Assemblée générale

Jeudi 23 mars à 20 heures Restaurant Il Caminetto Tous les natifs de 44 sont cordialement invités

132-768015

Police-secours: 117

DATAGEST SA
Informatique et gestion
Service technique

2087 CORNAUX TEL. 038/47 26 26 FAX 038/ 47 10 88

GASTRONOMIE

Hôtel de la Balance
Le Pinocchio

Balance 8
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 26 21



Cette semaine:

Entrecôte aux morilles fraîches avec garniture

A ne pas oublier!

132-768596



L'Hôtel Moreau
Av. Léopold-Robert 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 22 22

Pour fêter l'arrivée du printemps nous débutons aujourd'hui

Notre festival des asperges

La potée de ris de veau aux asperges et fèves

Un carpaccio de truites saumonées aux asperges marinées

Un sauté de lotte aux asperges et pointes de morilles fraîches

Ainsi que d'autres spécialités à découvrir

132-768604

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-Jean Richard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

132-766743

L'annonce, reflet vivant du marché

GUINOT PARIS
PHAS

HYPOALLERGÉNIQUE

A l'achat d'un produit:

15% de réduction

A l'achat de deux produits:

20% de réduction

Valable jusqu'à fin mars 1995

pharmacie pillonel

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

VITRERIE - MIROITERIE
Jost
(039) 26 40 77
Numa-Droz 185

La cuisine sensationnelle!

Sensationnelle la qualité!
Sensationnel le prix!
Sensationnel le délai de livraison!

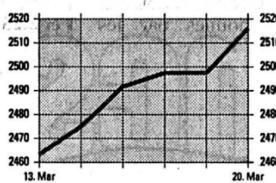
Votre cuisine sur mesure en trois jours!

FUST CUISINES BAINS

Electroménager, Lampes, TV/HiFi/Video, Photo, PC
La Chaux-de-Fonds Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039 26 16 50
Neuchâtel Rue des Terreaux 5 038 25 53 70
Bienne Hyper-Fust, route de Soleure 122 032 52 16 04
Yverdon Rue de la Plaine 5 024 21 86 16

BOURSE

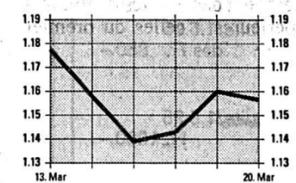
Swiss Market Index



Indices

	17/03	20/03
SPI	1639.41	1648.17
SMI	2497.50	2516.00
Dow Jones	4073.65	4083.68
DAX	2005.24	1991.75
CAC 40	1788.83	1811.57
Nikkei	16251.20	16130.00

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.12	1.2
Angleterre	1.8	1.9
Allemagne	81.5	84.5
France	22.35	24.35
Belgique	3.9	4.18
Hollande	72.5	75.5
Italie	0.062	0.072
Autriche	11.5	12.1
Portugal	0.75	0.85
Espagne	0.85	0.97
Canada	0.78	0.88
Japon	1.23	1.33

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	1.1395	1.1735
USA	1.1395	1.1735
Angleterre	1.8075	1.8595
Allemagne	82.23	83.93
France	23.02	23.52
Belgique	3.98	4.06
Hollande	72.25	73.85
Italie	0.0655	0.0675
Autriche	11.69	11.93
Portugal	0.7715	0.7965
Espagne	0.8875	0.9175
Canada	0.806	0.83
Japon	1.276	1.31
ECU	1.4905	1.5225

Métaux précieux

	382	382.5
\$ Once	382	382.5
Lingot	14150	14400
Vreneli 20.-	84	94
Napoléon	80	90
Souver new	89.67	93.19
Souver old	89.46	92.98
Kruger Rand	443	463

	4.68	4.7
ARGENT \$ Once	4.68	4.7
Lingot/kg	168	183

	15575	15825
PLATINE Kilo	15575	15825
Convention Or		
Plage or		14600
Achat		14230
Base argent		220

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.12	3.37	3.62
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	4.50	5.00	5.25

Banque Nationale Suisse

	5.10	5.06
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.10	5.06
Taux Lombard	5.37	5.50

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	3.43	3.62	3.87
USD/USD	6.06	6.25	6.59
DEM/DM	4.81	4.94	5.25
GBP/£	6.43	6.87	7.56
NLG/HLG	4.87	5.12	5.37
JPY/YEN	1.94	1.88	1.88
CAD/CS	7.93	7.93	7.93
XEU/ECU	6.87	7.00	7.12

Bourse suisse

	17/03	20/03
Adia p	209	210
Agie n	81	81
Alusuisse p	628	628
Alusuisse n	624	625
Amgold C.S.	108t	107
Ares Serono	652	655
Ascom p	1255	1215
Attisolz n	818	810
Bäloise n	2220	2250
Baer Holding p	1120	1145
BB Biotech	2100	2070
BBC p	1115	1119
BCC p	840d	840d
BK Vision p	1170a	1175
Bobst p	1570d	1580d
Buehrle p	102	98.5
Cementia	455d	455d
CFN	500	475d
Ciba-Geigy n	717	723
Ciba-Geigy p	719	725
Cortaid n	5000of	5000of
CS Holding p	463	467
CS Holding n	93	93.25
Electrowatt p	305	307
Elco Loser n	505	497
EMS Chemie p	3730	3810
Fischer p	1460	1465
Fischer n	265d	285
Forbo p	2180	2170
Fotolabo p	3350	3350
Galenica n	347	345
Hero p	617	630
Hero n	156	160
Hilti bp	875	880
Holderbank p	849	858
Immuno	550	560
Interdiscount bp	145	144a
Interdiscount p	1550	1540
Jelmoli p	640t	650t
Landis & Gyr n	705	710
Lindt Sprüngli p	18700	18800
Logitech n	85d	86
Merck	744	740
Mercur n	325	324
Michelin	430	435
Motor Col.	1720	1710
Mövenpick p	440	440
Nestlé n	1135	1150
Pargesa Holding	1240d	1240d
Pharmavision p	4160	4160
Pirelli p	125	123a
Publicitas bp	1030d	1040d
Publicitas n	1065	1030d
Rentch Walter	190t	190t
Réassurance p	745	745t
Réassurance n	740	742
Richemont	1215t	1220
Rieter bp	298d	296d
Roche bp	6470	6555

Indices

	17/03	20/03
Roche p	11700	11775
Rorento C.S.	62.25	62.75t
Royal Dutch C.S.	135.5t	136
SBS p	687	687
Sandoz n	700	701
Saurer n	384	385d
SBSI bp	360	365d
SBS n	179.5	183.5
SBS p	360	371
SMH p	7900	8075
Schindler bp	1435	1455
Sibra n	210	215d
SIG P	2400	2380t
Sika n	340a	345
Sika p	60	62
SMH p	597	596
SMH n	134.5	134
Sulzer bp	660	662
Sulzer n	690	692
Surveillance n	338d	335d
Surveillance p	1800	1795
Swissair n	675t	655
Swissair bj	135d	132d
UBS n	244	245
UBS p	1043	1047
Von Roll p	24.75	24.25
Winterthur n	629	635
Winterthur p	645	646
Zurich n	1158	1169
Zurich p	1155	1162

Avant bourse

	15	15a
Astra	15	15a
Calida	1010d	1010d
Ciment Portland	550d	550d
Danzas n	1000d	1020d
Feldschlöss. p	3850	3800
Kuoni	34000	34000d

Amsterdam (HFL)

	56	55.4
ABN Amro	56	55.4
Akzo	173.9	173.2
Royal Dutch	181.9	183.7
Unilever	198.5	200.3

Tokyo (Yen)

	1410	1390
Canon	1410	1390
Daiwa Sec.	980	941
Fuji Bank	1840	1790
Hitachi	843	831
Honda	1360	1370
Mitsubishi el	985	975
Mitsubishi Heavy	582	571
Mitsubishi Bank	2020	1970
Mitsui Co	659	646
NEC	894	900
Nippon Oil	567	560
Nissan Motor	670	639
Nomura sec	1570	1520

Londres (ESTG)

	58.1875	58.25
Amgold	58.1875	58.25
Anglo AM	35	35.125
B.A.T.	4.37	4.17
British Petrol.	4.095	4.16
British Telecom.	3.765	3.8281
BTR	3.22	3.18
Cable & Wir.	3.875	3.94
Cadbury	4.47	4.49
De Beers P	15.3125	14.9375
Glaxo	7	7.08
Grand Metrop.	3.8	

Les lecteurs de CD-ROM «quadruple vitesse» déboulent sur le marché

Les disques en folie

Les lecteurs de CD-ROM «quadruple vitesse» arrivent sur le marché: ils voient grand (600 Mo au minimum) et veulent aller toujours plus vite (300 Ko/s). Une révolution?

Par
Yves SCHOUWEY

Faut-il ou non acheter un lecteur de CD-ROM (Compact Disc Read Only Memory)? Si la question était encore d'actualité il y a peu, aujourd'hui la réponse est incontestablement oui. Les avantages du CD-ROM ne sont plus à démontrer. Leur capacité, d'environ 472 disquettes haute densité, n'en est pas un des moindres. Les constructeurs d'ordinateurs et les éditeurs de logiciels l'ont bien compris. Les uns installent des lecteurs en standard sur leurs machines alors que les autres fournissent leurs produits sur CD-ROM.

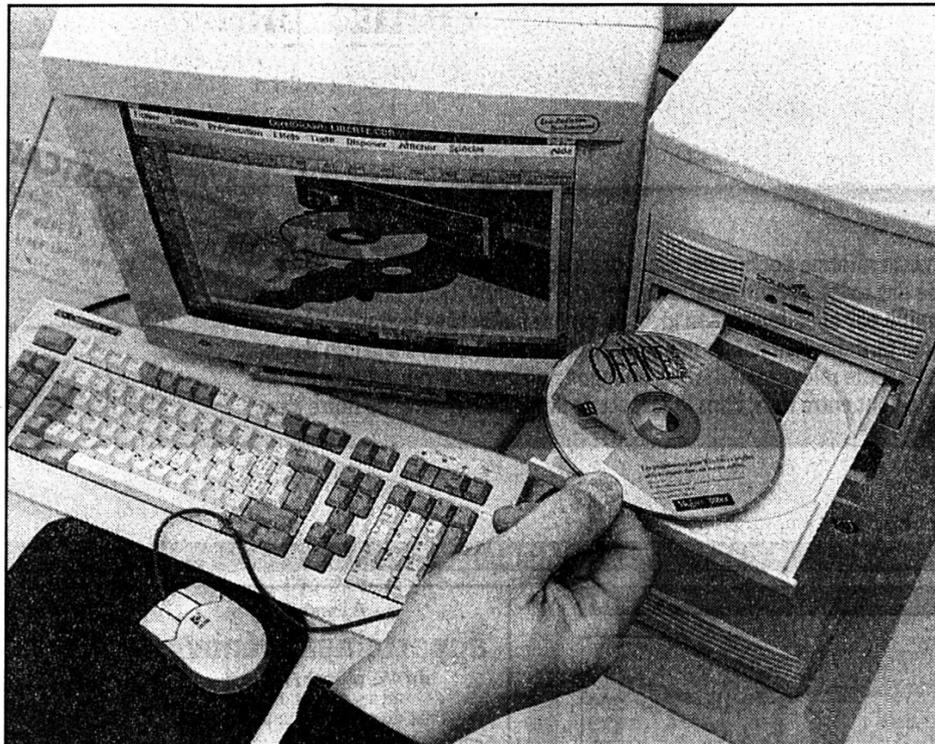
UN GAIN RÉEL?

Une des caractéristiques de la technologie est de sans cesse progresser: de la Ford T à la première Ferrari F 50, du processeur 286 au Pentium, un point commun: la vitesse. Les lecteurs de CD-ROM n'échappent pas à la règle. On leur a reproché leur lenteur par comparaison à la rapidité d'accès des informations sur les disques durs. Que de patience il fallait pour qu'enfin apparaissent à l'écran le simulateur de vol, l'encyclopédie ou tout autre programme de son choix. De simple, ils sont passés à double, puis triple vitesse. Actuellement, ils atteignent des points quatre fois supérieures à celles du premier modèle mis sur le marché.

Mais ce gain de rapidité se reflète-t-il vraiment sur les performances des programmes? Les logiciels et les jeux tournent-ils vraiment quatre fois plus rapidement, les données s'affichent-elles effectivement quatre fois plus vite?

TRANSFERT ET VITESSE

La vitesse du lecteur de CD-ROM appelée taux de transfert représente la vitesse à laquelle les informations sont lues sur le disque, puis transmises à l'ordinateur. Pour un lecteur simple vitesse, ce débit s'élève à 150 Ko/s (Kilo-octets par seconde). Pour



Lecteurs de CD-ROM - Le quadruplement de la vitesse n'est pas forcément synonyme de performances d'autant accrues. (photo-sp)

les modèles «double vitesse», le débit est de 300 Ko/s et pour un «quadruple vitesse» de 600 Ko/s. Pour atteindre cette capacité, la technique consiste à augmenter la vitesse de rotation du disque, deux, trois, quatre fois. Pour évident que cela paraisse, tous les problèmes ne sont pas pour autant résolus. Lors de la lecture des effets sonores ou de la musique accompagnant un jeu par exemple, le lecteur doit automatiquement diminuer sa vitesse de rotation, soit passer d'environ 2200 à quelque 200 tours/minute pour, quelques fractions de seconde plus tard, reprendre sa vitesse de croisière. Un problème dû à ces vitesses élevées est lié à la détection des erreurs à la surface du disque. Plus la vitesse est grande, plus la technique mise en place pour détecter suffisamment tôt les erreurs doit être performante.

Malgré ces progrès techniques, il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas en prenant une Fer-

rari que vous traverserez plus rapidement la ville de Fribourg à l'heure de pointe. Par rapport à un lecteur double vitesse, les tests montrent en effet que le gain de rapidité d'un «quadruple vitesse» n'est, en moyenne, que de 25% pour le chargement d'un fichier volumineux, alors qu'il n'est que de 12% pour un jeu vidéo comportant des effets sonores et des animations.

TECHNIQUE

Pourquoi de telles différences? La raison provient du fait que les fabricants de lecteurs mesurent le taux maximal de débit grâce à un CD-ROM de test sur lequel les données sont stockées les unes à la suite des autres. Un programme de test calcule la vitesse de transfert des informations sans tenir compte ni de l'organisation, ni de la nature des données. Or, dans la réalité, il en est tout autrement. Sur un disque, les données sont enregistrées sur une piste unique, en spirale, du

centre vers l'extérieur de la surface. Lors de la lecture, le système d'exploitation va localiser le répertoire ou sous-répertoire où se trouvent les données puis se placer précisément sur le secteur à lire. De cela résulte un temps d'accès moyen aux informations allant de 150 à 250 ms. Les chiffres donnés par les constructeurs ne représentent donc qu'une valeur moyenne testée dans des conditions idéales. En pratique le temps d'accès est relativement plus long.

ANTÉMÉMOIRE

Un autre facteur de rapidité des lecteurs est l'usage d'une antémémoire. Celle-ci permet de conserver les dernières données lues pour qu'elles puissent être rappelées rapidement par l'utilisateur en cas de besoin et charger une donnée depuis la mémoire prend nettement moins de temps que depuis un CD-ROM. En résumé, on peut donc dire

que les performances des lecteurs ne sont pas proportionnelles à l'accélération du débit.

A l'heure actuelle, les CD-ROM sont conçus pour être lus par des lecteurs à simple, voire double vitesse. En utilisant un lecteur «quadruple vitesse», l'avantage réside dans des temps de chargement et de transfert réduits et une plus grande fluidité des images vidéos.

Il faudra attendre de nouveaux CD capables d'utiliser à plein les performances de ce type de lecteurs et bénéficier d'une meilleure qualité d'image, composées d'un plus grand nombre de couleurs restituées en plein écran. Gageons que cela ne saurait tarder. De toute façon, les lecteurs à double vitesse cèdent déjà le pas aux «quadruple» mieux adaptés aux applications multimédias et proposés à des prix de plus en plus attractifs.

Y. S.

Toujours plus vite

En matière d'informatique, ce n'est pas une révélation de dire que, débarrassé à la maison, tout ordinateur est déjà dépassé. En matière de lecteurs de CD-ROM, il n'en va pas autrement.

Certains constructeurs planchent sur des lecteurs à sextuple vitesse offrant un débit de 900 Ko/s. Plus fort encore, on parle de débits de 1,5 et 2,25 Mo/s (Méga-octets par seconde, un Mo est égal à environ 1000000 octets) et de temps d'accès avoisinant les 40 ms alors que le temps d'accès moyen d'un disque dur est d'environ 15 ms.

Les CD-ROM sont aussi en passe d'évoluer. Alors que leur capacité est aujourd'hui de 680 Mo, elle devient vite trop étriquée (certains jeux sont fournis sur deux disques!). Pour y remédier, IBM travaille sur le CD multicoche et sur le «laser bleu» d'une longueur d'onde plus courte donc capable de lire des enregistrements plus denses. (ys)



PC BRÈVES

Home medical advisor La médecine chez soi

S'il n'a bien entendu aucunement l'intention de remplacer la consultation chez un médecin, le logiciel «Home medical advisor», dont la version française vient d'être réalisée par la société neuchâtoise Digi-Lab, de Boudry, est une véritable petite encyclopédie médicale à vocation domestique. Fonctionnant sous Dos, ce logiciel permet un accès facile à une grande quantité d'informations relatives à la santé. À l'aide de questions simples et de plus de 600 illustrations, le chapitre «symptômes» permet d'analyser un problème médical et propose un diagnostic parmi 450 possibilités différentes. Le chapitre «maladies», comprend une description détaillée de plus de 500 maladies courantes, tandis que celui consacré aux «blessures» en décrit plus de 130. Autre chapitre intéressant, celui consacré aux poisons: 500 substances communément présentes dans l'environnement familial ou dans la nature ainsi que les mesures d'urgence à prendre en cas d'ingestion sont décrites. Outre un descriptif de plus de 1200 médicaments courants, «Home medical advisor» explique quelque 130 tests médicaux ainsi que les risques et avantages inhérents à chacun d'entre eux. Sans oublier une quantité d'informations sur la nutrition, les vitamines, les régimes spéciaux ainsi que des conseils bien utiles pour le globe-trotter relatifs aux vaccinations ou aux précautions alimentaires à prendre en voyage. (cp)

Concours IBM L'Helvétie créatif

Le vainqueur toutes catégories du concours «IBM Leonardo da Vinci», est un Genevois de 28 ans, Jean-François Lauri. Le prix récompense un logiciel dénommé «Vinci» qui présente un véritable collage multimédia de cette chère Mona Lisa et de son Leonard de Vinci, vols en hélicoptère en prime. À relever que le premier prix de la catégorie «Programmation» est revenu à David Berger, pour son logiciel ludique de test d'évaluation du QI ou quotient intellectuel (QI). (cp)

Première Suisse: la sécurité routière par le jeu

Le «MegaBike» du TCS

Par le biais d'un logiciel éducatif, le TCS souhaite innover en matière de prévention des accidents auprès des jeunes. En collaboration avec des agents de la circulation et des enseignants, le TCS s'est doté d'un nouvel outil pour la prévention des accidents de la route.

Pour René Wittwer, coordinateur du projet au TCS, il était important de: «mettre à profit l'intérêt des jeunes pour les ordinateurs». Sous l'aspect attractif d'un jeu informatique, le logiciel MegaBike a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux dangers de la circulation routière tout en les familiarisant avec certaines notions du code de la route.

ETRANGE ÉNIGME

Dans MegaBike, en véritable Sherlock Holmes, le joueur doit résoudre une énigme: un voleur à la «mine patibulaire» déambule dans Bikerville pour y dérober tous les vélos qu'il déniche. Aidé du justicier Bikeman, le joueur se lance dans une fantastique course

poursuite à travers les bas-fonds de la ville à la recherche du truand. Au début de l'enquête, le joueur choisit un vélo et l'équipe correctement (phares, catadioptrés, cadenas, etc...). Alors seulement peut commencer la chasse aux indices. Pour progresser dans l'intrigue, il faut répondre à une série de questions sur la sécurité routière. Se trouvant, par exemple, devant un carrefour, le joueur décide qui a la priorité de passage en cliquant sur l'un ou l'autre des usagers. Il peut aussi être confronté à une définition.

Voyant défiler devant ses yeux différents panneaux de la circulation, il doit cliquer sur celui qui correspond à la définition. Et ainsi de suite, collectionnant les bonnes réponses, le joueur engrange des indices qu'il pourra consulter à tout moment sur un bloc notes. Pour trouver le visage du truand, il lui suffira de faire preuve d'un peu de prouesse pour mettre en place les pièces d'un puzzle. Arrivé au but, il lui reste à appeler la police. (ys)

Le jeu est assorti d'un concours. Lorsque le voleur est identifié, le joueur peut imprimer la clé de l'énigme et l'envoyer au département de la sécurité routière du TCS. Tous les trois mois, un vélo tout-terrain est tiré au sort.

GRATUIT À L'ÉCOLE

Composé de deux disquettes, le logiciel en version française ou allemande peut être utilisé sur un PC compatible du type DX 386. Aucune version pour Macintosh n'est prévue pour l'instant. Ce logiciel est distribué gratuitement dans les écoles par les brigades d'éducation routière. Les jeunes pourront en faire une copie pour l'utiliser à la maison.

MegaBike, dont le graphisme n'est pas sans rappeler celui des bandes dessinées, a été conçu pour être utilisé par le plus grand nombre d'utilisateurs d'ordinateurs personnels.

Reste à savoir si les habitués des effets sonores et des animations en trois dimensions des jeux sur CD-ROM y trouveront leur compte. (ys)

Logitech: commander sa bécane à dix mètres

Trackman Live

Ingénieux, le dernier-né des dispositifs de pointage sans fil de Logitech. Fonctionnant sur ondes radio, Trackman Live, c'est son nom, se destine principalement à la présentation assistée par ordinateur.

Muni d'une «trackbal», ce dispositif, dont l'ergonomie a été poussée à l'extrême, comporte aussi trois boutons paramétrables pouvant servir à déclencher l'avancement ou le

retour des diapositives présentées à l'écran ou toute autre action préalablement définie. Trackman Live est fourni avec un récepteur se branchant directement sur l'ordinateur et qui peut aussi servir, en mode dual, à une souris sans fil.

Le recours aux ondes radios plutôt qu'infrarouges permet d'augmenter le rayon d'action de l'appareil jusqu'à 10 m sans nécessité de pointer directement l'appareil sur le récepteur. (cp)





La Poste nous rapproche

La Poste engage aujourd'hui une vaste réforme pour mieux répondre à vos aspirations. Lutte contre les habitudes, maîtrise des coûts, décentralisation et priorité à l'innovation! Mais améliorer ses performances ne signifie pas abandonner son idéal de service public! Les lettres seront toujours distribuées au même tarif que l'on habite une grande ville ou un petit village loin des axes de communication. Service public, La Poste relève le défi: dans un monde où la concurrence fait rage, elle continue d'assurer l'égalité de traitement entre tous, dans le respect de l'esprit fédéraliste de notre pays.



05-187008/ROC

AUTOS - MOTOS - VELOS

LEGACY SUBARU 4WD



dès Fr. 26 640.-

Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 77

132-768036

Feu: 118

DIVERS

Just ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

Toutes les bonnes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Four à micro-ondes

Novamatic MW 1100
Cap. 14 l. 600 W.
2 positions. Timer 30 min.



199.-



Fer à repasser Jura Maxivap
Avec générateur de vapeur séparé. Jusqu'à 2 heures d'autonomie de vapeur, sans ajouter d'eau. Réservoir: 0,8 l, 2000 W.

299.-

Aspirateur-balai

Novamatic BS 424
400 W. Maniable et léger. Excellent rapport prix/puissance.



699.-



Saeco Family
Machine à café espresso entièrement autom. avec moulin intégré. Dosage de l'eau réglable en continu. Buse pivotante pour eau chaude et vapeur.

79.-

• Réparation de toutes les marques
• Toutes les bonnes marques en stock
• Modèles d'occasion et d'exposition
• Garantie du prix le plus bas!
Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienna, Hyper-Fust, rte Soleure 122 032 52 16 00
Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37

Neuchâtel, Rue de Fausses-Brayes 5, Tel. 038/25 76 44
et dans toutes les succursales

Jelmeli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMOBILIER

A LOUER



L'ouverture officielle du complexe Espacité fut un réel succès et plus de 60 % des appartements sont déjà loués!

Dès lors, vous avez encore la possibilité de devenir un des futurs heureux locataires et nous vous proposons

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES
dès Fr. 950.- + charges
APPARTEMENTS DUPLEX
DE 4 1/2 PIÈCES
dès Fr. 1265.- + charges

N'attendez pas plus longtemps, prenez contact avec nos bureaux pour visiter ces logements. Sur demande, une notice de mise en location vous sera envoyée.

132-766980



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

A vendre
appartement rénové

de 4 1/2 pièces, 105 m²
et en parfait état
Près du collège Numa-Droz

Pierre Grandjean

Immobilier
☎ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45
132-767691

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Studio au 6e étage

Loyer: Fr. 480.- plus Fr. 80.- les charges
Pour visiter: M. Thourout
☎ 039/23 17 86
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9

5-193171

A louer dès le 1er avril 1995
à l'avenue Léopold-Robert 80
La Chaux-de-Fonds

Studio meublé au 1er étage

Loyer: Fr. 452.- + Fr. 48.- les charges
Pour visiter: M. Schärer
(concièrge) ☎ 039/28 93 40
Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9

5-193177

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 31
à La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 90 m²

Au 5e étage. Convientrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 934.- / Fr. 160.- charges.
Pour visiter: M. Lopes (concièrge)
☎ 039/24 21 49
Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9.

5-193166

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A louer à RENAN

(Saint-Imier)

pour le 1er mai 1995

Appartement de 3 1/2 pièces

dans les combles,
salle de bains, cave,
grenier.

Loyer: Fr. 480.-
+ ch. Fr. 70.-

Pour tous renseignements: Agence immobilière

Béatrice Paoluzzo,
Bellmund,
☎ 032/51 23 80.
6-67439



Publicité intensive, Publicité par annonces

Police-secours: 117

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

135

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

Kitty ferma les yeux.

«On aurait dit la main d'un mannequin. Elle était si blanche, avec des ongles d'un rouge criard. Le revers de la manche était bleu. Il lui recouvrait le poignet, et un bout de plastique noir y était collé. Le chemisier était bleu et blanc, mais dépassait à peine du revers. Il était chiffonné. C'est incroyable, mais j'ai failli le défriper.»

Neeve poussa un long soupir. Elle se pencha en avant et se frotta le front.

«Voilà ce qui me tracassait. Ce chemisier.

– Qu'a-t-il de particulier? demanda Myles.

– Il...»

Neeve se mordit les lèvres. Une fois de plus, ils allaient la trouver ridicule. Le chemisier que portait Ethel faisait partie du tailleur trois-pièces d'origine. Mais lorsque Ethel l'avait acheté, Neeve lui avait dit qu'à son avis le chemisier ne convenait pas. Elle lui en avait vendu un autre, blanc uni, sans la surcharge des rayures bleues. Elle avait vu Ethel porter ce tailleur à deux reprises, et chaque fois avec le chemisier blanc.

Pourquoi avait-elle mis le chemisier rayé bleu et blanc?

«Qu'y a-t-il Neeve, insista Myles.

– C'est probablement sans importance. Je m'étonne seulement qu'elle ait porté ce chemisier. Il n'allait pas avec le tailleur.

– Neeve, n'as-tu pas dit toi-même à la police que tu reconnaissais le tailleur, que tu savais de quelle maison de couture il provenait?

– Si. Il sort des ateliers de Gordon Steuber.

– Je suis désolé, je ne saisis pas.»

Myles s'efforça de dissimuler son irritation.

«Je crois comprendre.» Kitty remplit de thé fumant la tasse de Neeve. «Buvez ça, ordonna-t-elle. Vous avez l'air à bout.» Elle regarda Myles en face. «Si je ne me trompe pas, Neeve pense qu'Ethel Lambston n'aurait pas porté délibérément ce tailleur de la manière où on l'a trouvé sur elle.

– Je sais qu'elle n'aurait pas choisi

ce chemisier», dit Neeve. Elle affronta le regard incrédule de Myles. «Visiblement, son corps a été transporté. Existe-t-il un moyen d'établir si quelqu'un a pu l'habiller après sa mort?»

Douglas Brown n'ignorait pas que la brigade criminelle avait l'intention de venir perquisitionner chez Ethel. Mais il eut malgré tout un choc en les voyant se présenter. Quatre enquêteurs débarquèrent dans l'appartement. Il les regarda répandre de la poudre sur les surfaces, passer tapis, sol et meubles à l'aspirateur, soigneusement sceller et étiqueter les sacs de plastique contenant la poussière, les fibres et les particules qu'ils avaient ramassés, examiner avec minutie et renifler le petit tapis d'Orient près du bureau d'Ethel.

(A suivre)

Football - Gala du football suisse: Chapuisat honoré

La plus belle récompense

Grand absent du premier gala du football suisse, organisé par Profoot hier soir à Berne, Stéphane Chapuisat a pourtant reçu la plus belle récompense, le prix du meilleur joueur suisse de l'année 1994 que lui a remis Alexi Lalas, le défenseur de l'équipe nationale des Etats-Unis.

L'attaquant de Borussia Dortmund, opéré du genou samedi à la suite d'un accident survenu jeudi dernier à l'entraînement, s'est déclaré soulagé que ses ligaments intérieurs ne soient pas touchés, lors d'un entretien téléphonique avec l'animateur de la soirée. L'ancien joueur de Lausanne ne cachait pas sa satisfaction d'être assuré de pouvoir jouer au football une fois guéri. Visiblement ému, Pierre-Albert Chapuisat, ex-international suisse et père de Stéphane, a reçu le prix qui revient à son fils. Après son entraîneur Christian Gross, Grasshopper a une nouvelle fois été à l'honneur. Murat Yakin s'est vu délivrer le prix du meilleur espoir suisse pour 1994 par le recordman des sélections en équipe nationale suisse, Heinz Hermann. Tout un symbole!

Enfin, c'est un ancien joueur du club zurichois, Thomas Bickel, la nouvelle recrue du club japonais de Vissel Kobé, qui a obtenu le prix du meilleur joueur de LNA. Une récom-

pense que lui a remise son ancien coéquipier brésilien Giovane Elber (Stuttgart).

PASCOLO PLÉBISCITÉ

Le Servettien Marco Pascolo a été élu meilleur gardien de la saison 1994. C'est l'ancien international belge Jean-Marie Pfaff qui lui a remis son prix.

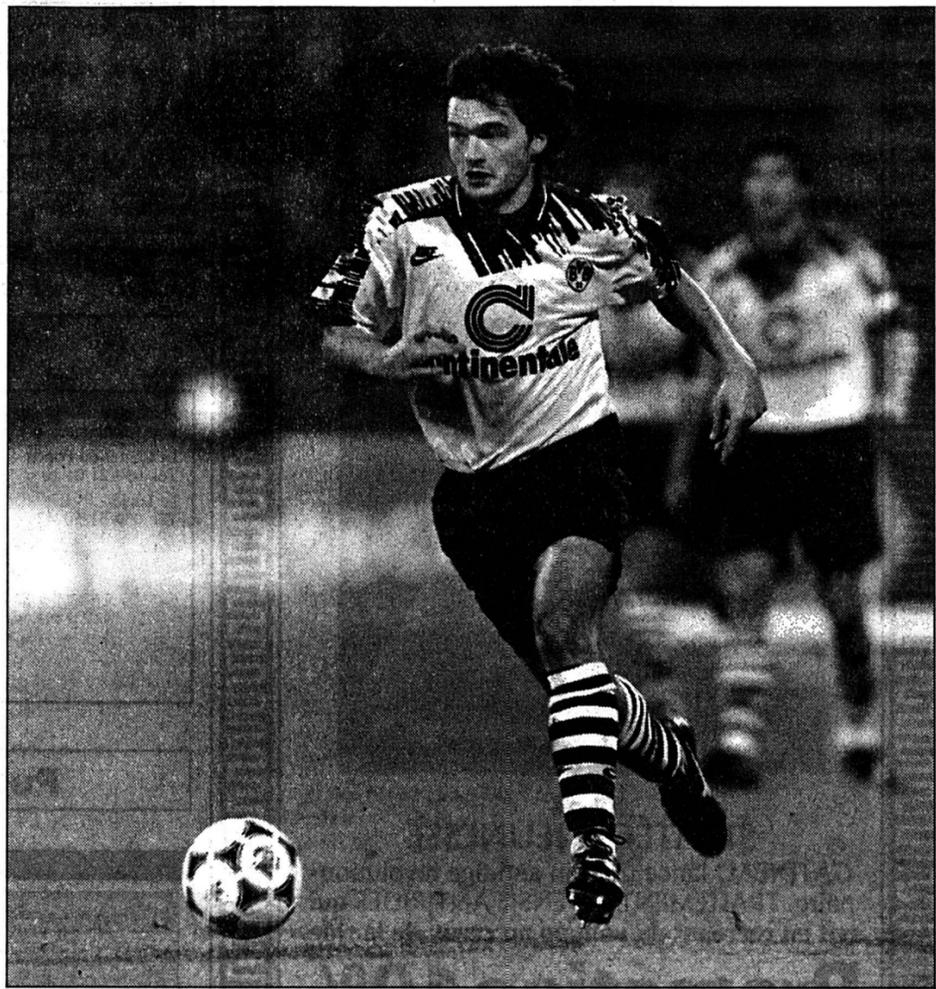
Rolf Fringer (FC Aarau) a quant à lui reçu des mains du sélectionneur national, Roy Hodgson, le prix récompensant le meilleur entraîneur de l'année. Walter Gagg, directeur technique de la FIFA, a ensuite décerné le prix de la meilleure équipe à Grasshopper, qui a remporté la précédente édition de la Coupe de Suisse.

C'est ensuite Erwin Koeman, l'un des prestigieux invités de la soirée, qui a remis à Beat Sutter (Yverdon) le prix du meilleur joueur de LNB.

DU BEAU MONDE

Ce premier gala du football suisse a été marqué par la présence de nombreuses personnalités dont celle du sélectionneur national Roy Hodgson, convié à la table d'honneur en compagnie de Walter Gagg, directeur technique de la FIFA.

Stéphane Chapuisat indisponible, Ciriaco Sforza et Alain Sutter étaient les deux seuls mercenaires suisses évoluant dans le championnat de Bundesliga présents dans la capitale. Ils ont retrouvé l'espace d'une soirée leurs coéquipiers de l'équipe nationale suisse, dont notamment



Stéphane Chapuisat

Une récompense qui le consolera de ses déboires.

(Lafargue)

Deux nouveaux - Pour compenser les absences de Stéphane Chapuisat et de Murat Yakin, l'entraîneur national Roy Hodgson a fait appel aux Bâlois Mario Cantaluppi (21 ans) et Marco Walker (25) pour le camp d'entraînement en vue de Hongrie - Suisse qui débute aujourd'hui à Montreux. (si)

BRÈVES

Football

Sacchi ignore Vialli

Bien que réclamé par les médias de la Péninsule, le retour de Gianluca Vialli au sein de l'équipe d'Italie ne se fera pas à l'occasion des matches éliminatoires de l'Euro 96 contre l'Estonie (samedi) et contre l'Ukraine (le 29 mars). L'entraîneur national Arrigo Sacchi n'a pas fait figurer l'attaquant de la Juventus dans sa sélection au sein de laquelle on trouve en revanche deux coéquipiers de Vialli, retenus pour la première fois: Fabrizio Ravanelli et Alessandro Del Piero.

AC Milan - Juventus le 1er avril

Le match AC Milan - Juventus, prévu le 2 avril dans le cadre de la 25e journée du championnat d'Italie, a été avancé au 1er avril à indiqué la Ligue nationale des professionnels. La décision a été prise à la demande des deux clubs, l'AC Milan jouant à Paris contre le PSG le 5 avril la demi-finale aller de la Ligue des champions alors que la Juventus recevra les Allemands du Borussia Dortmund en Coupe de l'UEFA le 4 avril.)

PSG - OM le 11 avril

La demi-finale de la Coupe de France opposant Paris Saint-Germain à l'Olympique de Marseille, initialement prévue le 12 avril, a été avancée au 11 avril, a indiqué la commission centrale de la Coupe de France de la Fédération française de football (FFF).

Un but de 100 mètres!

Le gardien de Aarhus Lars Winfield (32 ans) a réussi un but de 100 mètres face à Odense (2-1) lors d'une rencontre comptant pour le championnat du Danemark. A l'aide d'un vent violent, Winfield a dégage le ballon qui a rebondi 20 mètres devant son adversaire avant de terminer sa course au fond des filets, donnant du même coup deux longueurs d'avance pour Aarhus à la 48e minute.

Hockey sur glace

Juniors élite:

Davos sacré

Davos a remporté le championnat suisse des juniors élite pour la troisième fois après 1977 et 1983 en battant Ambri-Piotta en deux manches (2-1 et 2-0) dans une finale disputée au meilleur des trois rencontres.

Le palmarès

Meilleur joueur suisse de l'année 1994: Stéphane Chapuisat (Borussia Dortmund).
Meilleure équipe suisse de l'année: Grasshopper (vainqueur de la Coupe de Suisse).
Meilleur gardien suisse: Marco Pascolo (FC Servette).
Meilleur entraîneur 1994: Rolf Fringer (FC Aarau).
Meilleur joueur de LNA: Thomas Bickel (Grasshopper).
Meilleur joueur de LNB: Beat Sutter (Yverdon).
Meilleur espoir suisse: Murat Yakin (Grasshopper). (si)

Procès VA-OM: Bernard Tapie bat en retraite

«J'ai menti de bonne foi»

Bernard Tapie a déclaré lundi au procès VA-OM avoir «menti de bonne foi» en soutenant qu'il avait rencontré le député-maire de Béthune Jacques Mellick le 17 juin 1993 dans son bureau parisien.

Dernier des prévenus à avoir hier matin exposé à la barre du tribunal correctionnel de Valenciennes sa «dernière version de l'affaire», selon le mot du président Langlade, l'ancien président de l'OM a battu en retraite après les aveux tardifs de son faux témoin numéro 1.

«C'est Jacques Mellick qui m'a contacté en juillet 1993 pour me dire qu'il m'avait rencontré le 17 juin» a-t-il expliqué, poursuivant qu'en «dépit des rumeurs et indices mettant en cause son témoignage», le maire de Béthune lui avait «chaque fois démontré qu'il avait raison».

«De toute façon, il y a un moment que Mellick ne me sert plus à rien puisqu'il devait être parti de BTF à 14 h 45», a-t-il argumenté en référence aux accusations de Boro Primorac qui fixent la tentative de subornation dont il se dit victime aux alentours de 15 h.

«J'ai menti de bonne foi», a conclu, fidèle à son aplomb, le député des Bouches-du-Rhône, dans une justification périlleuse

de sa petite phrase prononcée dimanche soir sur France 2. Et le président Bernard Langlade d'ironiser: «mentir de bonne foi, c'est un vrai sujet de philosophie...»

Prolonge en révélations, Jean-Pierre Bernès avait quelques minutes plus tôt enfoncé un peu plus son ancien patron. L'ancien directeur général de l'OM a reconnu qu'il n'avait jamais appelé Boro Primorac au Novotel, la veille du match VA-OM, comme il l'avait toujours soutenu, accréditant la thèse d'une tentative de contre-corruption de l'USVA. «Nous étions convenus avec M. Tapie que Primorac me servirait d'alibi», a-t-il précisé.

Après cet ultime règlement de comptes, c'est Me Eric Dupont Moretti, l'avocat de Jacques Glassmann, qui s'est chargé de plaider le premier pour les parties civiles en début d'après-midi. Fustigeant «le système Tapie, qui broie l'homme au profit de la gagne et du fric», l'avocat chauffé à blanc s'est livré sur tous les registres à un florilège de petites phrases assassines.

L'émotion: «je suis le défenseur d'un remplaçant à vie (...), sifflé sur tous les terrains (...), victime d'un carton noir parce qu'il a eu le courage de dénoncer le règne de la magouille». L'iro-

nie: «Mellick est au mensonge ce que Richter est aux séismes. On dira maintenant qu'un mensonge est grimé à deux sur l'échelle de Mellick». Ou encore: «on raconte à l'Assemblée que si de Gaulle a lancé son appel le 18 juin, c'est parce que le 17, il était chez Tapie avec Mellick».

Outre les joueurs, certains présidents de clubs avaient effectué le déplacement à l'instar

de Paul-Annik Weiler (FC Servette), Ernst Lämmlé (Aarau) et Romano Spadaro (Grasshopper). Les entraîneurs des clubs helvétiques ne voulaient à aucun prix manquer ce premier gala du football suisse puisque Claude Andrey (Bâle), Christian Gross (Grasshopper), Rolf Fringer (Aarau) et Martin Trumpler (Lausanne) s'étaient également déplacés.

La Ligue nationale avait quant à elle délégué Ralph Zloczower et Piermarco Zen Ruffinen, membres de son comité. On remarquait encore la venue de Giangorgio Spiess, directeur des équipes nationales, de l'ancien international Ely Tacchella, président des amis de l'équipe nationale, de Hugo Steinegger, directeur du Tour de Suisse, ainsi que de l'ancien champion du monde du lancer du poids Werner Gunthör. (si)

Bayern Munich engage encore un Suisse

Sforza après Sutter

L'international suisse Ciriaco Sforza (25 ans/29 sélections), actuellement au FC Kaiserslautern, a signé un contrat de trois ans, valable jusqu'au 30 juin 1998, avec le Bayern Munich. Le contrat qui le liait avec le club du Betzenberg arrivait à échéance à la fin de cette saison.

La signature du contrat s'est faite sous réserve de la visite mé-

dicale que Sforza passera mercredi devant le médecin du Bayern. Ciriaco Sforza intéressait également l'Inter Milan et la Lazio de Rome. Au début mars, le FC Kaiserslautern lui avait offert, pour deux millions de marks, une prolongation de contrat de trois ans. Il avait refusé cette offre.

(si)

À L'ÉTRANGER

Angleterre

Norwich City - Ipswich Town 3-0

CLASSEMENT

1. Blackburn	34	23	7	4	70-29	76
2. Manches U.	34	21	7	6	63-24	70
3. Newcastle	33	18	9	6	55-33	63
4. Liverpool	31	16	9	6	54-26	57
5. Nottingham	34	16	9	9	53-38	57
6. Leeds	32	14	10	8	44-30	52
7. Tottenham	32	14	9	9	52-42	51
8. Wimbledon	33	13	6	14	39-54	45
9. Sheffield W.	35	11	10	14	43-46	43
10. Coventry	35	10	13	12	37-53	43
11. Norwich	34	10	12	12	33-38	42
12. Queen's Park	31	11	8	12	49-50	41
13. Manches C.	33	10	11	12	43-50	41
14. Arsenal	33	10	10	13	36-37	40
15. Chelsea	32	10	10	12	40-45	40
16. Aston Villa	34	9	12	13	46-48	39
17. Everton	34	9	12	13	37-46	39
18. West Ham	34	10	7	17	33-44	37
19. Crystal P.	32	8	10	14	23-34	34
20. Southampt.	31	6	15	10	41-50	33
21. Ipswich To.	33	6	5	22	31-75	23
22. Leicester	34	4	9	21	36-66	21

Portugal

Gil Vicente - FC Porto 0-1

CLASSEMENT

1. FC Porto	25	21	3	1	55-12	45
2. Lisbonne	25	17	7	1	42-15	41
3. Benfica	25	17	3	5	45-17	37
4. Guimaraes	25	13	6	6	42-33	32
5. Tirsense	25	12	4	9	29-21	28
6. Farense	25	10	5	10	27-28	25
7. Maritimo	25	9	7	9	28-32	25
8. Leiria	25	9	7	9	28-34	25
9. Boavista	25	10	4	11	30-35	24
10. Braga	25	9	5	11	27-36	23
11. Belenenses	25	8	4	13	24-27	20
12. Salgueiros	25	8	4	13	33-38	20
13. Gil Vicente	25	6	8	11	20-27	20
14. Chaves	25	7	6	12	24-37	20
15. Estrela	25	5	9	11	24-34	19
16. Beira Mar	25	7	4	14	26-40	18
17. Madeira	25	5	7	13	22-39	17
18. Setubal	25	2	7	16	18-39	11



JEANNE GATINEAU
PARIS

L'OBSTACLE AU TEMPS.



STRATEGIE JEUNESSE

GATINEAU lance un soin anti-âge révolutionnaire, TRAITEMENT INTENSIF ANTIRIDES qui agit en recréant du volume au creux de la ride.

Promotion 10%
sur tous les produits Jeanne Gatineau

du mardi 21 mars
au samedi 1er avril

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L.-Robert



centrale

Secteur cosmétique

Cartes acceptées

Avenue Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 40 23/24

132-768567

Sols
parquets
tapis

**La base
du confort**

Bolomey

REVÊTEMENTS DE SOLS
Moquette, lino, plastique
Rue du Bois-Noir 41
☎ 039/26 03 26. Privé: 039/26 93 78
Natel 077/377 349
2300 La Chaux-de-Fonds
132-762308

SOL & LIT

R. Estenso Rue du Parc 94
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 23

REVÊTEMENTS DE SOLS
TAPIS, PLASTIQUES
PARQUETS, RIDEAUX
LITERIE, DÉCORATION
MEUBLES, TAPIS D'ORIENT
STORES
132-76477

DIVERS

Jeudi 23 mars à 20 h 15

Restaurant Bel-Etage (1er étage), avenue Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds

Grand défilé de mode boutique **KATYA**
Collections printemps/été

Avenue Léopold-Robert 45
☎ 039/23 45 23 - La Chaux-de-Fonds



CONTROLE GRATUIT DE L'AUDITION ET ESSAIS
DES DERNIERES NOUVEAUTES : APPAREILS
AUTOMATIQUES OU AVEC TELECOMMANDE.

• Fournisseurs : AI-AVS-CNA-AMF

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

2302 La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 61 - Tél. 039/ 23 34 07
Près de la pharmacie Pillonel

Place réservée pour
votre annonce.
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 50 42



PUBLICITAS

CHARLES REUGE
EN 1865

En exclusivité chez:
REUGE HORLOGERIE
Daniel-Jean Richard 13
La Chaux-de-Fonds

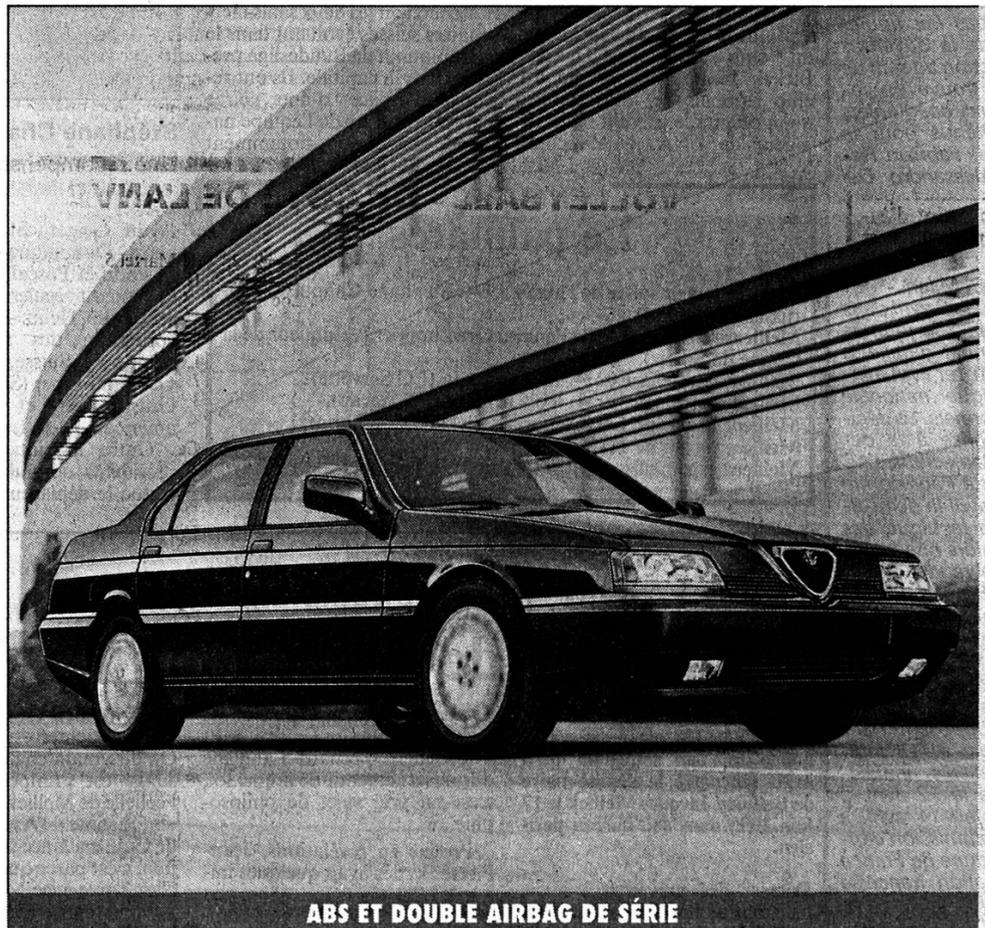
**Montres automatiques à musique,
pendentifs, répétitions**



132-764037

Publicité intensive, Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS



ABS ET DOUBLE AIRBAG DE SÉRIE

TRADITION ET PASSION ALFA ROMEO SATISFAISANT AUX PLUS HAUTES EXIGENCES - TEL ÉTAIT L'OBJECTIF DU DÉVELOPPEMENT DE L'ALFA 164. LE RÉSULTAT EST UNE LIMOUSINE DE CLASSE SUPÉRIEURE QUI ALLIE À LA PERFECTION ÉLÉGANCE, SPORTIVITÉ, TECHNOLOGIE RAFFINÉE, SÉCURITÉ ET CONFORT. AFIN DE VOUS OFFRIR ENCORE PLUS DE CONFORT, LA CLIMATISATION AUTOMATIQUE D'UNE VALEUR DE FR. 3100.- (TVA INCL.) EST PROPOSÉE SANS SUPPLÉMENT DE PRIX SUR L'ALFA 164 2.0 TS, 2.0 TS SUPER, 2.5 TD ET 3.0 V6 12V SUPER (VERSIONS SPÉCIALES).

ALFA 164.
POUR LES EXIGENCES ÉLEVÉES.

**AVEC CLIMATISATION AUTOMATIQUE D'UNE VALEUR
DE FR. 3100.-, GRATUITE.**

La Chaux-de-Fonds: Garage Auto-Centre EFSA, 039/28 66 77
Le Locle: Garage & Carrosserie G. Rustico, 039/31 10 90 • St. Brais: Garage Joseph Froidevaux,
066/58 46 76

Cuore Sportivo



18-216166

Automobilisme - F1: l'ombre d'Ayrton Senna plane toujours

Un immense vide

Le Brésil pleure toujours son héros disparu, Ayrton Senna da Silva, mort le 1er mai 1994 sur le circuit d'Imola. Favellas et quartiers riches restent aujourd'hui encore unis dans la même douleur. Un chagrin à peine atténué en juillet dernier quand la «Selecao» avait ramené la Coupe du monde de football au pays.

A quelques jours du premier Grand Prix du Championnat du monde 1995 de Formule 1, dimanche sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo, ce mardi 21 aurait dû être synonyme de joie pour les Paulistes. Senna aurait célébré son trente-cinquième anniversaire, avant de provoquer, à partir de vendredi, l'enthousiasme de tous ses compatriotes dans les gradins d'Interlagos, devant les écrans de télévision, à l'écoute des transistors qui fleurissaient partout dans le pays

dès que «Magic» s'élançait sur la piste au volant de sa monoplace.

Pour la première fois depuis 1984, Ayrton Senna ne sera pas au rendez-vous des premiers essais d'une saison de F1. Et l'ombre de «Magic» planera sur la piste, dans les stands et le paddock de Sao Paulo. Il ne se passera pas un instant sans que sa mémoire ne soit présente dans tous les esprits.

LA PRESSION SUR BARRICHELLO

Rubens Barrichello, le «petit frère», ressentira certainement tout le poids de lourdes, très lourdes responsabilités sur ses épaules au moment de prendre la piste à bord de sa Jordan-Peugeot. Tous les Brésiliens reporteront sur lui l'affection, l'espoir, le rêve dont seul Senna, hier, était le dépositaire. Ce «Magic», motif de fierté, qui véhiculait l'image d'un Brésil triomphant dans le monde entier en brandissant le drapeau «vert et jaune» à

chacun de ses nombreux tours d'honneur.

MÊME SCHUMACHER

Mais le Brésil n'est pas seul à être toujours orphelin de son champion. La Formule 1, elle aussi, éprouve bien des difficultés à se remettre des conséquences d'Imola. Sans Senna, elle a perdu de sa saveur.

Certes, l'Allemand Michael Schumacher possède l'envergure, le talent, d'une «star». Ce qui ne suffit pas, toutefois, à faire oublier Ayrton Senna qui, au-delà de ses exploits au volant, savait émouvoir, attendrir.

A Imola, la veille de son accident mortel, Senna avait adressé une petite phrase à l'intention de Prost, son ennemi d'hier: «Alain, tu me manques», avait-il lancé au micro, avant de décrire un tour du circuit d'Imola pour la télévision française. Aujourd'hui c'est à notre tour de lui dire: «Ayrton, tu nous manques». (si)



Rubens Barrichello

Une succession bien lourde à assumer.

(Keystone)

Rosset reprend - Quarante-cinq jours après s'être fracturé le pied droit lors de son simple de Coupe Davis contre Jacco Eltingh, Marc Rosset a repris le chemin des courts. Hier matin, le champion olympique a frappé la balle pendant une heure sur la terre battue «indoor» du TC des Tuileries. Après un tournoi-exhibition la semaine prochaine au Texas, Rosset effectuera son vrai retour le 10 avril à Barcelone. (si)

Olympisme - Atlanta
Mort d'un ouvrier

Une des infrastructures du stade olympique de 85.000 places en cours de construction à Atlanta en vue des Jeux olympiques de 1996 s'est effondrée, provoquant la mort d'un ouvrier.

Trois autres personnes ont été blessées par la chute de cette tour supportant 24 projecteurs. Les secours n'ont pas été en mesure de préciser la gravité de leur état.

La tour, du côté nord-est du stade, s'est effondrée peu avant midi. Le maire d'Atlanta, Bill Campbell, s'est aussitôt rendu sur place, à deux kilomètres du centre-ville, pour se rendre compte des dégâts.

Le stade, d'un coût de 169 millions de dollars, doit être le théâtre principal des JO de 1996 avant d'être converti en terrain de base-ball à destination de l'équipe locale des Atlanta Braves. Les ouvriers avaient achevé la semaine dernière les derniers travaux de gros œuvre alors que la construction n'était pas censée être terminée avant l'automne. (si)

BRÈVES

Cyclisme

Victoire suisse

Le Norvégien Oles Simensen a pris la tête du classement général du Tour de Normandie amateurs dont la première étape, Mondévillie et Notre-Dame-de-Gravachon (145,6 km), a été remportée par le Suisse Markus Zberg.

Cross-country

Victoires chaux-de-fonnières

Malgré les conditions exécrables, plusieurs Chaux-de-Fonnières se sont distingués lors du dernier Cross des écoliers à La Heutte. Parmi les quatorze représentants du Cross-Club local, Camille-Laure Blum et Stéphane Frikart ont été les plus en vue en s'imposant dans leurs catégories respectives, Ecoliers C (1986-87, 900 m) et Ecoliers B (1984-85, 900 m).

Voile

Annulation à San Diego

Les régates de la deuxième journée des demi-finales de la Coupe de l'America ont été annulées pour cause de vent trop faible au large de San Diego.

Sans porte-parole

Depuis le départ du Français Alain Prost, le rival de toujours, sa référence, «Magic» s'appropriait aussi à s'investir dans un nouveau rôle, celui de porte-parole, de chef de file des pilotes, lui le «seul monstre sacré» en activité. Il était écouté, suivi.

Bernie Ecclestone, vice-président de la Fédération internationale (FIA) et président de l'Association des constructeurs (FOCA), ne se privait d'ail-

leurs jamais de consulter le Brésilien. Aujourd'hui, la présence de Senna serait certainement un élément déterminant dans les discussions entre le président de la FIA, Max Mosley, et les pilotes sur «l'affaire» de la super-licence que la FIA menace de ne pas leur donner s'ils refusent de s'engager par écrit à ne pas critiquer publiquement les circuits du Championnat du monde. (si)

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue. Play-off (demi-finales): NUC III - La Chaux-de-Fonds 2-3. Cerisiers - Colombier 0-3.

Finale: NUC III - Colombier (au meilleur des 3 matches).

Troisième ligue: NUC IV - Colombier II 3-1. Ponts-de-Martel - Bevaix II 3-2.

Classement: 1. Ponts-de-Martel 12-22. 2. Bevaix II 12-18. 3. La Chaux-de-Fonds II 12-18. 4. Corcelles-C 12-12. 5. Colombier II 12-10. 6. Marin 12-6. 7. NUC IV 12-6. 8. Lignières 12-4.

Quatrième ligue: Les Ponts-de-Martel II - Pesoux 1-3. Les Verrières - Ancienne CdF 0-3. Val-de-Ruz II - Le Locle II 3-0.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 10-20. 2. Cressier 10-18. 3. Le Locle II 10-12. 4. Pesoux 10-12. 5. Ancienne CdF 10-4. 6. Les Verrières 10-2. 7. Les Ponts-de-Martel II 10-2.

Cinquième ligue: Val-de-Ruz III - Corcelles-C II 3-2. Corcelles-C II - Bevaix III 0-3. Val-de-Ruz III - Saint-Aubin 0-3.

Classement: 1. Saint-Aubin 10-18. 2. Bevaix III 9-16. 3. Val-de-Travers II 9-14. 4. Marin II 9-8. 5. Val-de-Ruz III 10-6. 6. Le Landeron 10-4. 7. Corcelles-C II 11-2.

Juniors A, groupe 1: Savagnier - Val-de-Ruz 0-3. Colombier II - Val-de-Ruz 3-0.

Classement: 1. Val-de-Ruz 7-12. 2. Colombier II 6-10. 3. NUC 6-4. 4. Savagnier 6-4. 5. Colombier 5-0.

Juniors A, groupe 2: Le Locle - Bevaix 0-3. Cerisiers-G. - Cressier 3-0. Bevaix - Cerisiers-G. 2-3.

Classement: 1. Bevaix 6-10. 2. Cerisiers-G. 6-6. 3. La Chaux-de-Fonds 5-4. 4. Le Locle 5-4. 5. Cressier 5-2.

MESSIEURS

Deuxième ligue. Play-off (demi-finales): Val-de-Ruz - La Chaux-de-Fonds II 3-0. Val-de-Travers - NUC 3-1.

Finale: Val-de-Travers - NUC (au meilleur de 3 matches).

Troisième ligue: NUC II - Savagnier 3-0. Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds III 1-3. La Chaux-de-Fonds - NUC II 0-3. Le Locle - Marin 3-1.

Classement: 1. NUC II 18-34. 2. Cortaillod 16-24. 3. Boudry II 16-24. 4. Marin 16-22. 5. Le Locle 18-20. 6. La Chaux-de-Fonds III 18-20. 7. Le Landeron 17-18. 8. VGH La Chaux-de-Fonds 18-10. 9. Val-de-Ruz II 16-8. 10. Bevaix II 16-4. 11. Savagnier 17-2.

Tournoi JMB. Tournoi du 19 février:

1. BMV 92 8. 2. Le Landeron 7. 3. La Chaux-de-Fonds 6. 4. Colombier 5. 5. Marin 4. 6. TGV-87 3. 7. Val-de-Travers 2. 8. Plateau-de-Diesse 1. Classement général: 1. BMV 92 32. 2. Le Landeron 25. 3. La Chaux-de-Fonds 21. 4. Marin 17. Colombier 16. 6. Plateau-de-Diesse 14. 7. TGV-87 11. 8. Val-de-Travers 8.

MINIVOLLEY

Classements finaux. Catégorie C1 (filles): 1. Fontaines 13,5. 2. La Chaux-de-Fonds 10,5. 3. Val-de-Travers 10. 4. NUC 7,5. 5. Les Geneveys 6. 6. Val-de-Travers II 4,5. 7. La Chaux-de-Fonds II 3. 8. Le Landeron 1. 9. Colombier 13. 10. Val-de-Ruz 9. 11. Lignières II 8. Bevaix 8. 13. Marin 5. NUC volley 5. 15. Lignières 4. NUC II 4.

Catégorie C2 (garçons): 1. Boudry 16. 2. La Chaux-de-Fonds 5. 3. Cressier 3.

Catégorie D1 (filles): 1. Le Landeron 14. 2. Boudry 12. 3. Val-de-Travers 8. 4. Le Landeron II 8. 5. Val-de-Ruz Sport 7. 6. Marin 4. 7. Lignières II 3. 8. Val-de-Travers II 0. 9. Les Ponts-de-Martel II 11. Le Locle 11. 11. Colombier 10. 12. Bevaix 6,5. 13. NUC volley 5,5. 14. Les Ponts-

de-Martel 5. Lignières 5. 16. Bevaix II 2.

Catégorie D2 (garçons): 1. Les Geneveys 18. 2. La Chaux-de-Fonds 15. 3. Val-de-Travers 11,5. 4. Bevaix 7. 5. Les Geneveys II 5,5. 6. Cressier 3.

Catégorie F (mixte): 1. Le Landeron 22. 2. Marin 21,5. 3. Val-de-Ruz 20,5. 4. Les Geneveys 15. 5. Les Ponts-de-Martel II 13,5. 6. Les Ponts-de-Martel 12,5. 7. Le Locle 5,5. 8. Le Locle II 1,5.

OÙ ET QUAND

● TOURNOI FINAL JMB
Dimanche 26 mars, 9 h au Bois-Noir.

COURS POUR FUTURS

ARBITRES
Les cours théoriques auront lieu les 28 et 30 mars, ainsi que les 4 et 7 avril, 19 h 30 au collège de Vauvilliers (Boudry).

● TABLE RONDE DES CLUBS
Pour tous les responsables d'équipes et présidents de club, 31 mars, 20 h à l'Hôtel de Commune à Rochefort.

● TOURNOI ET NUIT DU VBC CRESSIER
Samedi 1er avril dès 14 h. Inscriptions (deux filles au minimum sur le terrain): Ch. Fellmann, Château 5, 2088 Cressier (tél: 038 47 11 81).

VFM: déplacement organisé

Suite à l'engouement enregistré samedi lors de la première manche des barrages contre la délégation de LNB féminine, les dirigeants du VBC Franches-Montagnes (VFM) organisent un déplacement en vue du match retour de samedi prochain à Lucerne. VFM propose à son public de faire le voyage en car.

Les inscriptions préalables sont prises chez Bertrand Faivet, Sommètres 4, Saingnégier (tél: 039/51 15 84). Le prix de cette «excursion» est de 30 frs pour les adultes et de 20 frs pour les enfants (entrée au match non comprise).

Le départ est fixé à 13 h 15 samedi sur la place du Marché-Concours à Saingnégier. (Imp)

Billard - Trois bandes I

Défaites sans gravité

Deux défaites pour le CAB I en trois bandes I, les joueurs du Cercle des amateurs de billard (CAB) ne pavoient pas vraiment ces temps-ci. Reste que ces revers sont sans gravité.

Tant face à Bâle que Genève I, le CAB I a pris une correction (12-4). Contre les Rhénans, Liem (MG: 0,544; MP: 0,417) et Lobsiger (0,417; 0,483) ont remporté chacun deux points de match, alors que Capraro (0,429; 0,533) et Falce (0,368; 0,417) perdaient leurs deux parties respectives. Dans la Cité de Calvin, c'est Liem (0,734; 0,909!), remarquable en la circonstance, et Capraro (0,505;

0,714) qui sauvaient l'honneur. Falce (0,480; 0,566) et Lobsiger (0,438; 0,500) s'en revenaient, eux, sans vaincre. Avant le prochain déplacement sur les bords du Léman, pour y affronter Genève II, le CAB I peut toutefois encore envisager une place sur le podium, la troisième.

En trois bandes II, le CAB II a vengé la première équipe en battant Bâle II (11-5). Ziehli (0,477) s'imposait à deux reprises, tout comme Pham (0,465), Unturk (0,389), lui, apportait deux unités supplémentaires, Houlmann (0,476) signant un nul. Là encore, le bronze est à la portée des Chaux-de-Fonnières. (Imp)

BASKETBALL - ACNBA

DAMES

Espoirs: La Chaux-de-Fonds - Auvornier 29-37. Bellinzona - Auvornier 76-20. Lucerne - Auvornier 62-32.

Juniors: Cortaillod - Bulle 45-66.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Fleurier - Val-de-Ruz 72-67. Fleurier - Cortaillod 79-54.

Classement: 1. Uni III 9-16. 2. Marin 9-16. 3. Université II 10-12. 4. Union II 9-10. 5. Fleurier 10-10. 6. Cortaillod 10-4. 7. Val-de-Ruz 9-2. 8. Union NE III 8-4.

Troisième ligue: Littoral - Auvornier 57-112. La Chaux-de-Fonds II - Corcelles 75-66. La Chaux-de-Fonds III - Val-de-Ruz II 109-89.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 12-24. 2. Corcelles 10-16. 3. La Chaux-de-Fonds III 11-16. 4. Val-de-Ruz II 10-14. 5. Auvornier 12-12. 6. Le Landeron 10-6. 7. Fleurier II 9-4. 8. Saint-Imier 10-4. Littoral 12-0.

Coupe neuchâteloise et bernoise. Groupe 2: Hümbach - Corcelles 86-62.

Classement: 1. Corcelles 4-6. 2. Rapid Bienne II 3-4. 3. Val-de-Ruz 2-2. 4. Hümbach 3-2. 5. Cortaillod 2-0.

Groupe 3. ITV Berne - Uni Berne II 30-72.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 3-6. 2. Uni Berne II 3-4. 3. Marin 3-4. 4. Saint-Imier 3-2. 5. ITV Berne 4-0.

Juniors: Le Landeron - Université 54-76. Rapid Bienne - Berthoud 52-74. Université - Rapid Bienne 128-46.

Classement: 1. Université 9-16. 2. La Chaux-de-Fonds 9-16. 3. Val-de-Ruz 8-8. 4. Marin 9-8. 5. Berthoud 9-8. 6. Le Landeron 10-4. 7. Rapid Bienne 10-4.

Cadets: Fleurier - STB Berne 55-108. Cortaillod - Saint-Imier 75-54. La Chaux-de-Fonds - Marin 106-54. Fleurier - Rapid Bienne 39-102.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 12-24. 2. Berne 12-20. 3. Marin 10-14. 4. Union 11-12. 5. Université 10-10. 6. Rapid Bienne 12-6. 7. Cortaillod 12-6. 8. Saint-Imier 12-6. 9. Fleurier 10-0.

Scolaires: STB Berne - Marin 108-30. La Chaux-de-Fonds - Université 35-105. Rapid Bienne - Union NE 28-86.

Classement: 1. Université 8-16. 2. STB Berne 8-12. 3. Marin 8-10. 4. Cortaillod 7-8. 5. La Chaux-de-Fonds 9-2. 6. Rapid Bienne 8-0. 7. Union NE 7-8.

Championnat mini, tournoi de Marin: Université - Marin 28-48. Cortaillod - Union 63-8. Val-de-Ruz - Université 89-14. Union - Marin 30-57.

VOLTA MEGA

95053

279.-
au lieu de 410.-

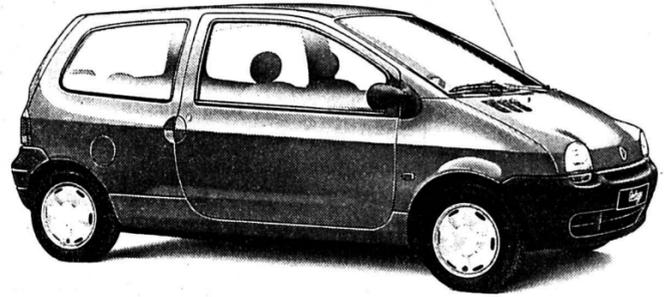


Aspirateur "VOLTA MEGA"
300-1350 Watt, tube alu telescopique

PLACETTE
Le grand magasin

3-259352

DEMARREZ!
TWINGO EASY
ELLE EMBRAYE
AUTOMATIQUEMENT!



LA NOUVELLE TWINGO EASY BOUSCULE JOYEUSEMENT LES TRADITIONS! ELLE BONDIT ALLÈGREMENT DANS LE FUTUR SIÈCLE GRÂCE À SA NOUVEAUTÉ MONDIALE. UN EMBRAYAGE AUTOMATIQUE HIGH TECH QUI RÉUNIT LES AVANTAGES DES TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES ET MANUELLES! POUR LE RESTE, C'EST TOUT SIMPLEMENT UNE ÉPATANTE TWINGO QUI, POUR FR. 14850.- (NET) DÉJÀ, EN MET PLEIN LA VUE: VERROUILLAGE CENTRAL, RÉTRO-

VISEURS EXTÉRIEURS ET LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES, NOUVELLES TEINTES GAÏES ET MÊME ABS, CLIMATISATION OU TOIT OUVRANT EN OPTION.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

TWINGO. A VOUS D'INVENTER LA VIE QUI VA AVEC.

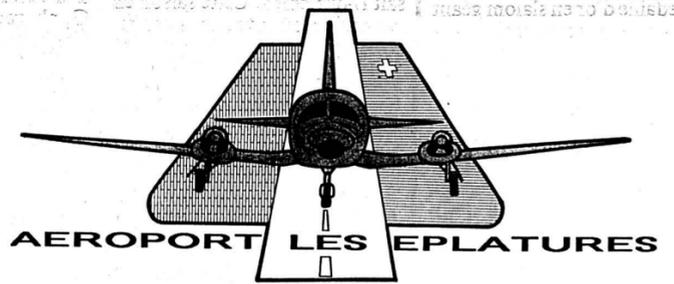
144-717296

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds

P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	Garage Cuenot, rue du Marais	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	Garage du Carrefour Montandon	37 11 23
Saint-Imier	Garage du Midi SA, R. Grosclaude	41 21 25

L'annonce, reflet vivant du marché



EMO, MILAN

12-19 mai 1995

Vols les 16 et 17 mai 1995

Départ de l'aéroport des Eplatures à 7 h, arrivée à 8 h
Départ de l'aéroport de Milan à 18 h 30, arrivée à 19 h 30
Prix du vol aller/retour par personne: Fr. 585.-

DRUPA, DÜSSELDORF

5-18 mai 1995

Vols les 8 et 9 mai 1995

Départ de l'aéroport des Eplatures à 7 h, arrivée à 8 h 45
Départ de l'aéroport de Düsseldorf à 18 h 30, arrivée à 20 h 15
Prix du vol aller/retour par personne: Fr. 880.-

Pour tous renseignements (autres dates), réservations: **AÉROPORT LES ÉPLATURES**, ☎ 039/26 82 55, fax 039/26 79 00

132-768548

MINI-ANNONCES

immobilier

A vendre à Travers: **VILLA 5 1/2 PIÈCES**. Construction 1987. Bas prix. ☎ 038/63 30 15, le soir. 28-15067

A louer jusqu'au 31 octobre 1995: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** et cuisine dans immeuble ancien du centre ville. Loyer réduit. Faire offre sous chiffre O 132-767854 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **GRAND 2 PIÈCES**. Cuisine non agencée. Fr. 689.-, charges comprises. Pour le 1er juillet. ☎ 039/28 59 71, privé. ☎ 039/31 19 22, prof. 132-768008

A louer au Locle: **APPARTEMENTS DE 4 1/2 ET 5 1/2 PIÈCES** dans immeuble neuf. Loyer adapté à votre situation familiale et à votre revenu. ☎ 039/31 71 45 (pour visiter) 132-768373

A louer au Locle: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Rénové, salle de bains. Centre ville, Daniel-JeanRichard 32. Libre à convenir. Fr. 750.-, plus charges. ☎ 039/31 59 79 132-768425

Urgent! A louer **2 1/2 PIÈCES**. Fr. 580.-, charges comprises. ☎ 039/23 58 55, journée. ☎ 039/24 13 61, soir. 132-768543

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 612.-, charges comprises. Pour le 1er mai. Quartier Foulets. ☎ 039/23 39 59 132-768581

A louer, Le Locle, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Cuisine équipée, bain/WC. Grande-Rue. Fr. 560.-, charges comprises. ☎ 039/31 21 21 157-715513

A louer, Le Locle, **LOCAL**, 80 m². Equipé eau chaude, WC. Daniel-JeanRichard 5. Loyer à discuter. ☎ 039/31 21 21 157-715514

A Couvet: **BEL APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES** avec balcon et terrasse. Refait à neuf. Place de parc. Fr. 690.-, charges comprises. Pour visiter: ☎ 038/63 15 49, 28-15095

A louer au Locle, rue des Cardamines, **BEL APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**. Fr. 990.-. ☎ 038/53 50 82 132-768564

Sonvilier. A louer immédiatement **GRAND APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 595.- ☎ 039/41 55 47 132-768579

A louer **GARAGES DANS PARKING COLLECTIF**. Télécommande. Armoire pour pneus, skis, etc. Rue du Locle. ☎ 039/26 73 35 132-768561

Le Locle, Billodes 65: **GRAND 3 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon, cave, chambre haute. ☎ 038/25 89 64 ou ☎ 038/24 20 19. Prix intéressant. 28-14957

Couple neuchâtelois, deux enfants, habitant Perth (Australie) cherche **MAISON, APPARTEMENT** à échanger, louer, garder pour un à trois mois, entre août et décembre 1995. ☎ 039/23 08 29 132-768470

offres d'emploi

Monsieur septuagénaire recherche **DAME DE COMPAGNIE**, rétribuée, ayant permis de conduire. Ecrire sous chiffre U 132-768538 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

amitié, mariage

CADRE RECHERCHE COMPAGNE, non-fumeuse (45-55), pour un beau voyage d'amitié, de tendresse et d'amour, aimant danser. Ecrire sous chiffre L 28-15090 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

divers

PARENTS! Des questions éducatives vous préoccupent? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi: 18-22 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures. Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16 28-14186

demandes d'emploi

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/28 07 83 132-768500

ÉLECTRICIEN ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL, responsable de chantier, installation courant faible et informatique, cherche poste stable. Canton de Neuchâtel. ☎ 0033/81 57 07 66 132-768540

Jeune fille avec permis C cherche à faire **HEURES DE MÉNAGE ET REPAS-SAGE**. ☎ 039/28 95 14 132-768557

Cherche travail: **AIDE DE CUISINE ET DIVERS**. Double nationalité. ☎ 0033/81 43 24 02 132-768560

spectacles, loisirs

ACCORDÉONISTE. La musique idéale pour anniversaires ou soirées. ☎ 039/31 52 27 157-715508

cours privés

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ☎ 039/31 17 85 157-715353

marché de l'occasion

RENAULT SAFRANE 2.2, 12 V, 1993, 10000 km, pack confort, radiocassette, jantes alu. ☎ 039/61 16 82 132-768488

RENAULT 21 GTX SYMPHONIE, 1989, 60000 km, pack confort, radiocassette. ☎ 039/61 14 70 132-768489

A vendre **FIAT UNO 1.4 IIE**, turbo, année octobre 1991, 56000 km, expertisée. Cédée: Fr. 11 500.-. Changement de situation. ☎ 039/23 39 59, heures repas. 132-768582

Tarif Fr. 1.- le mot, TVA en sus (minimum 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Paysagistes Fleuristes La main verte



Si vous aimez votre jardin...

Dominique Hug

Taille - Elagage - Rabattage

Recorne 37, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 08 22

132-754722



Vos fleurs et arrangements

OUVERT dimanche de Pâques de 9 à 12 heures

G. Wasser

Fleurop-Service

Serre 79

☎ 039/23 02 66

132-756056

Ski alpin - Coupe du monde: deux grands champions couronnés

Le mérite et la classe

Nul, dans les milieux du ski alpin, ne contestait la première victoire au classement général de la Coupe du monde d'Alberto Tomba, au soir des épreuves de clôture de la saison 1994-1995 à Bormio. Mais les conversations roulaient plus sur le formidable final de la compétition féminine, remporté au finish par Vreni Schneider...

Il faut en effet dissocier les cas de l'Italien et de la Glaronaise. Le premier mérite sans doute de figurer au palmarès. N'a-t-il pas, en effet, remporté onze courses cet hiver? Une performance remarquable puisque seuls le Suédois Ingemar Stenmark (13 en 1979) et le Français Jean-Claude Killy (12 en 1967) ont fait mieux.

Mais, comme il a soigneusement évité - depuis 1989 - d'emprunter la moindre piste de vitesse, il n'apparaît pas comme le skieur «complet» de l'année qu'entendaient couronner les organisateurs en modifiant, en 1978, le règlement de la Coupe du monde, après les trois victoires consécutives de Stenmark.

LES EXCUSES DE MADER

Dauphin de l'Italien, Günther Mader, qui admire le «phénomène» Tomba, estimait par exemple que l'actuel calendrier était défavorable aux skieurs pratiquant toutes les disciplines. «Il y a trop de déplacements, disait l'Autrichien. Cette saison en particulier où, avec tous ces reports, on n'a pas eu le temps de s'entraîner entre deux courses.»

La Coupe du monde masculine a en effet été beaucoup plus

perturbée que la compétition féminine. Certes, les deux courses supprimées n'auraient pas suffi à Mader (à supposer qu'il gagne le super-G et la descente annulés) pour s'imposer. Mais la lutte aurait peut-être été plus équilibrée.

SEIZINGER PERSISTE

En revanche, elle le fut, et jusqu'au bout, entre Vreni Schneider et Katja Seizinger, puisque le globe de cristal changea sans cesse de mains jusqu'à l'arrivée du dernier slalom. Les deux championnes étaient d'ailleurs aussi épuisées l'une que l'autre, dimanche soir à Bormio.

Mais la Suisse, avant de donner un ultime récital technique dans la deuxième manche du slalom, avait surmonté une nouvelle fois ses appréhensions pour dévaler la descente - et prendre les 29 points d'une neuvième place méritoire - pour rappeler que le talent et la classe, qu'elle possède pourtant au plus haut niveau, ne suffisent pas toujours...

La performance de l'Allemande entre les piquets (sixième temps de la deuxième manche) est presque de même nature. La championne olympique de la descente s'est astreinte, cet hiver, à de longs entraînements pour ajouter quelques armes à sa panoplie. Au point de faire naître une polémique à son sujet, certains estimant que ces efforts lui avaient fait perdre de ses qualités de descendueuse.

Il est vrai que Katja Seizinger, si elle est restée la reine du super-G, n'a gagné aucune épreuve de vitesse pure cet hiver. «Mais je maintiens que j'ai eu raison de travailler le slalom. D'ailleurs, les statistiques prouvent que j'ai gagné plus de points dans cette



Vreni Schneider - Alberto Tomba
La Glaronaise et l'Italien peuvent rigoler.

(Keystone)

discipline que j'en ai perdus en descente. Et au total, j'ai marqué plus de points cette année que l'année dernière.»

Rendez-vous est déjà pris pour la saison prochaine, entre ces deux championnes «toutes catégories», pour autant que

Vreni Schneider ne décide pas de mettre un terme à sa carrière...

(si)

Gains: Tomba loin devant

Alberto Tomba et Vreni Schneider arrivent également en tête du classement aux gains pour la saison. Mais l'Italien, avec 308.500 fr de primes, laisse loin derrière lui la Glaronaise, qui a gagné 141.180 fr.

Voici le classement aux gains. Messieurs: 1. Tomba (It) 308.500 francs. 2. Alphand (Fr)

104.000. 3. Assinger (Aut) 91.700. 4. Girardelli (Lux) 76.000. 5. Kosir (Sln) 63.000. Puis: 14. von Grünigen (S) 35.200.

Dames: 1. Schneider (S) 141.180. 2. Street (EU) 96.740. 3. Zeller-Bähler (S) 86.240. 4. Seizinger (All) 57.740. 5. Wachter (Aut) 55.650. (si)

Entraînements annulés - Les entraînements de descente des prochains championnats suisses qui étaient prévus hier tant aux Crosets (filles) qu'à Bad Ragaz/Pizol (messieurs) ont été annulés en raison des chutes de neige de la nuit. Les compétitions débuteront officiellement jeudi et se poursuivront jusqu'à dimanche. (si)

CM juniors

La razzia continue

La razzia suisse aux championnats du monde juniors de Voss, en Norvège, se poursuit. Après les médailles d'or de Sylviane Berthod (descente) et Marlies Oester (slalom), c'est la Valaisanne Karin Roten qui a remporté le slalom géant.

La skieuse de Loèche-les-Bains s'est imposée avec 0"35 d'avance sur la Suédoise Sandra Haell Dahl et 0"71 sur la Vaudoise Catherine Borghi. Karin Roten s'adjuge ainsi sa deuxième médaille d'or en slalom géant après celle conquise, il y a deux ans, au Monte Campione (It). L'an dernier, elle avait terminé deuxième derrière la Canadienne Mélanie Turgeon à Lake Placid (EU). (si)

BRÈVES

PMUR

Un non-partant

Le PMU nous informe que lors de la réunion qui se déroulera ce soir sur l'hippodrome de Vincennes dans le Prix Cygnus (troisième course, Tiercé - Quarté+ - Quinté+), le cheval numéro 4 «VANINA DU BERRE» sera non-partant.

Hippisme

Lauriers pour «Wandonga du Cerisier»

A Elgg, Laurence Schneider, cavalière de Fenin, avait glané des lauriers sur son cheval «Wandonga du Cerisier», élevé chez le Chaux-de-Fonnier Daniel Chieccoli, en terminant 3e d'un M II très relevé remporté par Willy Melliger sur «Calvaro».

Tennis

Sanchez éliminée

L'Espagnole Arantxa Sanchez, numéro 1 mondiale et tête de série numéro 1, a été éliminée par l'Américaine Marianne Werdel Witmeyer, 6-2 7-5, au troisième tour du tournoi de Key Biscayne.

Affaire Seles: agresseur rejugé

Le chômeur allemand qui avait poignardé Monica Seles en avril 1993 à Hambourg, par amour pour Steffi Graf, sera rejugé en appel à partir d'aujourd'hui, après avoir été condamné à deux ans de prison avec sursis en première instance.

Hockey sur glace - La Brévine promu en deuxième ligue

D'un petit but

LES PONTS-DE-MARTEL - LA BRÉVINE 2-3 (0-2 1-1 0-0)

Le public enthousiaste et nombreux, plus de 400 spectateurs, a assisté à un bon spectacle hier soir aux Ponts-de-Martel où se disputait ce match de barrage pour une place en deuxième ligue. Malgré l'enjeu, les échanges furent vifs et de bonne facture.

En ouvrant le score par Jaquet à la septième minute, les protégés de Pluquet affirmèrent leurs ambitions. Les Pontiers réagirent et accélèrent le rythme, mais aucune de leurs actions du premier tiers-temps ne trouva le fond des filets. C'est même Jeannin, à la vingtième minute, qui creusa l'écart.

Le rythme augmenta encore en deuxième période. Zwahlen réduisit l'écart mais La Brévine, par Jaquet et Jeannin, sut maintenir son avance jusqu'à la 53e minute où Kehrli, le Pontier, redonna espoir à ses couleurs. Mais le match était joué et La Brévine promu en deuxième ligue!

Grosse déception pour les Pontiers qui l'an prochain évolueront, donc, en troisième ligue.

Patinoire du Bugnon: 430 spectateurs.

Arbitres: MM. Heinniger et Biehlmann.

Buts: 7e Jaquet (Pluquet) 0-1. 20e Jeannin 0-2. 16e Zwahlen (Zbinden) 1-2. 35e Jaquet (Jeannin) 1-3. 53e Kehrli 2-3.

Pénalités: 5 x 2' plus 1 x 10' contre Les Ponts-de-Martel, 5 x 2' contre La Brévine.

Les Ponts-de-Martel: Ed. Jeanmairet; Barth, Stauffer; Zwahlen, Giacomini; Kehrli, Zbinden, Dupré; Gentil, B. Jeanmairet, Pellaton; Spaetig, Dubois, Matile; Lora; Hirchy. La Brévine: Rossier; Mosset, Patthey; Huguenin, Jeannin; Geinoz, Huguenin, Pellaton; Bahon, Pluquet, Jaquet; Bonnet, Berger, Brandt; Dubugnon. (jdr)

LA PHRASE DU JOUR

«Quand on veut se foutre de la gueule de l'adversaire, on n'a que ce qu'on mérite.»

Philippe Perret

Camp de l'équipe nationale à Lugano

Cinq nouveaux convoqués

Le sélectionneur national Hardy Nilsson dirigera un premier groupe au Tessin tandis que Björn Kinding travaillera à Davos avec un deuxième groupe. Cette première sélection, qui ne comprend pas de joueurs de Zoug et Kloten - ils disputent la finale du championnat suisse de LNA - sera réduite dans les prochains jours. L'équipe nationale disputera deux matches amicaux contre la Lettonie, demain à Arosa et vendredi à Davos.

Camps d'entraînement: 21 au 24 mars à Lugano, 27 mars au 9 avril à Davos, 11 au 20 avril à Davos.

Matches amicaux. 29 mars: Suisse - Lettonie à Arosa (20 h). 31 mars: Suisse - Lettonie à Davos (20 h). 9 avril: Allemagne - Suisse à Füssen (14 h 40). 12 avril: Suisse - Allemagne à Kloten (20 h). 15 avril: Suisse - Norvège à Herisau (15 h). 20 avril: Suisse - Autriche à Herisau (20 h). (si)

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A1. - Promotion: FR Gottéron - Léman-Renens 1-1.

Classement: 1. Neuchâtel YS 10-19. 2. Léman-Renens 10-11. 3. Chablais-Villars 10-10. 4. Moutier 9-8. 5. FR Gottéron 9-6. 6. Meyrin 10-4.

Juniors A2. Relégation, groupe 2. - Classement: 1. Vallée de Joux 8-15. 2. Star Lausanne 8-10. 3. Neuchâtel YS II 7-8. 4. Yverdon 7-5. 5. Léman-Renens II 8-0.

Novices A1. - Promotion: Viège - Léman-Morges 0-13.

Classement final: 1. Ajoie 10-19. 2. Martigny-Valais 10-15. 3. Léman-Morges 10-12. 4. Chablais-Villars 10-7. 5. Viège 10-6. 6. La Chaux-de-Fonds 10-1.

Novices A2. - Promotion groupe 1: Franches-Montagnes - Meyrin 8-8. Star Lausanne - Franches-Montagnes 4-6.

Classement: 1. Meyrin 12-19. 2. Franches-Montagnes 11-11. 3. Star Lausanne 11-9. 4. Fleurier 10-5.

Minis A1: Léman-Morges - GE Servette 4-1. Léman-Morges - Martigny-Valais 5-3.

Classement: 1. FR Gottéron 21-33.

2. Ajoie 21-31. 3. Lausanne 20-29. 4. GE Servette 21-23. 5. Sierre 21-21. 6. Léman-Morges 21-19. 7. Chablais-Monthey 20-6. 8. Martigny-Valais 21-4.

Minis B. Groupe 1. - Classement: 1. Tramelan 17-29. 2. Saint-Imier 17-28. 3. Le Locle 18-23. 4. Les Ponts-de-Martel 16-18. 5. Ajoie II 17-12. 6. Delémont 17-6. 7. Neuchâtel YS II 18-4.

Moskito B. Groupe 1. - Classement: 1. Neuchâtel YS 20-39. 2. Franches-Montagnes 21-34. 3. Fleurier 21-31. 4. Star Lausanne 21-22. 5. Saint-Imier 21-18. 6. Vallée de Joux 20-14. 7. Tramelan 21-8. 8. Moutier 21-0.

Moskito B. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Le Locle 3-3. Neuchâtel YS III - La Chaux-de-Fonds II 1-2. Ajoie II - Franches-Montagnes II 1-1.

Classement: 1. Le Locle 18-34. 2. Neuchâtel YS II 18-28. 3. Ajoie II 18-19. 4. La Chaux-de-Fonds II 18-18. 5. Franches-Montagnes II 18-14. 6. Delémont 18-8. 7. Neuchâtel YS III 18-5.

Nuspliger à Langnau

Le SC Langnau a engagé l'ancien international suisse du SC Berne Andreas Beutler (32 ans) et l'ex-joueur de La Chaux-de-Fonds Beat Nuspliger (29 ans) pour la prochaine saison. Les Bernois annoncent également l'arrivée du gardien de Zoug Tony Koller (23) et le retrait de la compétition du capitaine Peter Moser (33).

THIBAUDEAU À RAPPERSWIL

Le Canadien du HC Davos Gilles Thibaut (32 ans) a si-

gné un contrat d'une année avec option en faveur de Rapperswil.

Il sera le deuxième étranger de l'équipe saint-galloise après l'engagement de Mike Richard.

L'Américain Tom Bisset et le Letton Haris Witolinsch sont ainsi condamnés à se chercher un nouveau club.

L'ailier du SC Zurich Adrian Bachofner rejoindra également le club saint-gallois.

(si)

Les échos...



...du week-end

UCI: toujours

Rominger - Le Suisse Tony Rominger et l'Espagnol Indurain conservent dans l'ordre les deux premières places du classement individuel de l'UCI, arrêté au 15 mars, c'est-à-dire après Paris-Nice et Tirreno-Adriatico, mais avant Milan-San Remo. Le Français Laurent Jalabert, vainqueur à Nice, passe de la 15e place à la 8e, en attendant la mise à jour après Milan-San Remo. (si)

TV-SPORTS

F3
20.35 Tout le sport.
ARD
24.00 Hockey sur glace.
TVE
21.30 Football.
Coupe d'Espagne.
EURSPORT
08.30 Eurogolf.
09.30 Danse sportive.
10.30 Patinage artistique.
12.30 Gymnastique.
14.00 Eurogoals.
15.30 Speedworld.
17.00 Catch.
18.00 Eurogoals.
19.30 Eurosportnews 1.
20.00 Euroski.
21.00 Monstertruck.
22.00 Boxe. Poids lourds:
Hide - Bowe.
23.00 Snooker.
01.00 Eurosportnews 2.

GAINS

Sport-Toto
1 x 12 Fr. 43.978,80
22 x 11 Fr. 1.499,30
92 x 10 Fr. 358,50

Le maximum de 13 points n'a pas été atteint. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 220.000.-

Toto-X
36 x 5 Fr. 1.149.-
1.272 x 4 Fr. 32,50
17.564 x 3 Fr. 3.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros et le numéro complémentaire. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 490.000 fr.

Loterie suisse à numéros
2 x 5+cpl Fr. 247.887.-
100 x 5 Fr. 11.661,90
7.524 x 4 Fr. 50.-
142.231 x 3 Fr. 6.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 2.200.000.-

Joker
2 x 5 Fr. 10.000.-
39 x 4 Fr. 1.000.-
473 x 3 Fr. 100.-
4.641 x 2 Fr. 10.-

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été atteint. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 800.000 francs.

BANCO JASS

♥ V, R
♣ 7, 10, R, A
♦ 6, 7, V, D, R
♠ R

«DÉSOLÉ»

Le quatrième but du HC Ajoie, inscrit en supériorité numérique par Giovanni Pestrin à la 45e, était-il valable? Oui, à en croire le juge de but qui n'a pas hésité à allumer sa lampe rouge. Non, à voir la réaction de Thierry Andrey qui soutenait mordicus que le puck n'avait pas pénétré dans sa cage. D'ailleurs, Andrey ne s'est pas gêné pour aller dire ses quatre vérités au juge de but. Ce dernier, en guise de réponse, a haussé les épaules. Nous, on a interprété ce geste comme suit: «Désolé, Thierry, mais le puck était bel et bien au fond de tes filets.»

Un juge de but intègre, c'est rare et beau à la fois.

ET L'IMAGE DE MARQUE?

Forum d'Octodure. Une demi-heure avant le coup d'envoi du match Martigny-Valais - Ajoie, quatre supporters jurassiens se pressent à la buvette. «Un p'tit coup de blanc, les gars?» demande l'un d'eux. «OK» répondent en chœur les trois autres. «Qu'avez-vous comme blanc?» questionne alors le supporter. Réponse de la tenancière de la buvette: «Nous n'avons que du Rocailles.» «Dans ces conditions, mettez-nous quatre bières» réplique l'Ajoulot!

Inutile de vous dire que l'image de marque des Valaisans en a repris un sacré coup.

DE L'EAU DANS LE GAZ

En Valais, on parle de plus en plus de mettre sur pied un HC Valais. Farouchement opposé à cette idée il y a douze mois encore, le président octodurien Grand est maintenant d'accord pour entrer en matière. Mais les choses ne sont pas aussi simples et il y a comme on dit de l'eau dans le gaz. Martigny-Valais est pour une fusion alors que Sierre ne veut pas en entendre parler. C'est vraiment bien parti...

DU PETIT BOIS

A la fin du match, c'était bien évidemment la liesse dans les rangs de Martigny-Valais. A l'opposé, et c'était bien compréhensible, les Jurassiens étaient complètement abattus. A l'image d'un Frank Aeschliemann, qui, de rage, a fait du petit bois avec sa canne. Si un de ses coéquipiers ne l'avait pas arrêté, on se demande sincèrement si une partie de la bande du Forum d'Octodure n'y aurait pas non plus passé.

Dur, dur, d'encaisser une relégation.

CHANGEMENT... VOLANT!

Bien que relégué officiellement, il y a des chances pour que le HC Ajoie soit repêché, si la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) décide finalement de ne pas accorder de licence au HC Olten en proie à d'énormes difficultés financières. Admettons que le club soleurois essuie un refus: rien ne dit que ce n'est pas le deuxième de la poule de promotion en LNB (GE Servette ou Lucerne) qui soit désigné pour remplacer les pensionnaires du Kleinholz. «A ce niveau, c'est flou, admettait Patrice Buchs. Du côté de la Ligue, les versions changent tous les jours.»

Une fois de plus!

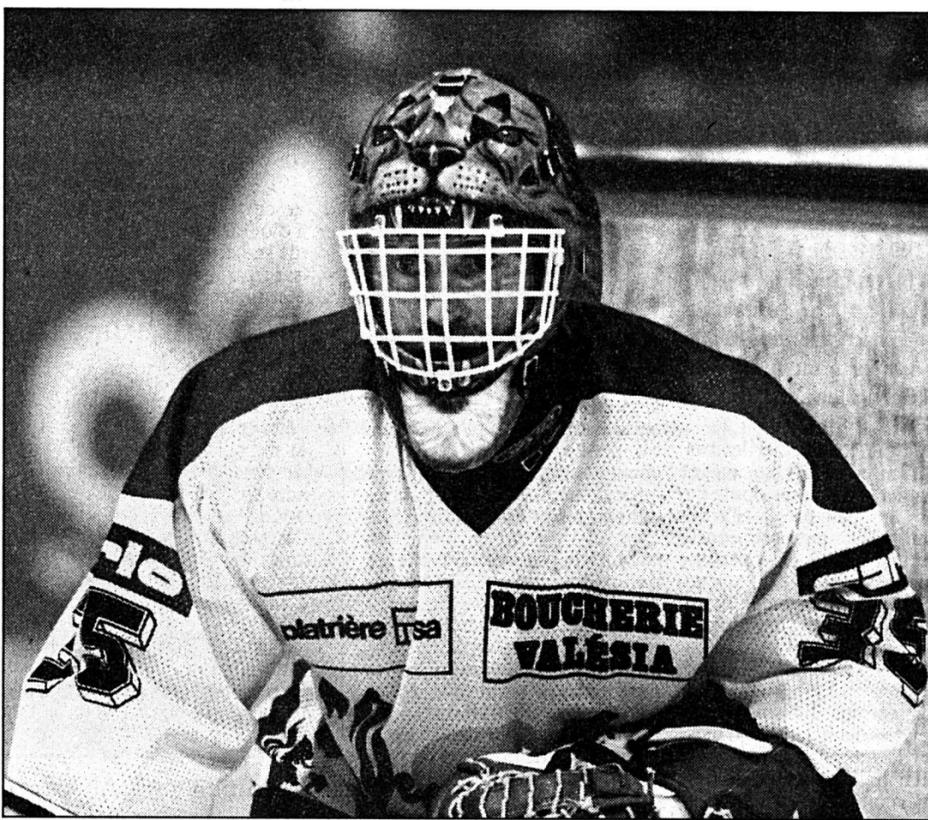
«POUR EUX»

Au bas mot, il y avait un bon millier de supporters jurassiens au Forum d'Octodure. «Rien que vis-à-vis d'eux, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour réintégrer au plus vite la ligue nationale» a déclaré Patrick Hauert, responsable du HCA.

Le message est transmis.

ROTHEN AU HCC?

Très courtois par des clubs de LN - dont le HCC - l'Ajoulot Frédéric Rothen (né en 1976) ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait. «J'ai des offres et je suis actuellement en train de les étudier, confirme cet internatio-



Thierry Andrey

Le juge de but lui a donné tort.

(Lafargue)

nal juniors des moins de 20 ans. De toute façon, je vais quitter Ajoie. La Chaux-de-Fonds est une possibilité. Dans deux semaines, j'aurai fait mon choix.» Puisse-t-il être le bon...

«BRAVO LES GARS»

Devinette: qui fut la première personne à pénétrer dans les vestiaires des SR Delémont pour féliciter les joueurs après leur brillante performance qui leur a permis de buter hors de la Coupe de Suisse NE Xamax? Tout bonnement Gilbert Fachinetti. «Bravo les gars, s'est écrit le président xamaxien. Continuez comme ça. Vous allez vous en sortir.» Espérons-le.

LES PIEDS SUR TERRE

Comme l'a immédiatement relevé Roger Läubli, «notre succès en Coupe, quand bien même il est fantastique, ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal, soit assurer notre maintien en LNB.»

Pour les Jurassiens, il s'agit donc de remettre tout de suite les pieds sur terre. Il est vrai que ce serait vraiment crétin d'éliminer NE Xamax et de se retrouver en première ligue dans deux mois.

DÉCEPTION

On attendait la foule des grands jours. Finalement, ils ne furent que 2500 à s'être rendus à La Blancherie. Une déception pour les dirigeants delémontains qui n'avaient pas ménagé leurs efforts pour ce qui devait constituer la fête du football jurassien.

Le mauvais temps n'a bien sûr pas arrangé les choses. Mais les piètres résultats enregistrés par les SRD depuis la reprise - trois matches, autant de défaites - ne sont pas non plus étrangers à cette désertion.

Qu'on se le dise.

AJOIE «VENGÉ»

Question d'un confrère lémanique à Roger Läubli: «Grâce à votre victoire, peut-on affirmer que le HC Ajoie est quelque peu vengé?» Réplique du chef: «Nous sommes des Jurassiens et personne ici n'est heureux de voir le HC Ajoie relégué. Mais moi, vous savez, je ne suis pas trop hockey...»

EN VUE DES PENALTIES

Gilbert Gress a longtemps hésité avant d'effectuer son deuxième changement. Finalement, c'est Blaise Piffaretti qui a cédé sa place à Patrick Isabella à la 77e. «Ma première idée était de sortir Lajos Detari, expliquait l'Alsacien. Car en vue des penalties, le Hongrois nous aurait été utile.»

Conclusion: l'épreuve des penalties n'a pas eu lieu et Detari n'a pas eu l'occasion de se racheter de sa prestation en demiteinte. Tant pis pour lui. (gs)

«QUAND LA TV EST LÀ...»

La question a été posée par M. Reber, le deuxième arbitre du match BBCC - Pâquis-Seujet, peu avant le coup d'envoi: «Vous n'allumez pas les grands spots...?» Il faisait allusion à l'éclairage supplémentaire du Pavillon des sports, qui n'est jamais mis en fonction puisque trop fort et éblouissant les bas-

ketteurs. La réponse d'Yves Mühlebach, qui s'appropriait à procéder à la présentation des équipes, a bien fait rire ceux qui l'ont entendue: «On les allume seulement quand la TV est là...» Il est vrai que la télévision diffuse souvent des reflets des matches du BBCC...

PAS BESOIN DE CORRUPTION

A l'occasion de la présentation des équipes, les joueurs dont le nom vient d'être cité ont coutume de se rendre au centre du parquet et d'y attendre leurs coéquipiers avant de pousser leur «cri de guerre». Les joueurs de Pâquis-Seujet ont appliqué ce schéma à la lettre, à la différence près qu'avant d'aller au centre, ils allaient serrer la main des arbitres. Mais n'allez pas voir là une tentative de corruption. D'ailleurs, samedi, il n'y avait pas besoin d'acheter les arbitres pour battre le BBCC...

PETITS DÉTAILS

A la 26e minute du match, alors que le score était de 46-56, Olivier Von Dach, qui partait en contre, a été bousculé par un de ses adversaires. Mais les arbitres ont attribué la faute à... Von Dach lui-même, «coupable» de s'être appuyé sur le Genevois. Ian Forrer s'en est mêlé, l'arbitre principal M. Buset lui signifiant immédiatement une faute technique. Résultat: au lieu d'un possible 48-56 (Von Dach avait pratiquement la voie libre), on est passé à 46-58, Mike Odems transformant les deux lancers

francs attribués en raison de la faute technique. Qui a dit qu'un match de basketball pouvait se jouer sur de petits détails...?

51 POINTS, MAIS...

Samedi, Calvin Byrd a donc inscrit 51 points, soit le 60% du total de son équipe. Pour exceptionnel qu'il soit, ce score ne saurait toutefois éclipser la partie plutôt moyenne de l'Américain du BBCC. Trop esseulé, Calvin a souvent voulu forcer la décision à lui tout seul. D'ailleurs, les chiffres en attestent: Byrd est à créditer d'un 15 sur 25 (60%) à deux points et d'un 6 sur 14 (43%) à trois points. Faites le compte: si, en plus de ses trois lancers francs, Byrd avait mis tous ses ballons au bon endroit, il aurait inscrit... 95 points. Reste qu'avec un tout petit peu plus de réussite (par trois fois, son ballon expédiait au-delà de la ligne des 6,25 m à tourné autour de l'anneau), l'issue du match aurait pu être différente... (rt)

JOUEUSES D'AVENIR

BTV Lucerne II, adversaire de VFM dans ces barrages, est une formation jeune, très jeune. «Elle est formée de joueuses qui, pour la plupart, disputent aussi le championnat juniors, explique l'entraîneur Max Meier. Elles sont jeunes et pleines d'avenir et c'est pourquoi beaucoup de clubs s'intéressent à leurs services. En cas de relégation, cela débouchera sur de nombreux départs et c'est dommage pour notre club qui a formé ses filles.» C'est que dans la région lucernoise, le volleyball c'est la jungle.

L'OMBRE DE LA NATZ

Au sein de l'équipe lucernoise, deux éléments, Andrea Thürig (14) et Denise Warth (8), font également partie de l'équipe nationale juniors, la trop fameuse NATZ qui a faussé le classement dans le groupe ouest de LNB. Aveu de Max Meier à ce sujet: «Nous nous attendions à rencontrer Thounne». Comme quoi, la défaite de la NATZ face à Thounne n'a pas surpris seulement les gens de VFM...

UN ASPECT POSITIF

Si les dirigeants de VFM se seraient volontiers passés des barrages contre la relégation, force est de reconnaître qu'au niveau financier ils n'ont pas forcément réalisé une mauvaise affaire. «C'est le seul aspect positif» admettait samedi le président Benoit Gogniat en regardant la salle communale du Noirmont se remplir.

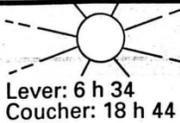
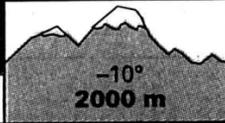
PRÉSIDENT AUVERGNAT?

Au vue des performances de l'Américaine, Michelle Hansen, on peut se demander, si toutefois ils avaient le choix, pour qui les dirigeants de VFM opteraient entre Hansen et Veilleux. Réponse de Benoit Gogniat: «Pour les deux». Et si le président de VFM était Auvergnat? (jc)



Mardi 21 mars 1995

Fête à souhaiter: Benoît

Lever: 6 h 34
Coucher: 18 h 44Lever: --
Coucher: 8 h 58-10°
2000 mLac des Brenets
752.71 m
Lac de Neuchâtel
429.45 m

Chantiers «Nature» pour les «sans-emploi» du canton de Neuchâtel

Chômeurs dans la roselière

Les chantiers «Nature neuchâteloise» de l'Office de la conservation de la nature occupent ces jours près d'une trentaine de chômeurs aux quatre coins du canton. Des roselières du Littoral aux tourbières de la vallée des Ponts-de-Martel, une manière d'éviter l'inactivité tout en contribuant à donner un coup de pouce bienvenu à Dame Nature.

Depuis le 23 janvier, une équipe de six personnes hante les roselières du Littoral neuchâtelois. Hier à Vaumarcus, Saint-Aubin et Bevaix, aujourd'hui à Auvernier, on fauche une partie des roseaux en veillant à laisser des «îlots» pour permettre aux oiseaux de trouver refuge. But de l'opération qui arrivera à terme ces prochains jours? Éviter l'atterrissement, soit la création d'humus, qui serait fatal à la roselière, explique Marie-France Monnier, biologiste responsable du groupe. Mais il n'y a pas que la nature à laquelle l'exercice «roselières» vient en aide. L'opération s'intègre en effet dans les cinq chantiers «Nature neuchâteloise» mis sur pied par l'Office de la conservation de la

nature à l'intention principalement des chômeurs. Des tourbières des Ponts-de-Martel à la réserve de la Vieille-Thièle, en passant par les ruisseaux du Pâquier sans oublier les étangs forestiers et les murs de pierres sèches de La Chaux-de-Fonds, près d'une trentaine de chômeurs plantent, creusent, fauchent, nettoient ou ravalent quotidiennement.

«Même si les conditions de travail sont assez pénibles, nous avons affaire à des gens très motivés», constate Philippe Jacot-Descombes, chef de l'Office de la conservation de la nature, pour qui l'opération est indispensable au maintien de la biodiversité sur les rives du lac.

Pour Laurent Kurth, chef de l'Office de l'emploi, ce genre de chantier est aussi bienvenu, mais à un autre titre: «Dans les rangs des chômeurs, on compte un nombre grandissant de gens sans formation particulière. Ce type de chantier répond donc à un besoin de plus en plus marqué».

Les chantiers «nature» ne sont certes pas les seuls programmes établis dans le cadre des mesures de crise. Dans le canton, outre les emplois offerts dans les administrations et qui drainent la majorité des intéressés, d'autres programmes d'occupation, allant du tri et de la

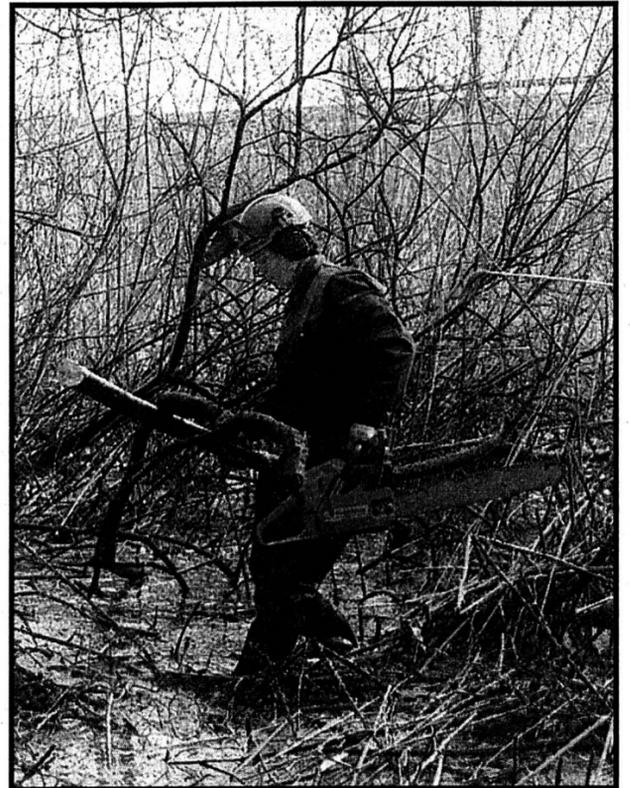
vente de textiles à la récupération d'outils, de machines-outils ou de matériel électronique, en passant par les ateliers de couture et même une garderie, ont été mis sur pied.

2000 PERSONNES PLACÉES

Rien que pour l'année 1994, plus de 2000 personnes ont ainsi pu être placées au maximum pour six mois. Avec 3000 postes de ce type, nous pourrions répondre aux besoins, estime Laurent Kurth.

Ces programmes ne sont pas destinés seulement aux chômeurs arrivés en fin de droit. Les chômeurs comme les «1er emploi» y ont aussi accès. «Le but étant de prendre les gens le plus tôt possible afin d'éviter de les laisser inactifs et pour favoriser leur réinsertion», explique Laurent Kurth. L'incitation est aussi financière: l'OFIANT subventionne à 85% les placements de «1er emploi» ou de chômeurs placés avant la fin de leurs indemnités, mais seulement à 50% les autres.

A relever qu'en moyenne, trois personnes sur dix, œuvrant dans le cadre de ces programmes, retrouvent un emploi avant le terme de leur engagement de six mois. Pour les autres, cela aura au moins permis de reconstituer leur droit aux indemnités.



Roselières du Littoral neuchâtelois

Une manière d'éviter l'inactivité tout en contribuant à donner un coup de pouce bienvenu à Dame Nature. (Henry)

Place Le Corbusier

Chut... elle dort!

Depuis son ouverture officielle en septembre dernier, la place Le Corbusier est en état presque constant d'hibernation. Outre le Téléthon, quelques discours lors de la manifestation organisée par les jeunes dans le cadre du CIFOM et le Carnaval de La Chaux, elle a été désertée. Est-elle dès lors vraiment prisonnière d'une étrange torpeur?

Page 19

Neuchâtel

Zoo sur disquette

La faune helvétique est estimée à quelque 45.000 espèces qui sont bien loin d'être toutes répertoriées. A Neuchâtel, le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) collecte les informations qui sont gérées et actualisées dans une banque de données.

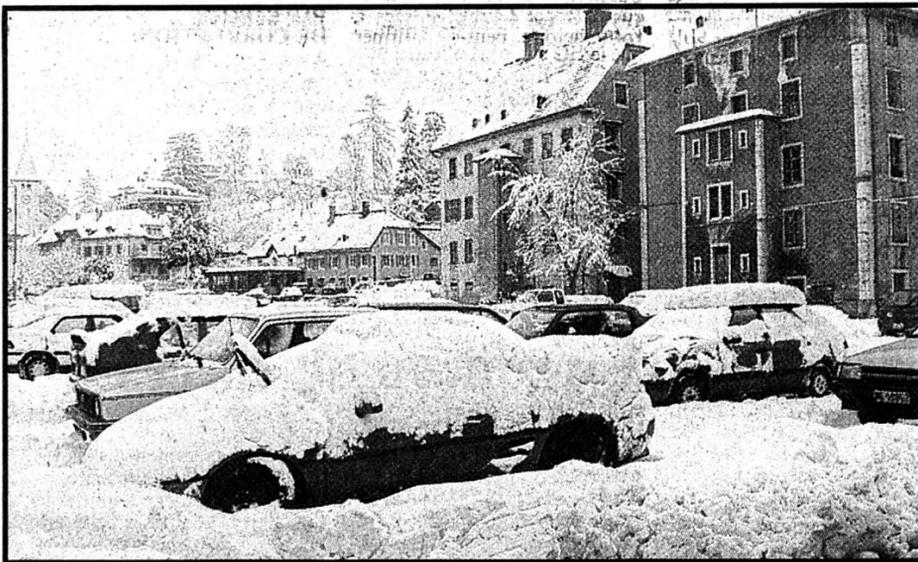
Page 23

Home de Saignelégier

Expérience pilote

L'animateur du home de Saignelégier et son équipe lancent une expérience pilote avec deux classes primaires du Noirmont. Cette dernière va déboucher sur des ateliers au cours desquels écoliers et aînés vont apprendre à se connaître.

Page 26



L'hiver se fait acariâtre et mauvais perdant

On veut lui voir les talons!

Au grand déplaisir de nombreux habitants, l'hiver persiste et signe. A l'encre neige. Difficile dans ces conditions de croire à l'arrivée du printemps.

Dans la nuit de dimanche à lundi et hier, après avoir été incité à deux reprises vendredi et samedi place du Marché à La Chaux-de-Fonds, le sale bonhomme s'en est donné à cœur joie. Lourde, humide et abondante, la neige a refait son apparition.

Au-delà de la grogne affichée pelle en main par d'aucuns, rien n'est venu perturber le début de

semaine dans la troisième ville de Romandie. Aucune rupture de courant, pas plus d'accidents qu'à l'accoutumée, des travaux de déneigement effectués dans le bon ordre. A noter toutefois quelques frayeurs pour la tente de Carnaval. Vu la lourdeur de la neige, il n'aurait sans doute pas fallu beaucoup plus pour que le pire survienne. La situation fut tout autre au Locle, où les mesures d'hiver ne sont plus en vigueur depuis le 15 mars (jusqu'au 15 avril à La Chaux-de-Fonds).

(psb - photo Impar-Gerber)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Suisse romande et Valais:
En plaine et en Valais, temps en partie ensoleillé.
Encore quelques gibouliées possibles ce matin.

Sur le Jura et les Préalpes, nébulosité variable, par moments forte et encore quelques averses de neige.

Températures en plaine: -2 à -4 degrés la nuit, 7 degrés l'après-midi. -10 degrés à 2000 mètres.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	0°	8°	Lisbonne Clair	9°	20°
Athènes Clair	8°	21°	Londres Clair	3°	10°
Bangkok Clair	25°	36°	Madrid Clair	7°	22°
Barcelone Clair	7°	16°	Miami Clair	17°	26°
Berlin Pluvieux	0°	6°	Moscou Nuageux	-2°	3°
Bruxelles Nuageux	1°	8°	New York Pluvieux	4°	12°
Le Caire Nuageux	13°	24°	Paris Clair	1°	9°
Chicago Nuageux	6°	13°	Rio de Janeiro Nuageux	24°	30°
Copenhague Pluvieux	3°	7°	Rome Nuageux	12°	15°
Genève Neigeux	4°	9°	Stockholm Nuageux	-1°	5°
Hong Kong Nuageux	16°	18°	Vienne Nuageux	3°	5°

Le temps qu'il va faire...

Une profonde dépression est centrée sur la Finlande. Elle entraîne toujours de l'air froid mais graduellement plus sec vers nos régions.

Dans le même temps une puissante haute pression gonfle sur l'ouest de l'Europe. Elle déterminera le temps chez nous dès le milieu de la semaine.

Evolution de mercredi à samedi: mercredi encore nuageux, ensuite en général ensoleillé. Hausse sensible de la température.



Fin des émissions après 10 jours d'enthousiasme

«Radio Look» ne répond plus

«Radio Look» ne répond plus. Sur 100.6 FM, c'est désormais le silence. Au bénéfice d'une autorisation provisoire d'émettre, les animateurs ont achevé leur mandat hier soir, au terme de 10 jours de folie et d'enthousiasme. L'expérience a rencontré un succès certain auprès de la population chaux-de-fonnière, mais la loi c'est la loi! Que leur public se rassure, l'équipe pense déjà à remettre ça en 1996.

Florian Truffer, dit La Truffe, est crevé. Mais heureux. Comme les autres animateurs de «Radio-Look», il vient de vivre

dix jours de folie. Une poignée de fans de radio a réussi à tenir en haleine pendant une semaine et demie un auditoire conquis. Impossible de déterminer le nombre d'oreilles qui se sont branchées sur 100.6 FM ces derniers jours. Mais le standard n'a pas chômé à l'heure des dédicaces et des concours.

La principale raison du succès réside dans la proximité. Malgré la présence de «RTN-2001» de lundi à vendredi derniers en ville, le fait d'entendre des émissions réalisées par des gars et des filles «d'chez nous» ne laisse pas indifférent. Même s'ils sont les premiers à reconnaître qu'il y a eu des «plantées». Car ces jeunes qui «causaient dans le poste» sont tous des bénévoles.

L'expérience se solde sans déficit important, grâce à la publi-



L'équipe de «Radio Look» plie bagage

Le studio provisoire installé sur la place du Marché a vibré 10 jours durant. A l'année prochaine?

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

AGENDA

Journée «musique»
à l'Ecole primaire

La fête au printemps

Les écoles primaires du canton célèbrent aujourd'hui l'arrivée du printemps! Et comment donc? En musique! L'idée est de multiplier les chances de rencontre entre l'enfant et la musique, discipline dont l'importance n'échappe à personne, dès qu'on évoque l'épanouissement de la personnalité, la créativité. Après une première l'an passé, maîtres et maîtresses confirment le besoin d'ouvrir portes et fenêtres à la mélodie. Chaque enseignant, à sa façon, prend part à cette journée. Certaines classes ont préparé de joyeux petits concerts à l'intention d'élèves d'autres niveaux. Ailleurs, les animateurs ont retenu un chant commun qui unira tout le collège en fin de journée. D'autres, abandonnant l'idée d'une exécution, ont préféré travailler sur la biographie d'un compositeur. Ailleurs les cours d'histoire, de français, ont pour sujet la musique. Sur le Littoral un instit donne ses leçons de maths, autour de la musique! D'autres classes ont choisi d'aller voir des facteurs d'instruments, ou visiter des orgues, jusqu'aux «parents musiciens» qui ont été invités à l'école: le retour du printemps est bien célébré. (DdC)

Bockius
au Conservatoire
Stage d'interprétation
jazz

Après des études classiques à la Hochschule de Fribourg-en-Brisgau, Peter Bockius, contrebassiste, s'est fait connaître dans les milieux du jazz international. Il a joué avec les plus grands noms. Invité du Conservatoire de la ville, il animera un stage d'interprétation de jazz. Le cours, ouvert à tous les instruments - voix comprise - et à tout musicien désireux de s'initier au jazz ou de se perfectionner, débutera mercredi 22 mars à 19 h 30. Peter Bockius recevra les participants et organisera avec eux les horaires et le déroulement du stage qui se terminera samedi soir 25 mars par un concert d'ensemble. Il est encore temps de s'inscrire. Informations: secrétariat du Conservatoire, La Chaux-de-Fonds. (DdC)

De l'ordre dans les ondes

De nombreux auditeurs de «Radio Look» en redemandaient. Impossible cependant de les contenter dans le cadre de la loi: les autorisations de diffusion sont strictement contingentées. En outre, l'Office fédéral de la communication (Ofcom) ne délivre de concessions provisoires que pour 30 jours maximum.

Encore faut-il fournir un dossier complet et préciser ses motivations. En principe, une telle concession sera accordée de préférence pour émettre dans le cadre d'une manifestation. Un précédent existe dans l'Arc jurassien avec la radio du Carnaval de Sainte-Croix, qui émet une dizaine de jours durant depuis cinq ans.

En revanche, ceux qui rêvent d'une station locale permanente dans les Montagnes neuchâteloises auront bien de la peine à imposer leur idée. La loi prévoit des critères précis pour l'octroi des concessions. La région arrosée doit avoir une identité culturelle et politique distincte: aujourd'hui, la tendance est plutôt au resserrement des liens entre le Haut et le Bas du canton. Il y a des limites techniques: la Suisse ne dispose pour le moment que d'un faible nombre de fréquences. Enfin, le bénéficiaire d'une concession doit être économiquement viable: le gâteau publicitaire neuchâtelois paraît trop petit pour être partagé.

Des exceptions peuvent être consenties, comme dans le cas de «RJB» (Radio Jura bernois), mais cette dernière est soutenue à bout de bras par la Berne cantonale. La Confédération a voulu, en légiférant ainsi, éviter une situation anarchique à l'italienne. Et il ne semble pas que ce système relativement rigide doive être touché prochainement par le vent de dérégulation qui souffle sur la Suisse. (am)

Nouveaux programmes du CAR

Des propositions très intéressantes

Jaunes et verts, les nouveaux programmes du CAR (Centre d'animation et de rencontre) ne manquent ni de fantaisie ni de mystère. Entre un raid sur le Doubs, un mini-camp et une invitation à tous les parents à venir prendre l'apéro et à visionner une projection de diapositives, les propositions sont très intéressantes.

Décidément, les enfants qui fréquentent le CAR sont vernis. Les nouveaux programmes, verts pour les petits et jaunes pour les ados, sont tout simplement étonnants de diversité.

Juste un avant goût d'aventures avant les vacances de Pâques pour les ados! Le mercredi 29 avril, c'est sur un mur de grimpe d'intérieur, au Locle, que les jeunes s'initieront à l'escalade. Environ dix jours après, le contraste est de taille puisque c'est l'exploration d'une grotte souterraine située sur territoire français, plus précisément à Bournois, qui figure au programme.

LES MYSTÈRES
DE LA CHAMBRE NOIRE

De la prise de vue jusqu'au tirage, lundi 11 et mardi 12 avril, les mystères de la chambre noire vont être percés. Le must des nouvelles activités proposées par le CAR semble toutefois se présenter sous la forme d'un fa-

buleux raid sur le Doubs. Quatre jours qui s'annoncent inoubliables. Une descente en canoë sans qu'aucune connaissance préalable ne soit requise, quel ado y résistera?

MINI-CAMP

Les petits dépliant verts sont tout aussi attrayants. Le 5 avril, tous les parents sont invités à rejoindre leur progéniture au CAR, aux environs de 18 h 30. Outre le verre de l'amitié, une projection de diapositives leur sera présentée. Un super mini-camp à Buttes, du 18-19 et 20-21 avril, est organisé pour les gosses de 5 à 7 ans. Quant au centre aéré, du 10-11 et 12-13 avril, aux environs de La Chaux-de-Fonds, ce sont les enfants de 8 à 10 ans qui auront la chance d'y participer.

UNE DISCO

Mais pour commencer en beauté les vacances de Pâques, le vendredi 7 avril les portes du CAR s'ouvriront grandes pour accueillir le groupe disco Butterfly qui fêtera son premier anniversaire. Avis aux intéressés, dès 21 h 30, Miss Butterfly en tenue de soirée, sera élue!

En aucun cas, le prix d'une activité ne doit être un obstacle pour y participer. Il suffit tout simplement d'en discuter avec les animateurs. SF

Ouverture d'un cinquième atelier d'horlogerie au CPJN

La rançon du succès

A la rentrée, l'Ecole technique ouvrira un cinquième atelier d'horlogerie. Objectif avoué: absorber un effectif qui a pris de l'embompoint ces dernières années. Un succès confirmé par le chiffre des inscriptions à l'examen d'entrée pour l'automne. Celui-ci bat en effet des records, alors même que le délai pour se faire connaître n'est pas échu!

Depuis quelques années, les métiers de l'horlogerie recouvrent progressivement leur lustre d'antan. De nombreux jeunes se pressent aux portes des écoles donnant accès au métier. A l'Ecole technique, les effectifs pour l'année 94-95 ont pris l'as-

censeur: cinquante-trois élèves au total, dont 16 en première année. Ce phénomène a amené la direction à composer cette année dans des structures inchangées.

A la rentrée 95, les choses auront toutefois évolué. Décision a en effet été prise d'ouvrir un cinquième atelier d'horlogerie. Accompagné de l'engagement d'un maître de pratique, cette solution permettra d'assumer, dans de meilleures conditions, la montée en flèche des effectifs. Une soixantaine d'élèves sur quatre années pourront être formés, soit une douzaine par atelier. Un plafond que la direction ne souhaite pas voir dépasser. A ce jour, une trentaine de

candidats sont inscrits au concours d'entrée 95. Alors que d'autres viendront encore s'ajouter à la liste, il est déjà établi qu'ils ne pourront tous être absorbés. La sélection s'annonce donc serrée.

Après réussite de l'examen d'entrée, des changements d'orientation faciliteront pourraient faire d'une pierre deux coups: alléger les effectifs en horlogerie, et gonfler les rangs peu courus des classes de mécanique. A relever que les cours de formation pour adultes, qui se sont achevés en janvier, libérant l'atelier évoqué, devraient être assumés dans l'avenir par les enseignants de pratique des classes régulières. (pfb)

NAISSANCES

Trop à l'étroit dans mon abri douillet, j'ai désiré venir me blottir dans les cœurs et les bras de mes parents. Je m'appelle

SÉBASTIEN Vincent

je suis né le 17 mars 1995, à la Maternité de l'Hôpital du Locle
Corinne et Olivier
BOILLAT-LOHRI
Fritz-Courvoisier 58
2300 La Chaux-de-Fonds
132-768631

GAËL-JONATHAN est très heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

TIMOTHÉ Emmanuel

le 19 mars 1995.

Audrey-Sabrina et Christian
JACQUEMETTAZ-STEINGER
Maternité de Pourtalès
2001 Neuchâtel
Chemin du Sasselet 10
2523 Lignièrès
132-768645

AVIS URGENT

ECCO TEMPORAIRE

Nous cherchons pour entreprise à La Chaux-de-Fonds pour entrée immédiate

OUVRIÈRES

avec expérience en usine pour travail de contrôle.

- bonne vue
- Suissesses ou permis C
- possibilité d'engagement stable

Contactez rapidement
Mlle Solange Hirschi, ECCO SA
Grand-Rue 1a, Neuchâtel
038/25 40 50 28-15370

Nouvel espace public: la place Le Corbusier

Chut... elle dort!

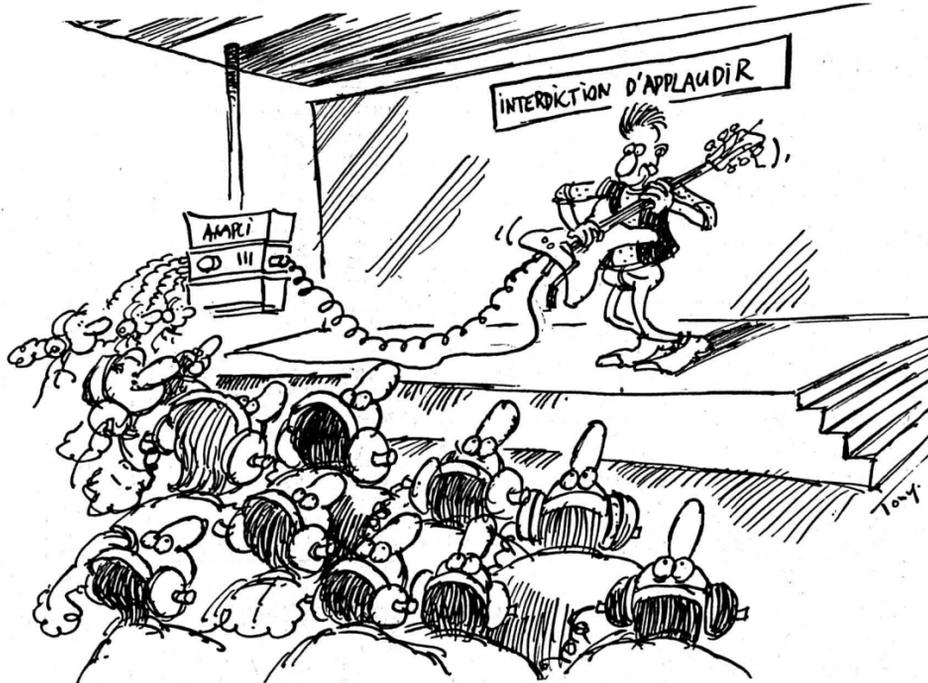
Depuis son ouverture officielle en septembre dernier, la place Le Corbusier est en état presque constant d'hibernation. Outre le Téléthon, quelques discours lors de la manifestation organisée par les jeunes dans le cadre du CI-FOM et le Carnaval de La Chaux, la place est-elle vraiment prisonnière d'une étrange torpeur?

«Le but de la place Le Corbusier et de son Forum est de redonner à la cité un cœur attractif dans lequel des rencontres, des animations et des échanges de toutes sortes pourraient se concentrer»: c'est ainsi que le délégué aux Affaires culturelles Hughes Wülser décrit le nouvel espace public dans une circulaire adressée aux sociétés locales.

PAS REPRÉSENTATIVE

Depuis son inauguration en septembre dernier, la place Le Corbusier n'est guère représentative du dynamisme revendiqué par la «Vivacité». Ce n'est pourtant pas faute d'idées. La Commission d'animation a avancé une foule de propositions, parmi lesquelles un marché aux puces, une animation par l'association des paysans, des expositions de peintures, de photos, de vieilles voitures, de voitures de course et de modèles réduits et, enfin, une séance de signatures des joueurs du HCC. Rien là de très bruyant!

Heureusement, car le deuxième avant-projet du règlement d'utilisation de la place Le Corbusier mentionne que «les manifestations ayant lieu sur la place devront se terminer impérative-



ment à 21 heures, du dimanche au jeudi, et à 23 heures les vendredis et samedis. A titre exceptionnel, dans le cadre de certaines manifestations publiques, la direction de police peut accorder des dérogations.»

L'article 7 du 2e avant-projet, relatif à la musique, est d'une clarté absolue: «Seule la musique sans amplification sera autorisée sur la place.» Là aussi, dans certains cas, la direction de police peut faire des exceptions.

Le 22 février dernier, les membres de la Commission d'animation ont été informés que les investisseurs refusaient en bloc ce nouveau projet, jugé encore trop restrictif, notamment en matière de musique. Cette question doit d'ailleurs

être reprise lors d'une prochaine rencontre avec les autorités.

LES JEUNES EN VEULENT

Pour qu'une ville bouge vraiment, il est indispensable que les jeunes aient aussi leur mot à dire. Bien sûr, ces derniers ont souvent de la peine à s'exprimer avec pondération et leur musique est à l'image de leur langage, trois décibels au-dessus! Malgré ce léger handicap, ils ne craignent pas de se mouiller en organisant plus souvent qu'à leur tour des manifestations d'importance, comme celle mise sur pied mardi prochain, dans le cadre de la campagne de la jeunesse du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance (voir notre encadré).

Partant de la Gare, c'est tout naturellement à Espacité qu'ils avaient envie de finir la «manifestation» en écoutant Michel Buhler, le groupe Newroz et Jamaica Springs. Impossible pour ce dernier groupe de jouer à Espacité, sa musique étant on ne peut plus amplifiée. C'est donc au P'tit Paris que le groupe se produira dès 20 h mardi.

Les ordres venant d'en haut, et comme aucune dérogation n'a été envisagée, les manifestants de la cause «Tous différents, tous égaux» ont essuyé un refus aussi net que tranchant. Serait-ce aussi cela, l'intolérance?

La place ne demande plus qu'à sortir de sa torpeur. Il serait dès lors trop bête que, par

manque de bonne volonté de part et d'autre, Espacité ne soit qu'une place «poudre aux yeux», que l'on regarde sans oser y toucher. Une place où la ségrégation pourrait faire... place nette. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée rapidement, ce lieu risque d'être celui de tous les conflits. C.M.

L'intolérance à la poubelle!

Plusieurs associations de jeunesse des Montagnes neuchâtelaises ont, dans le cadre de la campagne de la jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, imaginé un vaste rassemblement. Mardi 21 mars, jeunes et moins jeunes sont invités à participer à la manifestation. Sur le thème «Tous différents, tous égaux», tous les participants à un tel événement se retrouveront devant la gare à 18 heures. Le cortège se déplacera de la gare à la Salle de musique. Après un moment de silence rompu par la cantatrice Rachel Fluhmann, les participants se rendront sur la place Espacité. Là, Michel Buhler, le mime Claude Moullet et le groupe folklorique kurde Newroz se produiront. Il ne s'agit aucunement d'une manifestation à but politique, mais d'un acte de présence et surtout d'une volonté de responsabiliser chacun sur le problème du racisme, par la voie du cœur et non par la rage ni par la haine. L'intolérance est d'ores et déjà mise à la poubelle. (cm)

BRÈVES

Braderie 95

On embauche!

La préparation de la Braderie bat son plein, puisqu'elle aura lieu du 1er au 3 septembre prochain. Pour le bon déroulement des deux cortèges (nocturne du samedi soir et corso fleuri du dimanche après-midi), l'équipe de préparation cherche encore une demi-douzaine de commissaires, ainsi que quelques hôtes (esses) pour accueillir et guider les groupes folkloriques et musicaux de l'extérieur. Ces personnes, sérieuses et motivées, seront indemnisées. Pour en savoir plus, téléphonez à David Lienhard, au 28.21.21. (comm)

Au «Gros-Plâne»

Tête-à-queue

M. J. E. du Locle, circulait, dimanche à 20 h 50, de La Chaux-de-Fonds au Locle. Au lieu-dit «Le Gros-Plâne», il a perdu la maîtrise de son auto qui a effectué un tête-à-queue au moment où survenait en sens inverse la voiture de Mme Y. G., du Prévoux. Collision et dégâts.

AGENDA

Centenaire du cinéma «Amadeus» au Plaza

La commémoration du centenaire du cinéma, proposée notamment par «L'Impartial», continue. Avec des partitions magistralement écrites cette fois-ci, puisque le grandiose «Amadeus» de Milos Forman sera présenté ce dimanche 26 mars à 10 h au cinéma Plaza. Pour la bonne bouche, rappelons que petit déjeuner et apéro seront proposés par le P'tit Paris. Musique! (Imp)

Au Club 44

Le plaisir, cet inconnu

Organisée en collaboration avec L'Ortie, espace de vie et d'échange autour de la santé, la soirée de mercredi au Club 44 aura pour thème le plaisir. Une notion difficile à cerner que le Dr Abraham, psychiatre et sexologue, évoquera en la mettant en regard de la santé. Le plaisir n'est-il qu'un antagonisme de la douleur? Comment pouvons-nous le vivre et le gérer dans nos vies? Réponses au Club 44, mercredi 22 mars à 20 h 30. (Imp)

Déprédations à répétition sur un abri de bus

Et la tendresse dans tout ça?



Un sport non réglementé

Hargne ou dévouement?

(Impar-Gerber)

Ça commence à bien faire! C'est sans doute le sentiment qui a animé l'un ou l'autre des chauffeurs des TC au petit matin. Pour la troisième fois ce mois-ci, l'abri de bus des abords du Gymnase cantonal, rue du Succès 45, a fait les frais d'actes de déprédation gratuits. Le dernier date de la semaine dernière.

Cibles des vandales, qui au reste courent toujours (les plaintes sont pour l'heure restées sans effets), les vitres ont été brisées hors des heures scolaires, soit le week-end ou de nuit. Précédemment, les luminaires intérieurs avaient disparus. En verre feuilleté, tombant d'une masse sous les coups des déprédateurs, les parois transparentes représentent un danger potentiel. Il a ainsi été décidé de ne pas les remplacer de suite.

Financés à la construction

par la SGA, les abris de bus appartiennent à la commune. Aussi les TP en assument-ils l'entretien, et en cas de déprédation, la remise en état. Et pour cela, qui paie? Les TP eux-mêmes, le tout entrant dans le budget «abribus». Au vu des primes que cela représenterait, il ne peut en effet être question d'assurance. «Mais on va y laisser notre budget. C'est plus possible!» gronde-t-on au TP.

Ailleurs en ville, la situation est calme sur le front du vandalisme à l'égard des abris de bus. Rue du succès 45, elle n'est plus tenable. Des solutions sont actuellement cherchées. Verra-t-on apparaître des caméras? Trop cher! Optera-t-on pour un matériau résistant aux velléités de destruction? La chose n'est pas exclue. A l'évidence toutefois, «il n'y a pas de solution miracle» soutient-on au TC. (pfb)

Soirée en faveur d'enfants rwandais à la Maison du Peuple

Est généreux qui veut!

La fête sera belle, c'est le Centre africain qui le garantit. Surtout: elle permettra de financer un orphelinat rwandais, via l'association Suisse-Rwanda. Conclusion doublement évidente: réservez votre soirée du samedi 1er avril!

(ce n'est pas un poisson d'avril!) par le Centre africain chaud-fonnier.

Qu'ils vivent! ou «Barakabaho» en kirwandais. C'est le nom que porte ostensiblement un orphelinat rwandais. On s'en doute, une institution qui a comme ses homologues fort à faire par les temps qui courent. Pour l'aider, l'association Suisse-Rwanda, basée à Genève, y contribue à son échelle. Celle-ci se verra prochainement soutenue par les fonds dégagés lors de la «soirée africaine» organisée le 1er avril

Revu et corrigé, regroupant actuellement six membres, le Centre africain (à ne pas confondre avec l'organisateur de soirées dansantes «Amis d'Afrique») a gagné en cohésion. Sa raison d'être? Volontairement apolitique et sans but lucratif, l'association mise sur l'union des Africains et amis de l'Afrique vivant dans la région pour mettre sur pied diverses activités culturelles et actions d'entraide. La soirée du 1er avril en donne une idée. Accompagnés de boissons et plats africains, s'y succéderont des groupes folkloriques venus d'horizons divers: Rwanda, Algérie, Antilles; tous

présents en qualité de bénévoles. Car l'objectif ne souffre aucun compromis: réunir des fonds autant que possible.

Le ticket d'entrée n'y suffira pas; les organisateurs comptent sur la générosité des participants. Un livre d'or sera du reste à leur disposition pour que chacun y appose sa griffe. A l'issue de la fête, fonds et signatures gagneront Genève, puis l'Afrique. Ceci sans s'éparpiller en cours de route: c'est là un objectif essentiel aux yeux du Centre africain. Sortez vos agendas: samedi 1er avril dès 19 h, à la Maison du Peuple. (pfb)

● Centre Africain, rue de la Combe-Grieurin 39a, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 23 75 55.

PUBLICITÉ



Hotelplan, spécialiste des vacances sur mesure,

SOUHAITE

à tout le monde un excellent Printemps

... y'a d'la joie, bonjour bonjour les hirondelles, y'a d'la joie...

Pour tous les oiseaux migrants notre Hotline offre de splendides envolées au

021/ 311 49 49

(24 heures sur 24)

Hotelplan

C'est bon d'être différent!

DIVERS

Institut de beauté La Sapinière
 Réflexologie
 Drainage lymphatique
 Soins du visage
 et du corps
 Anne-Françoise Piaget
 Village 12
 2414 Le Cerneux-
 Péquignot
 ☎ 039/36 11 34 157-713465

ARMÉE DU SALUT
 Rue du Marais 36
 Le Locle
 ☎ 039/31 22 72 157-715443

Le poste de l'Armée du Salut du Locle remercie tous les habitants de la région qui ont accueilli, généreusement, les personnes venues sonner à leur porte lors de la collecte de printemps. Que Dieu bénisse chacun.

MARCHÉ DE L'OCCASION

VOITURES
 Achète au plus haut prix
 Bus, camionnettes. Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
 ☎ 077/47 61 89 28-8406

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: pelle creuse, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 22

E	F	A	E	E	F	E	R	E	N	R	F	G	P	U
T	I	M	V	R	D	E	E	U	O	V	A	I	N	E
E	D	I	N	E	C	P	S	N	S	M	I	A	S	I
N	R	E	I	E	N	U	E	T	I	O	L	E	V	A
D	A	T	T	E	T	T	S	N	O	O	L	R	C	R
R	T	T	N	C	E	A	E	O	T	N	E	O	E	D
E	E	E	A	E	E	U	E	R	R	E	N	S	C	U
E	P	R	M	R	C	P	O	E	I	S	I	E	O	O
T	T	U	A	E	S	E	L	C	P	R	E	I	R	C
E	C	A	L	T	D	I	R	U	E	N	T	F	A	E
E	S	E	I	I	S	R	E	P	O	S	E	E	L	T
T	M	R	O	N	G	E	U	R	R	P	E	L	L	E
E	E	R	E	A	C	T	I	O	N	U	E	I	I	F
T	F	A	E	V	I	V	A	F	L	I	O	N	N	F
T	E	B	I	G	A	M	I	E	B	C	A	P	R	E

- | | | | |
|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| A Amie | D Drive | I Gibet | R Rongeur |
| A Averse | E Ecume | L Ivre | S Secoué |
| A Aviron | E Effet | L Lamantin | S Sucre |
| A Avivé | E Ensiler | L Lour | T Tardif |
| A Avoué | E Etain | M Miette | T Tarsier |
| B Barreau | E Etendre | O Ortolan | T Taupes |
| B Bielle | E Etiolé | P Pelle | T Ténor |
| C Câpre | F Faïlle | P Péta | T Tiède |
| C Centre | F Félin | P Pétard | T Tirez |
| C Conspué | F Festonner | P Poulpe | T Toison |
| C Corallin | F Fiesta | P Pourpre | T Tractus |
| C Coudraie | F Flétrir | P Puceron | U Upériser |
| C Crier | F Froid | R Réaction | V Vanité |
| D Datte | G Gamine | R Recette | V Venter |
| | G Germe | R Reposé | |

roc-pa 176

IMMOBILIER

AU LOCLE
3 pièces, balcon
 Refait à neuf
 Sanitaires, bloc cuisine
 Mensualité dès Fr. 651.- + ch.
 ☎ 038/24 57 31 28-15216

A vendre au Val-de-Ruz, situation dominante et ensoleillée
PETIT IMMEUBLE
 De trois appartements et dépendances.
 Prix de vente à discuter.
 ☎ 038/24 77 40 28-14156

COSTA DORADA - ESPAGNE
 A vendre
magnifique villa
 avec piscine.
 Prix: Fr. 150 000.-
 Tél. 037 71 51 95. 017-140567/ROC

espace & habitat

À VENDRE
 Au Locle
APPARTEMENT 5 1/2 PIÈCES
 env. 140 m², avec jardin privé, 2 places de parc, cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand local à l'usage de salle de jeux, etc.
 Tél. 039/23 77 77-76 132-768464

CRANS-MONTANA près du golf
 APPART. 2 p. 160'000.- 3 1/2 p. 319'300.-
 Tél. 027 / 55 30 53 - Natel 077 / 28 18 69
 36-745781/ROC

A louer dès le 1er avril 1995 à l'avenue Léopold-Robert 31 La Chaux-de-Fonds
Appartement de 3 pièces au 9e étage
 Loyer: Fr. 870.- + Fr. 120.- les charges
 Pour visiter: M. Da Nave ☎ 039/23 12 03
 Pour renseignements et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9** 5-193175

A vendre à Môtiers:
VILLA FAMILIALE
 5 chambres, cuisine agencée, salle de bains/WC et dépendances
 A vendre à Couvet:
VILLA
 4 chambres, cuisine, salle de bains, WC et dépendances. Bien située.
 A vendre à Fleurier:
GRANDE VILLA
 Dans quartier résidentiel, 8 chambres, cuisine agencée, 2 salles d'eau, WC, garage double, dépendances
 Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire F. Reymond SA
 Pont 5, 2114 Fleurier
 ☎ 038/61 34 92 28-15241

À LOUER
 A la rue de la Gare à Saint-Imier
JOLI APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES
 Cuisine agencée + coin à manger, salle de bains/WC, cave, séjour avec cheminée.
Libre: 1er mai 1995.
 Loyer: Fr. 700.- + charges. 132-768505
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

DIVERS

Demande à acheter HORLOGERIE ANCIENNE
 Montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, livres et documentation sur l'horlogerie.
 J.-F. Niklaus, Neuchâtel
 ☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94 28-138839

SECOURS DETTES
 AIDE EFFICACE À VOTRE DISPOSITION
Meyer - Gestion de dettes
 Chemin du Tirage 28, La Neuveville
 ☎ 038/51 17 76 6-65065

VACANCES - VOYAGES

Un voyage spécialement conçu pour nos lecteurs



«Barque pendant l'inondation» est une toile peinte en 1876 par Alfred Sisley, elle est exposée au Musée d'Orsay. La grande crue de la Seine a beaucoup inspiré Sisley et nous verrons une autre œuvre traitant le même sujet au Musée des beaux-arts de Rouen.

En six jours avec **L'Impartial** parcourez

l'univers des impressionnistes

du mardi 10 au dimanche 15 octobre 1995

Honfleur (Musée Eugène Boudin) - **Etretat** - **Deauville** - **Trouville** - **Rouen** (Musée des beaux-arts, cathédrale) - **Giverny** (maison et jardin de Claude Monet) - **Bords de Seine** - **Auvers-s/Oise** (circuit Van Gogh) - **Paris** (Montmartre, Musée d'Orsay) **et autres lieux qui ont inspiré les peintres.** Retour par **Ornans** (Musée Courbet).

Voyage en car Giger.

Passage du nouveau **Pont de Normandie.**

Commentaires et initiation aux impressionnistes durant le voyage et les visites par une spécialiste en histoire de l'art.

Accompagnement.

Deux nuits à Honfleur, une nuit à Vernon, deux nuits à Paris, toutes dans des hôtels***.

Deux repas de midi - un repas du soir. Soirées libres.

Prix Fr. **960.-** en chambre à deux lits (Fr. 275.- suppl. chambre individuelle)

Compris: visites guidées de Honfleur et Montmartre
 Musées: Eugène Boudin, beaux-arts Rouen, Musée Américain, Orsay-Paris, Courbet.
 Sites: Maison et jardin de Claude Monet, Giverny, Circuit Van Gogh et château à Auvers

Itinéraire: La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Honfleur, Deauville, Trouville, Etretat, Rouen, Giverny, Vernon, Montmartre, Bords de Seine, Auvers-s/Oise, Montmartre, Ornans, Le Locle, La Chaux-de-Fonds

Départ: de La Chaux-de-Fonds (place de la Gare à 6 heures), Le Locle, Les Brenets.

Retour: à La Chaux-de-Fonds, vers 22 heures.

Inscriptions: L'Impartial: 039/210 314
 Giger voyage: 039/237 524

avant le 15 avril 1995
 (attention: plus que quelques places disponibles)

Dernière volée des élèves de l'Ecole primaire en Valais

Une semaine sur les lattes

«M'sieur, mes piolets vont pas!», se récrie ce gosse, au pied des pistes du Thyon-Les Collons, qui ne s'était tout simplement pas aperçu qu'il avait inversé ses moufles. Après les avoir correctement enfilés, les bâtons allaient beaucoup mieux. Une scène parmi tant d'autres enregistrée au camp de ski de l'Ecole primaire de la semaine dernière.

Quelque 55 élèves de 5e année de l'Ecole primaire du Locle étaient en Valais la semaine dernière lors du second camp de ski de cette saison. Une première volée avait déjà séjourné aux Collons, au chalet des Diablotins, en janvier dernier.

Cette seconde semaine blanche a connu de remarquables conditions d'enneigement et une météo très acceptable, voire excellente en début de semaine, relève la responsable de ce camp, Marie-France Gruring. L'ambiance fut superbe, notamment du fait que les élèves furent très disciplinés. Au point de lancer entre eux le fameux «Oh, hé, hein, bon!» signifiant quelques instants de silence lors des repas où lorsque la cheffe de camp



Devant le chalet des Diablotins

Les élèves prêts à partir sur les pistes.

avait des communications à faire passer.

**DU «BABY»
AUX «CHAISETTES»**

Ski avant tout. Mais aussi piscine, promenade avec connaissance de l'environnement et des

particularités du Val d'Hérens, figuraient au programme des activités sportives des élèves loclois. A noter que près de la moitié d'entre eux n'avaient jamais mis les pieds sur des lattes. Ceux-ci ont prouvé qu'à cet âge l'apprentissage d'une nouvelle

technique est très rapide. Après le «baby», les «arbalettes» puis les «chaisettes» en fin de semaine. Mais quelle «trouille» pour certains d'emprunter ce moyen de remontée vers Thyon et Etherolla. Et quelle joie d'y parvenir avec le sentiment

d'avoir accompli un exploit que l'auteur détaillera longuement en famille. Il y ajoutera aussi les superbes animations organisées en soirée sous forme de divers ateliers (objets de cuir, tournoi de ping pong, création de cartes postales, ou descentes sur la neige avec des chambres à air). En fait pas de quoi s'ennuyer, d'autant que l'animateur Paty était de la partie.

VUE DOMINANTE

Durant cette semaine aux Collons, face à la «noble contrée», soit Crans-Montana (dominé par le glacier de la Plaine Morte où l'on a enregistré cet hiver quelque 20 mètres de précipitations neigeuses), avec une superbe vue sur le Cervin dans le lointain et le spectacle plus proche du barrage de la Grande-Dixence, les élèves loclois ont aussi apprécié l'accueil du chalet des Diablotins. Et surtout les menus concoctés dans une ambiance familiale par Michel et Mado qui ont réservé des surprises agréables au moment du dessert au directeur de l'école, P.-A. Pélichet, lors de sa visite, ainsi qu'à ceux qui célébraient leur anniversaire durant ces jours. C'est encore ce couple qui a servi du «coko» à volonté aux élèves à l'issue de la dernière soirée qui fut une sacrée «boum». (jcp)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

Retour de la neige Gare aux amendes

Dernier (?) sursaut de l'hiver avec une jolie couche de neige tombée depuis dimanche soir. Les engins de la voirie ont été engagés pour débayer les chaussées mais ont été considérablement entravés par les voitures stationnées sur la voie publique. Certes les mesures hivernales - sanctionnées au Locle par un arrêté communal portant sur la période du 1er novembre au 15 mars - sont caduques. Reste néanmoins une disposition plus générale de l'Ordonnance sur la circulation routière (OCR), (article 20, alinéa 3) et de portée générale obligeant les automobilistes à ne pas stationner leur véhicule n'importe où. Le chef de la voirie, André Blaser, déplore que le déplacement des lourds engins aient été très gênés, lundi matin avant l'aube, par des voitures. Notamment le long des sens uniques, sur la rue des Envers ou Alexis-Marie Piaget. «Les automobilistes devraient faire preuve de discernement» dit-il. Quant à Gilbert Miche, commandant de la police locale, il espère qu'il n'aura pas trop à devoir recourir à l'OCR pour sanctionner ceux-ci. Dans nos régions, jusqu'à Pâques, on peut toujours s'attendre «à des retours de manivelle» remarque encore M. Blaser. (jcp)

AGENDA

Eglises des Brenets Manifestation œcuménique

Le curé Pierre Jaquet et le pasteur Michel Braekman, œuvrant successivement à l'église catholique et à la paroisse réformée des Brenets, ont choisi d'inviter la communauté protestante à la messe du 25 mars à 19 heures à la chapelle catholique. Le message sera apporté par le pasteur. En raison de cette manifestation œcuménique, le culte du dimanche matin 26 mars sera supprimé. (paf)

Les Ponts-de-Martel «Dans le triangle de l'épouvante»

La projection du film «Dans le triangle de l'épouvante» aura lieu, en compagnie de l'évangéliste Frédy Gilgen, samedi 25 mars à 20 h à la Communauté évangélique, Chapelle 8 aux Ponts-de-Martel. (Imp)

Gare du Locle

Tentative de brigandage

Hier peu après 10 heures, la gérante du kiosque de la gare du Locle a été victime d'une tentative de brigandage.

Un inconnu a voulu changer un billet de 1000 francs. La vendeuse ne disposant pas de l'argent nécessaire, l'homme lui demanda un sandwich, puis un paquet de cigarettes. Soudain, il

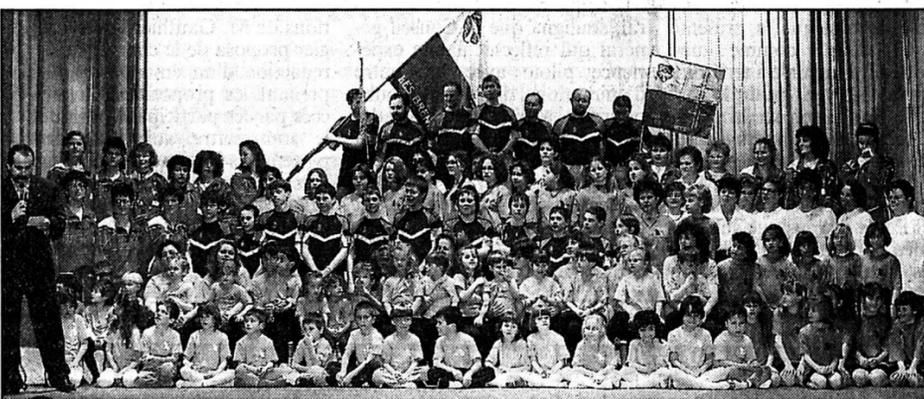
sortit une arme de poing. A sa vue, la femme se mit à crier. Cette réaction inattendue provoqua la fuite de l'individu, qui emprunta les escaliers conduisant au centre ville.

Les recherches effectuées n'ont pas permis d'appréhender l'auteur. Voici son signalement: 30 ans environ, 180 centimètres,

cheveux et moustache noirs. Il était vêtu d'une veste longue, grise et brune. Il s'exprimait avec un accent étranger indéterminé. Toute personne susceptible de fournir des informations relatives à cette affaire est priée de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (039) 31 54 54. (comm-paf)

Soirée de la FSG Les Brenets

L'accent sur le divertissement



Une imposante cohorte

Septante-cinq ans, mais encore très active, la FSG des Brenets.

(dn)

Davantage de divertissement, d'originalité, de mise en scène, en un mot de spectacle, moins de démonstrations, d'exercices, telle était la soirée de la gym des Brenets, qui a conquis le nombreux public de l'ancienne halle. Toutes les sections avaient fait preuve d'imagination, même les pupilles, qui présentaient des sauts et roulés en lumière noire, d'où quelques effets spectaculaires.

Tout au long de ces numéros rehaussés de remarquables costumes colorés et frais - pour la plupart confectionnés maison - on eut droit à des exhibitions de délicieux marsupilamis et de

pingouins avec leurs mamans, de mignons maraichers et leurs ravissants chous, de jeunes aguilleurs et de leurs prétendants, de juvéniles danseuses de cancan qui montraient avec enthousiasme leurs affriolants dessous, tous ces numéros très applaudis.

Les plus grandes s'étaient branchées sur la musique des années 60, ou encore sur le disco avec des chorégraphies recherchées, pour ces dernières en particulier. Les dames présentaient des figures très visuelles avec d'énormes ballons et un «kazatchok» qui, en cette année du 75e anniversaire de la FSG, se voulait réminiscence de soirées pas-

sées. Les hommes (enfin... ceux qui n'étaient pas occupés à l'organisation des réjouissances) apportaient un moment d'humour avec un ballet sur le thème d'Al Capone... sans que l'on puisse deviner leur identité! Un ballet mixte tyrolien clôturait en beauté ce spectacle vivant et coloré, que les spectateurs ovationnèrent avec raison, avant de terminer la soirée en dansant.

La FSG des Brenets a 75 ans, mais elle est restée pleine de jeunesse et d'enthousiasme et l'une des plus actives sociétés du village. Elle a démontré son dynamisme une fois de plus samedi soir. (dn)

Réseau d'eau potable des Brenets

Tarif pas remis en cause

Le législatif des Brenets aura à adopter, demain soir à 20 h, le nouveau règlement du Service des eaux et une taxe pour l'entretien des conduites privées d'amenée d'eau potable.

S'agissant du tarif de raccordement au réseau d'eau potable, la principale modification demandée par l'Etat est un changement d'appellation. En effet, la notion de «taxe de raccorde-

ment» fait référence à des systèmes de financement antérieurs à la LCAT.

L'entretien des équipements doit donc être couvert par une «taxe pour l'entretien des conduites privées d'amenée d'eau potable».

Bonne nouvelle, le tarif calculé à l'époque par la Commission des eaux n'est pas remis en cause. (paf)

Le Locle: journée mondiale de l'eau

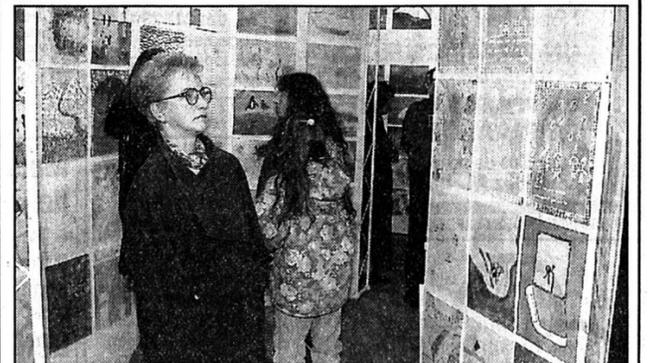
A boire à l'Hôtel de Ville

L'eau est une denrée vitale. L'ONU y consacre depuis quelques années une journée mondiale fixée au 22 mars. Sur la demande du Service des eaux de SI du Locle, l'Ecole primaire du Locle s'y est associée avec une exposition à la clé.

Cette exposition, visible pour le public dès demain et pour une semaine, occupe largement tout le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville du Locle ainsi que le premier étage de l'édifice. Sur le thème de l'eau, «530 dessins sont exposés» relève le directeur de l'Ecole primaire, P.-A. Pélichet. L'Hôtel de Ville ne se retrouve pas pour autant noyé, et tout ne baigne pas dans...l'eau pour les affaires que ses fonctionnaires et magistrats doivent

traiter. La représentation que s'en font les jeunes dessinateurs est surtout celle de gosses qui disposent d'eau en suffisance. Une bonne raison, a commenté le conseiller communal Jean-Paul Wettstein, pour «respecter l'eau», surtout lorsque son absence crée des spectacles de «désolation». Il en a expliqué le prix dans nos régions favorisées alors que l'ingénieur en chef des SI, Pierre Siegrist, a développé ces notions, tout en félicitant les participants à ce concours. (jcp)

● Journée mondiale de l'eau 1995, expositions de 530 dessins, Hôtel de Ville du Locle, rez-de-chaussée et premier étage. Ouverture durant les heures de bureau, du mercredi 22 au 29 mars.



A l'Hôtel de Ville

L'eau recréée par les gosses.

(Favre)

Morteau: débat sur les orientations budgétaires

Tour d'horizon en public

La réglementation oblige, depuis peu, les conseils municipaux à débattre de leurs orientations budgétaires avant de passer à l'exercice périlleux de l'élaboration des finances annuelles. C'est à cet exercice de prospective, important en cette période où les impératifs économiques et la perspective des prochaines élections municipales se conjuguent, qu'un peu plus de la moitié des élus se sont livrés vendredi soir sous la présidence du maire, Pierre Cheval.

l'unanimité. Jean-Marie Binetruy, adjoint en charge des finances, a ensuite présenté ce qu'il a appelé «les éléments préparatoires au budget: l'évolution des bases, la dette communale et le point sur les terrains vendus ou restant à vendre».

Les bases d'imposition, chiffres sur lesquels s'appliquent les taux votés par le Conseil municipal progresseront à nouveau cette année permettant, dans l'hypothèse peu probable où les impôts locaux n'augmenteraient pas, de collecter néanmoins près d'un million de FF supplémentaires. En ce qui concerne les taux pratiqués à Morteau, y compris en y incluant la charge du district, ils restent inférieurs aux moyennes nationale et départementale. A titre d'exemple, la taxe d'habitation dont le taux est de 6,39% plus 1,78% pour le district est en France de 12,47% et dans le Doubs de 11,43%. Il faut savoir qu'à Morteau, une augmentation de 1% des taux d'imposition rapporte 124.000 FF.

LE POIDS DE LA DETTE

Un des éléments importants des finances est le poids de la dette qui s'élève à Morteau à 46.140.270 FF ce qui représente une annuité de 8.099.235 FF. Heureusement, exploitant la

baisse des taux, la municipalité a renégocié les emprunts à la baisse. En 1993, 69% avaient un intérêt de 8 à 10% et 23% dépassaient les 10%. Les nouveaux, contractés au Crédit local, sont actuellement à 66% inférieurs à 8% et à 32% de 8 à 10% ce qui allège d'autant l'annuité en cours. Cela a permis, par ailleurs, un bien meilleur étalement des échéances de cette dette publique. Répondant à une question d'Hubert Prillard qui s'inquiétait de son rapport avec le budget général, Jean-Marie Binetruy la qualifie d'«importante mais dans la moyenne nationale par rapport au nombre d'habitants». Un élément positif est venu s'ajouter à cet exposé en ce qui concerne les ventes de terrain en zone artisanale et au Sauron qui permettront d'inscrire une recette de 2.058.000 FF. Il reste actuellement dix parcelles à vendre au Sauron et plusieurs demandes sont à l'étude en zone artisanale. Plusieurs conseillers sont intervenus pour qu'on étudie rapidement un nouveau lotissement, aux Communaux, sur les anciens terrains Huguenotte.

DÉBAT AUTOUR DES TRAVAUX

Jean-Marie Binetruy présente ensuite le plan de financement

du «Marché construction maintenance» visant à restaurer la voirie sur une période de six ans. Coût total de l'opération, environ 30.000.000 de FF qui seront financés par emprunt, récupération de la TVA et affectation de l'extinction prévue de la dette.

C'est sur ce dernier point que le débat se cristallisa avec les interventions des élus socialistes qui trouvent cette présentation «trop optimiste». Sur ce point, ils furent rejoint par Christian Gindraux qui n'était pas non plus d'accord pour cette affectation de l'extinction de la dette.

Jean-Marie Wakenhut fit part, au nom des élus socialistes de certaines craintes: «Je vous trouve trop optimistes. Il ne faut pas oublier l'évolution en baisse de la Dotation de l'Etat ainsi que certaines exonérations décidées en haut et pas du tout ou mal compensées, en particulier dans le domaine de la taxe professionnelle. On ne sait pas, par ailleurs ce que donnera la révision des bases d'imposition prévue en 1996».

Après ce tour d'horizon de la situation financière communale, c'est lundi prochain, à 18 h 30, que les élus se retrouveront pour le vote du budget primitif 1995.

(dry)

Besançon Alerte aux crues

Le Doubs n'en finit plus de monter et de descendre au rythme d'une pluviométrie exceptionnelle. Pour la troisième fois depuis le début de l'année, les riverains du Doubs surveillent de près leurs caves.

Cette nuit à Besançon on s'attendait à une cote voisine des six mètres, généralement synonyme de menace pour les sous-sols des immeubles de la boucle proche de la rivière. Un phénomène qui entraîne aussi des perturbations pour certains usagers de la route. A ce niveau, la rivière envahit en principe les voies riveraines.

Mais si le Doubs continuait à monter lundi dans la journée, tant à Voujaucourt en amont, qu'à Besançon où les prévisions donnaient pour la nuit une cote de 5 m 70 à 5 m 90, la Loue avait, elle, déjà regagné son lit après un brusque soubresaut au cours du week-end. Signe que la crue en cours devrait très vite s'assagir. D'autant que les précipitations importantes de samedi et de dimanche vont céder le pas cette semaine à une belle période d'accalmie dans le ciel.

PLUIES DILUVIENNES

Ces alertes à répétition, la troisième depuis le début de l'année pour les riverains du Doubs et de la Loue, ont une cause essentielle. Elles sont dues à une pluviométrie exceptionnelle en ce début d'année 95. Au 20 mars en effet, plus de 440 millimètres d'eau étaient tombés sur la capitale comtoise depuis le 1er janvier.

Sans être un record, ce niveau est très rare.

Depuis l'après-guerre, les instruments de mesure de la météorologie nationale ne retiennent que 210 millimètres d'eau en moyenne pour la même période à Besançon. Et le phénomène est le même en plaine que sur les plateaux ou les sommets. Les rivières et nappes phréatiques de la région se sont donc gorgées d'eau cet hiver. Lorsque la pluie tombe de façon incessante, comme ce fut le cas pendant presque 48 heures, le bassin du Doubs déborde logiquement. Une chance pourtant hier, le manteau neigeux important sur les sommets du massif jurassien était inexistant en dessous de 800 à 1000 mètres, ce qui a limité les dégâts. Car si la neige était plus présente au niveau des plateaux et s'était mêlée aux 43 millimètres tombés à Besançon, bon nombre de riverains pateaueraient aujourd'hui. (p.sch)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Contrat d'agglomération

En marge du débat d'orientation budgétaire du Conseil municipal de Morteau, deux dossiers lourds ont été évoqués: la rénovation du Théâtre municipal et la piscine districale. Les travaux du théâtre pour lesquels quatre architectes doivent faire des propositions dans quelques semaines pourraient être financés par diverses subventions, entre autres du Fonds européen. Il en va de même de la piscine qui, même si plusieurs secteurs participent, coûtera cher au contribuable. Pour pouvoir bénéficier de cette manne européenne, il est nécessaire de signer un «Contrat d'Agglomération». Des pourparlers sont en cours avec le préfet sur ce sujet. (dry)

Besançon

Suicide à la Maison d'arrêt

Un détenu récemment incarcéré s'est donné la mort par pendaison dimanche à la prison de Besançon. Cet homme âgé d'une trentaine d'années avait été interpellé à la frontière franco-suisse avec plusieurs dizaines de grammes de poudre blanche. Présenté au Parquet de Besançon vendredi soir il était placé en détention préventive alors que les enquêteurs tentaient de remonter la filière dont il était un des maillons. Le Parquet de la ville a confirmé le décès sans donner de précision sur la victime de cet acte désespéré afin de protéger le secret sur les investigations en cours actuellement. (p.sch)

Avant de s'intéresser à l'avenir, il fallait tout d'abord sacrifier à l'apurement des comptes passés. C'est l'objet, chaque année, du vote du Compte administratif qui, reprenant l'ensemble des dépenses et recettes prévues et réalisées, rend compte de la gestion municipale. C'est à Hilaire Bosa, adjoint au maire, qui a déjà annoncé qu'il ne sera pas à nouveau candidat que revint, pour la dernière fois, le rôle fastidieux de donner lecture des chiffres qui furent approuvés à

Formation et diffusion musicale

Réflexion en vue d'un manifeste

A l'initiative de la Municipalité de Pontarlier, une importante réunion de travail s'est tenue, vendredi dernier, dans les locaux de l'Ecole municipale de musique. Constatant que dans le Haut-Doubs les activités culturelles connaissent un développement important mais encore insuffisant, les élus ont souhaité entreprendre une démarche de coordination à la fois dans le domaine de la formation des jeunes et de la diffusion musicale.

Présidée par Yves Lagier, maire de Pontarlier, qui avait fixé comme point de départ la «nécessaire coordination des académies d'été et du Festival de Musique du Haut-Doubs», cette rencontre a débouché ensuite sur une réflexion à propos de la mise en place d'une véritable politique d'éducation musicale adaptée à la physionomie sociale et géographique du Haut-Doubs. Outre Pontarlier qui présentait les propositions, uni-

nité sur le plan des principes entre M. Roussel, de l'Académie internationale d'Ormans, M. Henri, pour la Municipalité de Jougné, et M. Guigon et Mme Mairot pour Morteau: «A partir du tissu local, on peut développer formation et pratique musicale à condition que chacun s'inscrive dans la démarche collective et que Conseil général, régional et direction des Affaires culturelles participent au projet.»

VERS PLUS D'INTERCOMMUNALITÉ

M. Gauthier, directeur de l'Ecole de musique, a présenté ce qu'il définit comme «une école départementale à territoire réduit s'appuyant pour le secteur de Pontarlier sur la structure locale et pour les autres lieux sur les moyens locaux existant déjà.» Pour le val de Morteau, par exemple, ce pourrait être l'Ecole de musique subventionnée par le district et les sociétés locales. Cette formation

viserait dans un premier temps les classes de cycle 2: section des grands de maternelle, cours préparatoire et élémentaire première année. A raison d'une demi-heure d'intervention complétée par un temps égal géré par les maîtres formés en stage, on pourrait développer de façon sensible le goût et la pratique de la musique.

CONTRAT D'OBJECTIF DU DÉPARTEMENT

Devant Pierre Louis, présent également à cette réunion de travail, Mme Verma, adjointe de M. Riquelme au Conseil général, souligna que le Conseil général qui réfléchit à une expérience pilote avec le Centre d'animation du Haut-Doubs pourrait avoir la même démarche en terme de musique «à condition qu'on s'appuie sur les structures existantes et qu'on présente un projet cohérent orienté essentiellement sur la formation». M. Cerf, conseiller pédagogique de musique, souli-

gna l'intérêt que l'inspecteur d'académie manifeste pour tout projet artistique et l'accompagnement qui pourrait être apporté en matière de formation des maîtres volontaires. M. Roussel insista également sur «la possibilité que représente la démarche de permettre aux collectivités locales de se réapproprier une part des financements publics sur la base de projets concertés».

RÉDACTION D'UN «MANIFESTE»

Partant de l'accord qui semblait se dégager autour des propositions de M. Gauthier, Yves Lagier proposa de le charger de la rédaction d'un «manifeste» reprenant les propositions avancées par les participants afin de le transmettre aux différents partenaires locaux pour obtenir leur participation et ensuite aux organismes départementaux, régionaux et nationaux pour obtenir les financements complémentaires nécessaires. (dry)

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client cherche
UN PRÉPARATEUR-POLISSEUR
UN POLISSEUR TOUTES PRÉPARATIONS

Pour plus de renseignements contactez **M. Blaser**

DIVERS

Sud Italie
Plage sablonneuse, appartement dans villa calme. Location par semaine.
Tél. 021 312 23 43
Logement City
300 logements vacances!
22-283133/4x4

Matelas de santé et de qualité
BICO
Sommiers réglables
Prix très intéressants. Reprise de literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
039/28 30 89
132-768073

Vacances en FRANCE
MÉDITERRANÉE - CORSE - ATLANTIQUE. Au bord de mer ou dans la magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1995 gratuite. **L.U.K.**, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06
22-264865/ROC

Maisonnettes de jardin
● Travail artisanal.
● Prix avantageux.
Demandez prospectus.
DONZÉ
2725 LE NOIRMONT
Ch. du Muguet 4
Tél. 039 53 17 23
14-765332/4x4

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS
WITTWER
NOS SÉJOURS - VACANCES

8-14 mai, **LUGANO**, 7 jours, dès 675.-
14-19 mai, **Torre Pedrera**, 6 jours, Fr. 430.-
15-21 mai, **Alassio**, 7 jours, Fr. 665.-
29 mai-2 juin, **Niederbronn**, 5 jours, Fr. 585.-
2-8 juin, **Platja d'Aro**, 6 1/2 jours, Fr. 445.-
11-17 juin, **Buis-Provence**, 7 jours, Fr. 990.-
19-23 juin, **Appenzell**, 5 jours, Fr. 570.-

Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65, Tél. 039/24 15 24
ou auprès de votre agence de voyages. 132-768271

Solution du mot mystère
ÉPUISETTE

DIVERS

Le Dr Samuel Meller

médecin dentiste, SNMD-SSO

pratique limitée à l'orthodontie

certifié par le

«American Board of Orthodontics»

a le plaisir de vous informer
qu'il pratiquera les samedis à titre privé
dans les locaux du Dr Rémy Witschard
dès le 29 avril 1995

Pour prendre rendez-vous,
038/61 12 39,
rue du Grenier, 2114 Fleurier

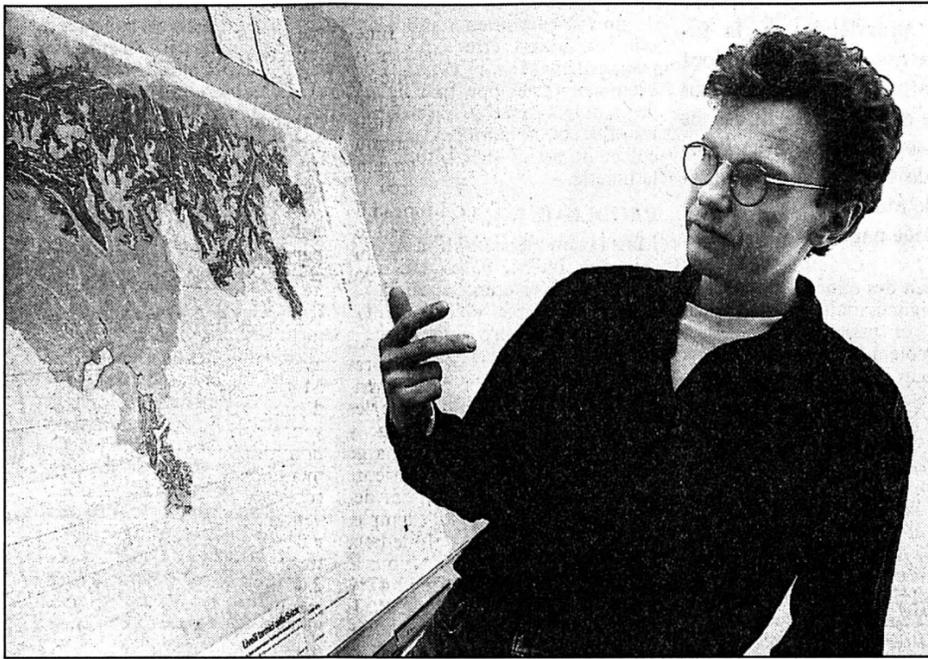
Centre suisse de cartographie de la faune à Neuchâtel

Zoo sur disquette

La faune helvétique est estimée à quelque 45.000 espèces qui sont bien loin d'être toutes répertoriées. A Neuchâtel, le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) collecte les informations qui sont gérées et actualisées dans une banque de données. Un travail de fourmi...

Initialement spécialisé dans les invertébrés, le CSCF a intégré les poissons puis, en 1994, les mammifères, sans compter les reptiles et amphibiens dont il assume la gestion en partage avec un institut bernois qui s'est réservé les activités scientifiques. En résumé, toutes les informations sur la faune de Suisse sont gérées à Neuchâtel, à l'exception des oiseaux, domaine dans lequel la Station ornithologique de Sempach excelle depuis longtemps.

Le CSCF recueille donc une foule de données dont la principale source provient des naturalistes de terrain. L'inventaire des collections des musées procure aussi des informations qui sont encore enrichies par les publications auxquelles le CSCF se réfère en partant du début du siècle... «Quand un projet est lancé, on ne l'arrête pas et les données sont constamment actualisées», explique le directeur du centre Yves Gonseth qui travaille avec sept collaborateurs à temps partiel.



Carte climatique

Yves Gonseth explique le lien entre le développement de la flore et de la faune dans des milieux précis.

Actuellement, le centre recueille plus particulièrement des données sur les invertébrés dans différents milieux: aquatique, terrestre ouvert et forestier. Dès qu'il reçoit des subsides pour un nouveau projet, il redistribue l'argent aux spécialistes de terrain.

Soutenu financièrement par la Confédération et presque tous les cantons, le CSCF est

une fondation de droit privé qui a pour membres la commune de Neuchâtel, l'Université et la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN). La commune fournit notamment les locaux (dans le bâtiment abritant le Musée d'histoire naturelle), l'Université accorde l'accès au système de calcul de son centre informatique et la LSPN octroie une subvention annuelle.

La rédaction et la diffusion de documentations axées sur la faune suisse font également partie des buts du CSCF qui édite notamment un bulletin d'information deux fois par an. En outre, plusieurs ouvrages ont été déjà publiés sur des travaux nationaux dans la série «Documenta faunistica helveticae» et une série plus récente, «Miscellanea faunistica helveticae», pré-

sente des travaux plus régionaux.

La distribution des espèces en Suisse se fonde sur plusieurs paramètres. L'altitude est une composante qui a toujours été considérée comme déterminante. Or, en se fondant sur des données climatiques, les spécialistes ont constaté une meilleure corrélation des observations. Au CSCF, on est occupé à l'heure actuelle à mettre à profit une superbe carte climatique de la Suisse éditée par... le Département fédéral de police! Nul n'a pu dire l'objectif d'un tel travail... AT

Dévoreur de géraniums

Des épisodes anecdotiques animent parfois le Centre suisse de cartographie de la faune et le dernier en date a une certaine saveur. Un retraité a sollicité l'identification d'un papillon qui avait terrassé les géraniums de sa résidence en Espagne. L'envoi comportait des échantillons épars de la bestiole.

Yves Gonseth les a rassemblés et a déterminé qu'il s'agissait d'une espèce en provenance d'Afrique du Sud... Les malheureux géraniums du retraité ne sont hélas pas les premiers «européens» à avoir succombé à ce papillon, la bestiole a déjà été signalée à Bâle et Schaffhouse notamment! (at)

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

BRÈVES

Football

Les députés ne joueront pas

Vu les conditions atmosphériques de ces derniers jours, le match amical de football opposant l'équipe du Grand Conseil neuchâtelois à celle du Conseil national, prévu pour cet après-midi à 18 h 15, au terrain des Fourches, à Saint-Blaise, est annulé. (comm)

Cressier

Demande de réflexion

Le Conseil général de Cressier a préféré reporter le vote des plans et règlement d'aménagement qui lui étaient soumis vendredi dernier. Il a nommé une commission de neuf membres chargée d'étudier l'épais dossier et d'émettre un préavis. Une demande de crédit de 33.000 fr destinée à financer la participation de la commune à la prochaine Fête des vendanges, n'a pas soulevé d'opposition. (at)

Neuchâtel

Le «Fribourg» à l'eau

Comme l'avait annoncé le directeur de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), Claude-Alain Rochat, le «Fribourg» a été mis à l'eau samedi. Les aménagements intérieurs se termineront sur l'eau et les premiers essais au large devraient se dérouler dans trois à quatre semaines. Le baptême est toujours prévu pour le 6 mai. (at)

Cortailod

Maison de paroisse inaugurée

Après un an de travaux, la maison de paroisse rénovée de Cortailod a pu être inaugurée samedi. Elle comprend un petit appartement au troisième étage, l'appartement du pasteur au deuxième, un bureau et une salle au premier et, au rez-de-chaussée, une cuisine, un coin apéro-grillade et des salles d'enseignement. La facture finale a été de 970.000 francs. (at)

AGENDA

Bôle

«Voyages en bois»

A l'enseigne de «Voyages en bois», la Galerie de l'Enclume, à Bôle, expose les œuvres, bas-reliefs sculptés, de l'artiste biennois Pierre Küenzi. A voir jusqu'au 9 avril. Ouverte tous les jours de 15 h à 18 h 30, y compris le dimanche ou sur rendez-vous au (038) 42.58.14. (comm)

Championnat d'échecs à Saint-Blaise

Parties semi-rapides

C'est dans la magnifique salle du collège de Vigner, à Saint-Blaise, que le club d'échecs local a organisé, samedi dernier, le championnat cantonal de parties semi-rapides en sept rondes de trente minutes par joueur. Quarante-quatre participants se

sont disputé le titre détenu par le Chaux-de-Fonnier Bex.

En battant ses sept adversaires, Joe Gallagher est devenu le second lauréat de cette jeune épreuve en devançant sept joueurs qui terminaient tous avec cinq points.

Résultats: J. Gallagher (7 points sur 7); P.-A. Bex, A. Porret, D. Leuba, J. Coste, F. Dubois, B. Uzelac, C. Colagrossi (5 points); E. Zahnd, J.-P. Richard, F. Budai, R. Franssen, M. Janko (4,5 points), etc. (comm)

Campagne de la jeunesse contre le racisme et l'intolérance

Tous différents, tous égaux

Deux manifestations contre le racisme et l'intolérance se déroulent aujourd'hui à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Elles sont organisées par des jeunes et s'inscrivent à la fois dans la Journée internationale contre le racisme et la campagne de jeunesse du Conseil de l'Europe «Tous différents - tous égaux». D'autres projets neuchâtelois ont été présentés hier au Château.

«La Campagne de jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance est issue d'une déclaration signée en 1993 par trente-deux chefs d'Etat et de gouvernement, lors du sommet du Conseil de l'Europe à Vienne», a précisé hier André Brandt, président de la Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers. En Suisse, le mouvement a été doté l'automne passé de 1,2 million de francs; 600.000 fr ont été mis à disposition des jeunes qui voulaient entreprendre quelque chose.

Informées par le délégué aux étrangers Thomas Facchinetti (membre du comité national), les associations et organisations de jeunesse neuchâteloises ont répondu avec enthousiasme en proposant plusieurs projets. Cette forte mobilisation des

jeunes, ressentie dans tout le pays, s'est illustrée plus particulièrement dans le canton: «Sur les treize projets actuellement acceptés par la Confédération, cinq sont d'origine romande, dont quatre neuchâtelois», a souligné Thomas Facchinetti.

Ces quatre projets ont été présentés hier au Château, ainsi que quatre autres projets qui attendent l'aval de la Confédération. «Il en existe encore cinq ou six en gestation», a précisé le délégué aux étrangers.

MARCHE À LA CHAUX-DE-FONDS

Deux des projets se réalisent aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, décriée par les Nations Unies. A Neuchâtel, le comité «Tous différents - tous égaux» tient un stand près de la fontaine de la Justice. Différentes animations sont prévues durant tout l'après-midi: musique, atelier pour les petits, deux lancers de ballons, break-dance et jeux sculpturaux. A La Chaux-de-Fonds, des manifestants se rassembleront en fin d'après-midi à la gare, habillés de noir et de blanc, pour participer à «la marche des sentiments». Trois rendez-vous culturels sont ensuite proposés en soirée par les organisateurs

(Parlement des jeunes, Mouvement des jeunes des Montagnes neuchâteloises, Luttopie, FEN, YCK et jeunesse SIB).

Les prochains rendez-vous sont donnés par le Ciné Club Opaq, les 14, 15 et 16 avril: discussions et réflexions sur le thème «black culture». Le groupe jeunes de la Mission catholique italienne de Neuchâtel prépare un concours de poésies, une soirée de témoignages (le 10 juin) et la publication d'une brochure. Le Centre de loisirs de Neuchâtel envisage la création de fresques sur panneaux et une exposition en juin. Des étudiants de l'Université ont présenté un projet d'échange de «lettres vidéo» sur la question «comment vis-tu ta différence au quotidien?». Helsen-Neuchâtel proposera théâtre, conférence et concert les 15 et 16 septembre: La Jeunesse de la Côte, enfin, va créer une pub TV «L'étranger, qui est-il?».

Hier, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a rappelé que près de 40.000 étrangers résident dans le canton et participent à son économie. Il s'était plus particulièrement déplacé pour «saluer bien bas» les jeunes qui étaient venus présenter leur projet et les assurer du respect et du soutien du gouvernement neuchâtelois. AT

47e Course militaire de la République

Vers le jubilé en douceur!



Le départ du château de Colombier

Un moment toujours très spectaculaire de la Course militaire de la République (Impar-Galley-a)

La Course militaire de la République et canton de Neuchâtel s'achemine tout doucement vers son demi-siècle. C'est en effet en 1948 que cette manifestation avait été créée pour commémorer la marche des républicains, réunis le 29 février 1848 au Locle, et partis le 1er mars de La Chaux-de-Fonds sous la conduite de Fritz Courvoisier, pour prendre d'assaut le château de Neuchâtel sans effusion de sang.

C'est pour rappeler cet événement que la course militaire partit elle aussi du Locle (les premières années pour l'élite tout au moins), avant d'organiser un départ commun de La Chaux-de-Fonds. Enfin, dernière petite «révolution» en 1987, la Course militaire quitta le Haut-Jura pour épouser la douceur des cotéaux du vignoble neuchâtelois. C'est donc pour la neuvième fois que cette épreuve se disputera sur l'itinéraire Colombier - Neuchâtel - Colombier, soit sur

une distance de 21,1 kilomètres, tracé qui a remplacé avantageusement le parcours pénible (surtout pour les genoux et les pieds des coureurs!) de la route du col de la Vue-des-Alpes.

Dimanche 2 avril, sur le coup de 10 heures, quelque 500 à 600 concurrents, venus de toute la Suisse, s'élanceront du château de Colombier pour accomplir d'abord la petite boucle de Planeyse, avant de longer les rives du lac en direction du bourg vigneron d'Auvergnier, puis de Neuchâtel. Lors de l'ascension de la colline de la collégiale, les échappés se livreront une bataille terrible, car c'est généralement entre eux que se joue la victoire finale. Durant la seconde partie de l'épreuve, les coureurs traverseront Pesex, Corcelles, le château de Cormondrèche, le bois du Chanet, point culminant de l'itinéraire à 564 mètres, avant de rallier la cour d'honneur du château de Colombier où se jugera l'arrivée entre 11 h 10 et 11 h 15. (comm)

Val-de-Travers: l'entreprise Bovet Fleurier SA rachetée par deux Genevois

Le passé au présent

L'entreprise Bovet Fleurier S.A., propriétaire de la fameuse marque «Bovet», dont la notoriété fut acquise au XIXe siècle par le florissant commerce engagé avec l'empire de Chine, vient de changer de main. La société a été rachetée par deux Genevois.

A la fin des années 80, Michele Parmigiani, maître-horloger, rachète la marque «Bovet» et s'emploie à la faire revivre. Par un coup de pouce du destin, le Fleurisan rencontre un Malaisien à la recherche d'artisans capables de réparer les «montres de Chine» et de fournir des pièces de rechange. Ainsi, en 1990, l'entreprise Bovet Fleurier SA voit le jour et M. Parmigiani cède la marque à la nouvelle société tout en ayant un siège au conseil d'administration.

A l'époque, la société prévoyait de produire, très rapide-

ment, des montres compliquées de haut de gamme en nombre limité et devant être exportées principalement en Asie. Le Fleurisan développe une ligne de montres-bracelet rappelant les «Bovet», notamment par un collier de perles serti autour de la lunette.

PROBLÈME COMMERCIAL

Mais la commercialisation ne se fera pas. Ni M. Parmigiani ni son associé n'étant spécialisé dans ce domaine. «Ne voulant pas faire d'erreur, nous avons préféré céder la marque à MM. Guye et Oulevay qui eux étaient à la recherche d'une marque ancienne assez typée», explique le Fleurisan.

Ainsi, depuis peu, Bovet Fleurier SA est propriété de Thierry Oulevay, un ancien de chez Piaget, et de Roger Guye, originaire de la Côte-aux-Fées. Que va devenir l'entreprise, toujours dotée d'un capital social de 50.000 francs, et que produira-t-elle?

«Notre reprise est très récente et nous ne souhaitons pas parler prématurément car la route est longue», explique Thierry Oulevay. Le nouveau propriétaire de Bovet Fleurier SA ne veut pas tirer des plans sur la comète, l'horlogerie étant un secteur difficile et les projets dans ce domaine n'arrivent pas toujours au stade de la concrétisation.

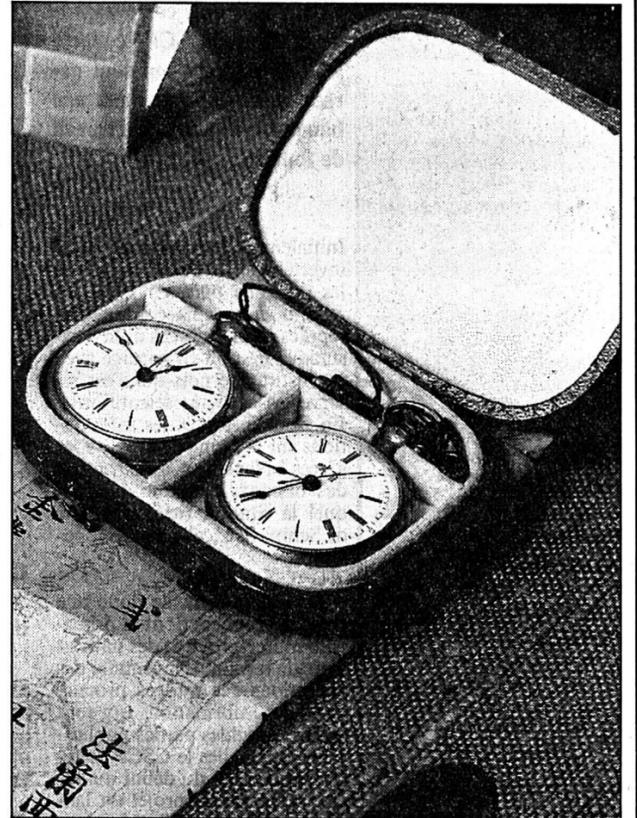
SECTE ET MONTRES

MM. Oulevay et Guye sont également responsables de la société Prestige Time de Genève. En fait, c'est cette société qui a repris Bovet Fleurier SA, précise M. Oulevay. Selon le Journal de Genève du 19 octobre 1994, Prestige Time projetait de commercialiser des montres de luxe éventuellement sous la marque «Camille Pilet», l'ancien trésorier de la secte de l'Ordre du Temple du Soleil et dont Roger Guye était le neveu. C'était avant les drames de Cheiry et de Salvan.

Les éventuelles montres «Camille Pilet» deviendront-elles des «Bovet»? Thierry Oulevay ne souhaite pas s'exprimer à ce

sujet. «Il a été dit tout et n'importe quoi à cet égard. Pour moi, l'affaire est close.»

MDC



Jumelles au Musée de Môtiers

La renommée des horlogers Bovet et celle d'autres, à l'instar des Juvet, remonte au commerce avec l'empire de Chine. En plein Pékin, un panneau publicitaire vante toujours les mérites des «Bovet». Etonnant. (Impar-Galley-a)

Rédactions

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Môtiers

Gymnastes en piste

Vendredi 24 et samedi 25 mars, dès 20 heures à la Salle des Spectacles, les gymnastes de Môtiers donneront leurs soirées annuelles. L'ensemble des groupes de la section du chef-lieu sera en piste. Samedi, la soirée prendra fin avec un bal conduit par l'orchestre «Les Gazouilles». (comm-mdc)

Savagnier

Soupes de Carême

Tant au Centre paroissial de Vilars qu'à la salle de paroisse de Savagnier, l'action désormais traditionnelle des soupes de Carême a débuté mercredi 15 mars. Elle se poursuivra ces trois prochains mercredis, soit demain 22 mars, ainsi que les 29 mars et 5 avril. Qu'on se le dise! (mw)

Couvet

Scaramouche sur scène

La Compagnie de Scaramouche, à l'invitation de l'Hôtel de l'Aigle dans le cadre de sa quinzaine italienne, présentera, vendredi 24 mars à 19 h 30 à la Grande Salle de Couvet, une pièce d'Eduardo Scarpetta, «Misère et Noblesse», dans l'adaptation française de Jacques Fabbri. La mise en scène est signée Yves Bourquin, la maquette des décors et des costumes Abel Rechjland, la lumière et la sonorisation Pierre-Aimé Kubler, la construction du décor Emmanuel Marchand. Pièce comique et satirique, «Misère et Noblesse» emmène les spectateurs dans les bas-fonds de Naples, pour une rencontre entre les pauvres et les nouveaux riches à la lumière de l'amour et de l'humour. (mdc-comm)

Cernier

Film accusateur

«Sucre Noir», un film sur la vie des coupeurs de canne haïtiens, sera projeté ce jeudi 23 mars dès 19 h 30 à la Salle de paroisse de Cernier par le groupe «Terre Nouvelle» du Val-de-Ruz. Tourné dans de grands domaines sucriers de la République dominicaine, il lève un voile sur les conditions de travail – proches de l'esclavage – et de vie familiale des coupeurs de canne. (Imp)

Parmigiani augmente son capital

La société Parmigiani mesure et art du temps S.A., à Fleurier, vient d'augmenter de manière conséquente son capital social, en le faisant passer de 150.000 à un million de francs. Une manière d'asseoir la solidité de l'entreprise.

Aujourd'hui, la Fondation de la famille Sandoz, à Lausanne, possède 35% du capital de Parmigiani. La fondation est l'héritière des frères Maurice et Edouard Marcel Sandoz, Neuchâtelois d'origine et Vaudois d'adoption, les descendants des fondateurs du grand groupe de la chimie bâloise. Depuis de nombreuses années déjà, les ateliers

Parmigiani prennent soin des pièces rares de la collection horlogère de la fondation Sandoz, effectuant les travaux de maintenance, de restauration et de fabrication.

La société Parmigiani mesure et arts du temps S.A., fondée en 1990, occupe une cinquantaine de personnes dans ses ateliers de Fleurier. Elle est active dans la restauration de pièces anciennes compliquées, dans la fabrication de pièces uniques et dans la production, en petites séries, de montres et d'horloges. La société travaille pour de grandes marques prestigieuses. (mdc)

Fontainemelon

Revoilà la mini-expo

Une douzaine de commerçants de la région n'ont pas hésité à organiser à nouveau la mini-expo de Fontainemelon. Celle-ci se déroulera le week-end prochain, du vendredi au dimanche, dans la salle de gymnastique et le hall de la salle de spectacles.

Les organisateurs entendent démontrer à leurs visiteurs que le commerce local existe encore et qu'il est bien vivant. La section de Neuchâtel du Touring club suisse, hôte d'honneur de la

manifestation, y tiendra un stand d'information. L'ouverture officielle aura lieu vendredi à 17 h 30. Cantine, restauration et animation sont prévues tout au long de l'exposition. A l'heure de l'apéritif, dimanche matin, Armand Sumi et son accordéon seront également présents. (mh)

● Heures d'ouverture: vendredi de 18 h à 23 h, samedi de 14 h à 23 h et dimanche de 11 h à 18 h.

Journée des scouts

Tout feu tout flamme

C'est une toute grande journée qu'ont vécue samedi les membres de la communauté scout du groupe Durandal du Val-de-Ruz. Les responsables du groupe ont eu l'heureuse idée d'organiser une journée d'instruction intitulée «Informé, éduqué, du risque de tous les jours». En effet, ces jeunes sont appelés à jouer avec le feu quotidiennement et c'est en allant à sa rencontre qu'ils apprendront à mieux réagir en cas d'incendie.

Fort bien organisée et surtout bien remplie, cette journée a débuté par la visite du Centre de prévention contre les incendies de Fontainemelon (CPIF). Ils ont été reçus par Armand Gremaud, expert cantonal-adjoint de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECAI) qui a été enchanté de l'intérêt qu'ont montré les participants par le biais des questions posées sur les dangers principaux du feu, des fumées et des gaz, avec comme base le sauvetage des vies humaines lors des incendies.

Les jeunes ont été impressionnés par la technique de prévention. Ils ne connaissaient pas le fameux triangle du feu expliquant les conditions indispensa-

bles pour que ça brûle: combustion, oxygène, température. Quant aux cheminées de salon, l'orateur a rappelé que ce ne sont pas des jouets et qu'il fallait une protection à la base de 40 centimètres.

Lors de la visite des locaux du Centre de secours (CS) du Val-de-Ruz, les scouts ont été reçus par le capitaine Marcel Leuenberger. Ils ont été très intéressés et surtout impressionnés par les véhicules et le matériel toujours plus perfectionné dont dispose le CS pour les interventions.

ÉCOLE DU FEU

L'après-midi, les éclaireuses et les éclaireurs ont participé à une école du feu sur un terrain situé à l'ouest de la place des sports de Fontainemelon. Les jeunes membres âgés de 11 à 16 ans ont eu la possibilité d'éteindre des feux réels au moyen de différents extincteurs. Enfin, le groupe Durandal s'est rendu à Cernier pour visiter le Musée du sapeur-pompier.

Le responsable de la communauté scout Patrick Lardon s'est déclaré très satisfait du déroulement de cette journée, une première dans notre canton. M. H.

Mise à sac du Collège régional

Auteurs démasqués

Les auteurs de la mise à sac du Collège régional du Val-de-Travers, à Fleurier, ont été démasqués, a communiqué hier la police cantonale. Il s'agit de deux anciens élèves, l'un ayant quitté l'établissement en juillet 1994 et l'autre un peu avant.

Dans la nuit du 17 au 18 février, des inconnus s'introduisaient par effraction dans le collège, notamment en retirant le mastic frais d'une fenêtre du sous-sol brisée une semaine au-

paravant. Ils se livraient alors à une mise à sac en règle, malgré les rondes effectuées par une société de gardiennage. Visitant le bâtiment de bas en haut, les vandales s'acharnaient sur le matériel, avec une préférence pour celui de la salle des maîtres, sans rien voler toutefois.

Portes enfoncées, téléphones arrachés, photocopieuses démolies, extincteurs vidés, livres maculés et déchirés, paperasse éparpillée, laboratoire de langue détruit: le coup de folie des deux jeunes hommes a provo-

qué des dégâts pour 40 à 50.000 francs. La facture est salée!

Dans son communiqué, la police signale encore que deux semaines plus tard, dans la nuit du 4 au 5 mars, des inconnus se livraient à des actes de vandalisme dans le quartier de la Place-d'Armes, à Fleurier. Une barrière de signalisation routière et une voiture étaient démolies. L'enquête a également permis d'identifier les auteurs de ces actes. Il s'agit, dans ce cas aussi, de jeunes gens. (mdc)

Cernier: les accordéonistes organiseront le concours romand

Près de 800 musiciens attendus

Se déroulant tous les quatre ans, le concours romand d'accordéon aura lieu en mai prochain à Cernier, au collège secondaire de La Fontenelle. Cette importante manifestation rassemblera entre 700 et 800 musiciens pour une compétition fraternelle, tout à la gloire d'un instrument dont le répertoire s'est considérablement étoffé ces vingt dernières années. Les Romands vont donc faire la fête grâce au dynamisme retrouvé de la société d'accordéonistes L'Épervier, présidée par Serge L'Épplatier.

La société de Cernier a vécu pourtant des heures plutôt difficiles en 1992. L'effectif fondait à vue d'œil, et la directrice avait décidé de passer le témoin. En novembre 1992, une assemblée générale avait même dû être convoquée pour décider si l'accordéon allait continuer dans le village-capitale du Val-de-Ruz. Juste avant la réunion fatidique, un courrier informait les Neu-

châtelois de la décision du canton du Jura de renoncer à organiser le concours romand 1995.

Avec la venue d'un nouveau directeur, Serge Broillet, L'Épervier pouvait à nouveau reprendre son vol, tout en étant stimulé par le formidable défi de mettre sur pied une compétition musicale d'une haute tenue.

En parallèle, L'Épervier a eu le bonheur d'accueillir ce dimanche l'assemblée générale de l'Association romande des musiciens accordéonistes (ARMA), venue par la même occasion visiter les locaux de La Fontenelle pressentis pour le concours de mai. L'aula, la salle de musique et deux grandes salles spéciales du collège accueilleront les différents groupes, répartis en plusieurs catégories selon l'âge et le niveau. Un jury de dix personnes, parmi lequel figurent obligatoirement deux musiciens professionnels, évaluera les performances de chacun des inscrits, d'après différents critères.

Un cortège avec la participation de trois fanfares et de divers groupes de la région mettra le point d'orgue à la manifestation.

La soirée annuelle de L'Épervier, qui s'est déroulée samedi soir avec la participation du célèbre duo d'humoristes Cuhe et Barbezat, a rempli l'aula de La Fontenelle. La société compte autant de juniors que de musiciens seniors – une quinzaine en tout – ce qui est une garantie de longue vie. Elle possède des chances de briller au prochain concours romand. L'année prochaine, vu le fait que la fête fédérale se déroulera pour la première fois en Romandie – à Nyon pour être précis – l'ARMA a décidé de se renouer des contacts étroits avec son homologue suisse alémanique. L'assemblée 1996 des deux associations aura lieu à Emmen, le même jour et dans les mêmes locaux. La promotion du «piano du pauvre» passe par ce rapprochement. Ph. C.

Saint-Imier: surprise sur une cassette vidéo pour enfants

Sexe compris, par accident

Achetée dans un grand magasin imérien – qui n'en peut mais – pour un prix modique, une cassette vidéo pour enfants, dite éducative et certes intéressante de ce point de vue, nous a réservé une grosse surprise. A l'issue des aventures de Clifford, gros chien rouge éminemment sympathique, sont enregistrées quelques minutes de scènes pornographiques...

Clifford, c'est un énorme et gentil chien rouge, vedette d'une série vidéo éducative, permettant aux petits enfants de se familiariser avec les lettres, les nombres ou les formes notamment. Un programme qui intéresse beaucoup Mathieu, cinq ans, réjouit par un dessin animé aussi divertissant qu'instructif.

Pourtant, à l'issue de la première projection de «Clifford joue avec les formes», acquise samedi dans un grand magasin imérien, la plumitive de service, sa mère en l'occurrence, s'est réjouie bien davantage encore que le bambin ait quitté la pièce rapidement. Car ensuite des 25 minutes animées par Clifford et ses amis, une petite minute après le générique final, l'écran de TV se ranimait soudain...

Le temps d'avaler de travers et de vérifier le fonctionnement du magnétoscope, il fallait se rendre à l'évidence: la cassette comporte bel et bien quelques minutes de scènes pornographi-

ques, une femme et deux hommes s'adonnant à des pratiques sexuelles plus que complètes, dialogues crus à l'appui...

Ensuite de quoi un homme apparaît – vêtu, lui – qui présente une jeune femme de langue allemande, dans une pose très suggestive et dont les rondeurs débordent généreusement de ses sous-vêtements. Ces scènes ont visiblement été réalisées par des amateurs.

Achetée samedi, la cassette était emballée dans un cellophane intact et n'avait donc pu être trafiquée par un client qui l'aurait ensuite remise à l'étalage.

Renseignements pris auprès de sa direction, la grande surface en question, comme d'autres d'ailleurs, fait appel pour ce genre de produit à une maison de distribution qui livre les produits emballés et étiquetés. «Nous n'exerçons aucun contrôle sur ces produits. Le distributeur connaît nos exigences – absence de sexe et de violence excessive, notamment – et nous fixons les prix ensemble».

UN RISQUE, CERTES, MAIS TRÈS MINIME

Ce distributeur, la maison Grossenbacher Diffusion vidéo films et games, à Romanel sur Morges, n'a pas davantage de contrôle sur ce produit. Un produit qu'elle a distribué en toute bonne foi, l'ayant acheté en France, auprès d'un grand laboratoire spécialisé, qui était censé lui livrer les aventures de Clifford, sans supplément...

«La seule manière d'éviter un

tel accident consisterait à contrôler une à une chaque cassette. Or nous en vendons par millions! Et un tel contrôle est d'autant moins envisageable que dans le cas de la série Clifford, nous devons distribuer un produit très bon marché», précise-t-on à Romanel.

Dès lors, le distributeur ne peut s'appuyer que sur la confiance qu'il a en son fournisseur. «Il ne devrait s'agir que d'un cas unique, d'un malheureux accident. Il a suffi qu'une

seule cassette préenregistrée soit restée par erreur dans un appareil de ces studios français», souligne M. Alvino, de Grossenbacher Diffusion, en ajoutant qu'il n'a pas connaissance de recyclage dans le domaine de la cassette vidéo.

Si un risque de rencontrer un tel «accident» d'enregistrement existe – la preuve... – notre interlocuteur le qualifie pourtant d'extrêmement minime. Ce risque minime, M. Alvino précise qu'il fait partie des pro-

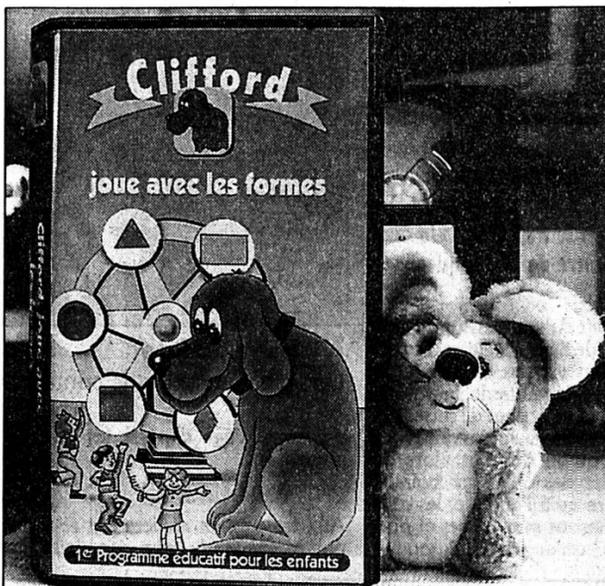
blèmes inhérents à la grosse production, à la chaîne, indispensable pour atteindre les prix bas qu'exige le marché actuel. «Il règne de surcroît une concurrence folle, dans ce domaine, où les marges sont très étroites», ajoute notre interlocuteur, non sans souligner que la très forte demande du public, en matière de vidéo pornographique, n'est pas étrangère non plus à ce risque.

Reste que les ventes de la série Clifford vont être bloquées jusqu'à éclaircissement de cette «affaire». (de)

PARTI PRIS

Pas de panique

Jusqu'ici, nous n'avons eu connaissance d'aucun cas concret de cassette vidéo pour enfants contenant des scènes de sexe. Et à Genève, à la permanence de la Fédération romande des consommatrices, on nous a déclaré n'avoir jamais eu à traiter une affaire de ce genre. Pas de panique dans les foyers, dès lors! Les parents consciencieux vérifieront le contenu des cassettes – y compris la fin de la bande! – avant de les projeter à leurs enfants. Rappelons-le, on nous a assuré que notre cassette pour le moins spéciale ne devrait constituer qu'un cas unique. Mais bien sûr, si des lecteurs devaient malgré tout être confrontés au même scénario, qu'ils nous en fassent part... Dominique EGGLE



Vidéo pour enfants

«Clifford joue avec les formes», certes, mais il n'était pas prévu du tout qu'elles soient également de chair dénudée... (Impar-Egler)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Grand Conseil bernois Non à l'initiative socialiste

Le Grand Conseil bernois a recommandé à la population de rejeter une initiative socialiste cantonale visant à augmenter la taxation de la plus-value sur les immeubles. Par 97 voix contre 49, la majorité bourgeoise a suivi le gouvernement qui estimait la taxation actuelle satisfaisante. L'initiative concernant l'habitat avait été déposée en août 1993 munie de 12 336 signatures. Elle propose de taxer aux deux tiers les plus-values importantes provenant notamment de changement de zones, d'équipement ou d'autorisations dérogatoires. La moitié des recettes obtenues de la sorte devrait être consacrée au maintien et à la création de logements à loyers modérés.

Le Grand Conseil Charges plus lourdes pour l'AVS/AI

Les communes bernoises devront déboursier quelque 35 millions de francs supplémentaires pour financer les rentes AVS/AI. Malgré leurs protestations, le Grand Conseil bernois a approuvé hier par 94 voix contre 42 la révision de la loi sur l'AVS. La loi sur l'AI a passé la rampe par 79 voix contre 38. La mesure avait soulevé des protestations des exécutifs communaux, et le référendum n'est pas exclu. En refusant cette modification, le Parlement mettrait en danger l'équilibre du troisième paquet de mesures, a fait valoir le directeur de la justice Mario Annoni. L'argent des rentiers AVS/AI bénéficie aussi aux communes, a-t-il encore relevé.

Berne et Zoug Marchés publics libéralisés

Les cantons de Berne et de Zoug veulent libéraliser leurs marchés publics. Les entreprises de l'un des cantons auront ainsi accès plus facilement aux livraisons et aux travaux publics de l'autre canton. L'Etat de Berne a conclu jusqu'ici de telles conventions de réciprocité avec les six cantons romands et les quatre cantons du nord-ouest de la Suisse. Ils ne concernent toutefois que le domaine de la construction. (oid)

Saint-Imier: championnat de mathématiques et logique

Yverdon en point de mire

Plus de 250 jeunes jongleurs et jongleuses de chiffres se sont mesurés samedi à l'Ecole secondaire imérienne, qui organisait une demi-finale suisse du 9e Championnat international des jeux mathématiques et logiques. Ils provenaient rappelés-le des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne, voire de Suisse alémanique pour quelques-uns.

20 à 25% d'entre eux, les meilleurs bien entendu, seront qualifiés pour la finale nationale du 18 mai prochain, à Yverdon. La liste des finalistes n'est pas encore connue, qui sera révélée prochainement par les instances supérieures de l'organisation.

IMÉRIENNE EN ÉVIDENCE

Reste que des six Imériens en lice, la meilleure, à savoir Sabrina Antonioli, n'a guère de souci à se faire pour sa qualification, puisqu'elle s'est classée au dixième rang, sur 97 concurrents de la catégorie C1. D'ores et déjà bravo! Les classements sont établis selon trois paramètres, à savoir le nombre de problèmes résolus, les coefficients de difficulté et enfin le temps utilisé.

LES RÉSULTATS

● Catégorie CM. – 35 concurrents classés: 1. Joachim Richard, Ecole primaire Bévillard (6 points, coefficient 21, 75 minutes). 2. Youri Marko, Ecole secondaire La Suze, Bienne (5-18-34). 3. Dan Streit, Ec. prim. Malleray (5-18-49). 4. Jean-Marc Juan, Ec. prim. Le Landeron (5-17-32). 5. Jérôme Bernhard, La Chaux-de-Fonds (5-17-50). 6. Fabienne Wälchli, Ec. prim. Lignières (5-16-94). 7. Florian Georges, La Chaux-de-Fonds (4-17-32). 8. Laurence Muriset, Ec. prim. Le Landeron (4-14-38). 9. Mathieu Fleury, Glovelier (4-14-40). 10. Julie Claes, Bassersdorf (4-14-60), etc.

● Catégorie C1. – 97 classés: 1. Jérôme Castella, Collège Stockmar Porrentruy (7-42-79). 2. Bastien Roquier, La Chaux-de-Fonds (6-39-74). 3. Cyril Georgy, Glovelier (6-38-50). 4. Damien Dobler, Glovelier

(6-38-66). 5. Sylvie Schoeni, La Suze Bienne (6-36-81). 6. Adriano Brigante, La Suze Bienne (6-35-38). 7. Pierre-Yves Paeder, C2T Le Landeron (6-35-56). 8. Marion Rusca, C2T Le Landeron (6-35-70). 9. Jean-Luc Geering, Ec. sec. Malleray (6-34-59). 10. Sabrina Antonioli, Saint-Imier (6-34-60). 11. Emilie Moeschler, Ec. sec. Malleray (6-34-60). 12. Nathalie Erard, Collège Delémont (6-34-66). 13. Irénée Dubail, Ec. sec. Saignelégier (6-34-71). 14. Renaud Günter, Ec. sec. Malleray (6-34-71). 15. Florian Kohler, La Chaux-de-Fonds (6-33-65). 16. Myria Perruchoud, Coll. Thurmann Porrentruy (6-33-70). 17. Sarah Gerster, Le Bémont (5-34-66). 18. Vanessa Beuchat, La Chaux-de-Fonds (5-32-72). 19. Louise Horner, Colombier (5-31-50). 20. Pascal Clottu, C2T Le Landeron (5-31-54). 21. Sébastien Rich, Ec. sec. Saignelégier (5-31-70). 22. Michaël Trottmann, C2T Le Landeron (5-31-70). 23. Ludovic Zürcher, Ec. sec. Saint-Imier (5-31-85). 24. Sylvain Gindrat, Ec. sec. Saint-Imier (5-31-88). 25. Gaëlle Braichet, La Chaux-de-Fonds (5-30-62). Puis: 32. Nadir Scheuner, Ec. sec. Saint-Imier (5-27-79). 41. Emma Chatelain, Saint-Imier (4-26-83). 55. Raphaël Tanner, Ec. sec. Saint-Imier (4-18-85), etc.

● Catégorie C2. – 118 classés: 1. Olivier Rutti, Neuchâtel (7-56-65). 2. Pierre-Yves Barth, Bienne (7-56-74). 3. Julien Houriet, Ec. sec. Bellelay (7-56-85). 4. Gwenaëlle Merkelbach, Corgémont (7-56-89). 5. Jocely Barnes, Colombier (6-51-66). 6. Christophe Nonorgue, Neuchâtel (6-51-95). 7. Thomas Friedli, Ec. sec. Malleray (6-50-62). 8. Daniel Gerber, Colombier (6-50-77). 9. Anabelle Gaume, Ec. sec. Le Noirmont (6-50-91). 10. Pierik Fallo, C2T Le Landeron (6-50-92). 11. Gilles Prodhom, Saint-Aubin (6-50-122). 12. Gabor Bende, Bôle (6-48-66). 13. Alexandre Monnerat, Coll. Delémont (6-48-100). 14. Christienne Lynn Cowart, C2T Le Landeron (6-47-112). 15. Claire Zwolensky, Bienne (6-46-78). 16. Corinne Butzberger, Neuchâtel (6-45-11). 17. Jérôme Sausser, Neuchâtel (6-45-71). 18. Rafael Ackermann, Coll. Stockmar Porrentruy (6-45-72). 19. Martial De Montmollin, C2T Le Landeron (6-45-73). 20. Joëlle Carrera,

Neuchâtel (6-45-81). 21. Christian Caperos, Neuchâtel (6-45-88). 22. Frédéric Jolidon, Neuchâtel (6-45-89). 23. Martin Montavon, Coll. Delémont (6-45-89). 24. Julien Buffler, Glovelier (6-45-90). 25. Caroline Rérat, Coll. Thurmann Porrentruy (6-45-91). 26. Gaëlle Venzin, La Chaux-de-Fonds (6-45-93). 27. Marc Kristol, Coll. Delémont (6-45-

98). 28. Stéphanie Guelpa, Colombier (6-45-99). 29. Christophe Cuomo, Coll. Delémont (6-45-105). 30. Laurent Buffler, Glovelier (6-45-113), etc.

● Catégorie L1. – 25 classés: 1. Mathias Péguiron, Le Locle (9-81-149). 2. Frédéric Meunier, Binningen (9-81-155). 3. Vincent Schulthess, La Chaux-de-Fonds (8-84-167). 4. Mi-

chaël Gonin, Bienne (8-79-155). 5. Barthélémy Rochat, Vauffelin (8-79-180). 6. Elodie Vielle-Blanc, (8-77-148). 7. Laurent Schwab, La Chaux-de-Fonds (8-76-167), etc.

● Catégorie GP. – 2 classés: 1. Jacqueline Moret, Cortaillod (8-79-161). 2. Philippe Bourquard, Coll. Thurmann Porrentruy (7-60-90). (de)

PUBLICITÉ

camping
caravaning
motos • vélos
22-26.3.95

Nouveau:
secteur
modèles réduits

Beaulieu Lausanne

Ouvert tous les jours de 10 à 21 heures. Samedi et dimanche de 10 à 18 heures. Dès le 23 mars à Beaulieu: Brocante

22-289022/ROC

Expérience pilote au home de Saignelégier

Ecoliers et aînés mêlés

Il y a quinze ans, le home-foyer de Saignelégier faisait œuvre de pionnier dans le Jura en engageant un animateur, René Jaquet en l'occurrence. Ce dernier n'a jamais cessé d'innover dans sa fonction emmenant même ses pensionnaires sur les rives de la Grande Bleue. Aujourd'hui, l'animateur du home et son équipe lancent une expérience pilote avec deux classes primaires du Noirmont. Un loto géant a donné le coup d'envoi de cet essai qui va déboucher sur des ateliers, au cours desquels écoliers et aînés vont apprendre à se connaître et à échanger leurs idées... Un dialogue entre deux époques.



A l'heure du loto

Une première prise de contact.

(Impar-Gogniat)

moyenne d'âge dépasse les 80 ans.

EN VADROUILLE

Aux travaux en ateliers ont répondu ensuite la mise sur pied

de loto, de thé dansant (à Carnaval ou à Saint-Nicolas), de repas de famille, de la fête du troisième âge qui se tient en été sur la place centrale de Saignelégier... le but étant, bien sûr, de

conserver un étroit contact avec l'extérieur.

L'acquisition d'un bus, voici une dizaine d'années, a permis de faire un pas de plus dans cette intégration à la vie sociale. Ba-

lade au bord du Doubs, pique-nique et même vacances d'une dizaine de jours au sud de la France ou au Tessin se sont succédé sans oublier les sorties en fin de semaine pour se rendre un théâtre de village ou une séance de cinéma.

PREMIÈRE SÉANCE

Nouvelle expérience lancée hier au home où 45 enfants des classes de première et seconde du Noirmont s'étaient mêlés à 45 pensionnaires âgés pour un loto géant. Tout le monde jouait et les écoliers se faisaient un plaisir d'aider leurs voisins qui voyaient mal ou qui n'entendaient plus. Le temps d'un round d'observation et la glace était brisée.

Cette première rencontre va déboucher sur neuf ateliers différents qui réuniront à chaque fois cinq élèves et cinq aînés. Certains feront de la cuisine (les personnes âgées apprendront aux jeunes à réaliser des recettes d'antan alors que les enfants leur apprendront comment préparer des pop-corn par exemple), d'autres se pencheront sur les jeux nouveaux ou anciens, les vieux métiers, ce qui se passait et se passait à l'école.

Bref, le miroir de deux époques à travers des échanges. Une grande fête en juin devrait clore cette première. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Revue d'«autre part» «Bihac et alors?»

«Quelques voix s'expriment ici et là pour dire qu'on a dépassé les limites de la honte. Des brutes sanguinaires, ivres de slivovic et de nationalisme purificateur ont gagné la guerre. Qu'en est-il de notre indignation? De notre révolte? Allons-nous nous taire indéfiniment?» Voilà de quelle manière Pascal Rebetez, le rédacteur responsable de la Revue «d'autre part» qui sort de presse, présente ce dernier numéro qui contient le témoignage, écrit ou sur photos, de vingt artistes et écrivains. En vente dans les bonnes librairies ou à commander à «Revue d'autre part, CP 694 à Delémont» (mgo).

Montée vers Pâques Construire les ponts

«Construire des ponts entre les générations»: tel est le thème central des dix montées vers Pâques qui se déroulent un peu partout dans le Jura. A Saignelégier, pour le secteur Saint-Jean, il est proposé une montée vers Pâques en famille, chacun ayant le choix d'une activité adaptée à son âge. Le thème est «le prix de la vie» et il sera subdivisé en «fontaines». De la fontaine asséchée du Vendredi-Saint à la fontaine de la vie de la Résurrection. Tables ouvertes pour les adultes et animations pour les enfants marqueront cette montée vers Pâques. (mgo)

Porrentruy

Conseil de ville

Le Conseil de ville de Porrentruy, dans sa séance du 23 mars, devra se prononcer sur 4 crédits d'un montant total de 685.000 francs: 425.000 francs pour des conduites d'eau; 170.000 francs pour la modernisation de l'éclairage public et 90.000 francs pour l'établissement du plan directeur du réseau d'eau. (vg)

AGENDA

Théâtre à Montfaucon Une supplémenteaire

Le «dîner de cons», la pièce que joue actuellement l'équipe de la théâtrale de Montfaucon fait un tel tabac que les deux séances programmées, celle de mercredi 22 mars prochain et celle du 25 mars prochain se jouent quasi à guichets fermés. Aussi une supplémenteaire a-t-elle été prévue. Elle se jouera le vendredi 24 mars. (mgo)

Au début de son pensum, l'animateur de Saignelégier a travaillé surtout via des ateliers où le bricolage, la vannerie, la poterie ou la cuisine étaient de mise. Un ancien menuisier arrivait-il au home, qu'on décidait alors de travailler des objets en bois. Il faut dire qu'à l'époque, les résidents étaient plus jeunes et plus valides qu'aujourd'hui où la

Banque Jurassienne d'Epargne

Dans ses meubles à Moutier

Le rapport de gestion de 1994 de la Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit (BJEC) révèle que celle-ci a acquis l'immeuble dans lequel est installée sa succursale de Moutier, à l'angle de la rue du Moulin et de l'Hôtel de Ville. Il s'agit d'un immeuble qui compte, outre les locaux bancaires, un local commercial et huit appartements. Il a été acquis pour 2,3 millions de francs. De la sorte, toutes les succursales et agences de la BJEC sont désormais propriétaires des immeubles qui les abritent.

La BJEC souligne que 1994 a été une année prospère, le rendement des fonds propres ayant été proche de 9%. Si les produits boursiers ont reculé de 2,4 à 1,6 million - un bénéfice extraordinaire de 0,8 million avait été encaissé en 1993 - les frais de bureau ont aussi reculé de 25% à 1,4 million.

La BJEC dispose de liquidités

abondantes (plus de 25 millions), à tel point qu'il a été renoncé à l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée des actionnaires. Ces derniers sont au demeurant choyés: ils toucheront à nouveau un dividende de 12%, soit 60 francs par action. La BJEC dispose de fonds propres en suffisance et satisfait déjà les exigences que la toute récente ordonnance fédérale impose de respecter au plus tard en 1999. La répartition des placements hypothécaires démontre une stagnation des prêts sur maisons individuelles (225 millions), soit 73% de l'ensemble. L'augmentation globale de 3 millions concerne avant tout les immeubles locatifs (de 11,4 à 14,8 millions).

Le rapport de gestion comporte les habituels tableaux d'évolution des comptes depuis 1970 et se présente ainsi comme un modèle dont d'autres établissements bancaires devraient

s'inspirer. Ce rapport s'ouvre aussi sur une belle photographie de Jacques Bélat montrant le pont haubané de Saint-Ursanne et le viaduc ferroviaire en un saisissant contraste. L'évolution du chantier de la Transjurane fait l'objet d'une présentation détaillée par André Voutat.

PAS DE HAUSSE DU TAUX HYPOTHÉCAIRE

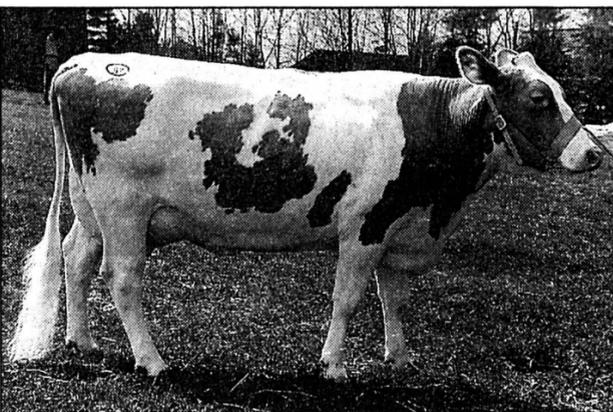
Selon le directeur de la BJEC René Roueche, la situation se détend sur le marché de l'argent et il n'est pas question d'une hausse des taux hypothécaires, malgré les augmentations successives des taux d'intérêts aux Etats-Unis en 1994.

L'assemblée des actionnaires de la BJEC se tiendra le 7 avril dans l'aula de l'Ecole secondaire à Bassecour. Du bénéfice de 2,2 millions, 0,9 million sera versé comme dividende, un million mis en réserve et 300.000 francs reportés à nouveau. V. G.

En vedette à Saignelégier le 1er avril

La crème de l'élevage bovin

Sous le titre «Arc jurassien expo», la crème de l'élevage bovin de nos régions sera en vedette le samedi 1er avril à Saignelégier.



Olma de Cosmos

Cette vache des Pommerats était sortie grande championne l'année passée. (Impar-Gogniat)

Les meilleurs sujets, tant en tacheté rouge qu'en tacheté noir, sélectionnés dans le Jura nord, le Jura sud et le canton de Neuchâtel s'affronteront dans des joutes amicales, sous les yeux d'experts, pour emporter le titre envié de championne «mamelle» ou mieux encore de grande championne.

Cette exposition est le fruit d'une belle collaboration entre les éleveurs des trois régions et des deux races différentes. Au chef-lieu franc-montagnard, ce sont 80 vaches et 80 génisses qui seront exposées et classées avec commentaires à l'appui. Il sera aussi possible de découvrir pour la première fois une trentaine de veaux, ceci spécialement à l'intention des enfants.

Bref, une date à cocher dans l'agenda. Mgo

Invalides francs-montagnards

Le poids de la récession

C'est en présence du ministre Claude Hêche que quelque 120 personnes ont participé samedi dernier aux Breuleux à l'assemblée générale des invalides francs-montagnards. Le ministre de la Santé a avancé qu'il fallait se battre pour la sauvegarde des acquis sociaux à l'heure où la récession économique frappe en première ligne les personnes faibles ou invalides.

Parlant d'intégration professionnelle des handicapés, Claude Hêche a salué le travail de Bernard Froidevaux, ressortissant taignon installé à la Chaux-de-Fonds, qui a œuvré à l'ouverture du premier atelier pilote pour invalides.

ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

Il a souhaité qu'une extension des ateliers des Castors s'ouvre sur le Haut-Plateau mais ce

vieux rêve est freiné par les possibilités financières de l'Etat. Présidente franc-montagnarde, Marie-Elisabeth Froidevaux du Noirmont a indiqué que la section a enregistré quatre admissions, trois démissions, deux transferts et neuf décès. Au sein de la commission des malades, Françoise Cuenin des Bois passe le relais à Marie-José Cattin des Bois.

La sortie du 23 juin, la Fête de Noël et l'assemblée générale constituent les retrouvailles habituelles. Sans quoi, les activités se déroulent au sein de la commission des malades, du groupe sportif et du chœur mixte.

C'est par les messages d'amitié de Bernard Froidevaux, président de la section chaud-fonnière et de Pierre Marquis, responsable de l'atelier des Castors à Delémont que s'est achevée cette assemblée suivie de la traditionnelle collation. Mgo

Pompiers francs-montagnards

Engagés dans le Téléthon

Le premier engagement des sapeurs-pompiers francs-montagnards en faveur du Téléthon a rapporté l'an passé 12.600 francs. L'action sera poursuivie cette année. L'instruction générale 95, quant à elle, sera basée sur l'intervention en cas de catastrophe. Voilà ce qu'ont appris cette fin de semaine une quarantaine d'hommes du feu francs-montagnards en assises aux Genevez.

Le président Robert Huguet du Noirmont a salué l'effort de 19 corps du district engagés en décembre dans l'action Téléthon en faveur des enfants cardiopathes. L'opération sera renouvelée cette année avec l'espoir que l'ensemble des Franches-Montagnes y participe.

GROS DÉGÂTS

Le président a indiqué ensuite que l'instruction générale de cette année sera axée sur l'enga-

gement de plusieurs corps en cas de catastrophe. Le Haut-Plateau n'est pas exposé spécialement mais on peut toujours songer à un cyclone (comme celui de 1926) ou encore à la rupture d'un barrage sur le Doubs.

On notera ensuite que Gilles Roy des Breuleux succède à Fabien Frossard des Pommerats au comité et que Bernard Bouille des Bois a apporté le salut du comité cantonal. Instructeur technique, Maurice Cuenin des Breuleux a annoncé les thèmes traités cette année: fermentation des fourrages, utilisation de la mousse, mise à jour des numéros de téléphone...

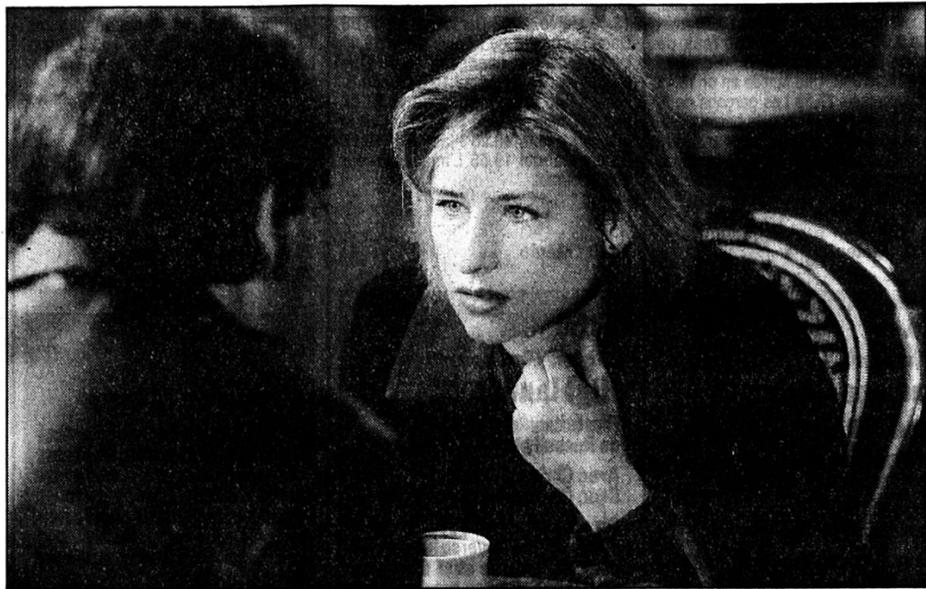
Charly Sester, instructeur et porte-parole de l'AI a indiqué pour sa part que l'assemblée cantonale est prévue en 96 dans le district. Il a relevé que le début d'année a été tourmenté pour l'Assurance immobilière avec déjà plusieurs incendies et 1200 cas de dommages dus au vent et à la neige...! Mgo

La difficile renaissance du cinéma germanique Quel rêve pour les Allemands?

Contrairement aux années passées, le cinéma allemand était très fortement représenté dans la sélection du 45e Festival de Berlin. Le festival s'est d'ailleurs déroulé avec, en arrière-fond, une très virulente bataille politique à propos du coût des télévisions allemandes qui sont régionalisées, la chaîne principale ARD étant dans le collimateur des politiciens qui la trouvent trop critique.

Ces mêmes personnes s'étonnent aussi du faible succès remporté par leur cinéma national et cela malgré une aide publique de 200 millions de mark. Une infime partie est répartie par le gouvernement central, la majorité du gâteau dépendant des laender, l'équivalent de nos cantons.

Actuellement pour travailler, les grands auteurs allemands, Cendres, Herzog ou Kluge doivent trouver des moyens à l'étranger. C'est d'ailleurs avec une œuvre très politique que s'est ouvert le récent festival, puisque Margarethe von Trotta trace avec *La promesse* une fresque historico-sentimentale. Le mur est au centre de ce film, coproduit par la suisse, et qui se déroule de 1961 à l'automne 1989, avec la chute des illusions. Deux jeunes amants sont séparés par le Mur qui non seulement coupe le pays en deux, mais forge également des mentalités différentes. La réalisatrice, qui avait participé à toute la mouvance féministe et politique des années 1968/70, livre un conte bien conventionnel et l'on



La promesse
Un film de Margarethe von Trotta. (sp)

attend toujours le grand film sur ces années de plomb.

SENS DE LA VIE

Les autres films allemands de la compétition étaient au niveau du reste de la sélection officielle, soit complètement indigents. *Hades*, de Herbert Achternbusch se veut une satire du phénomène de la mort dans l'Allemagne d'aujourd'hui, toujours tétanisée par le lourd passé nazi qui lui colle à la peau. Son film est insupportable, comme d'ail-

leurs le très prétentieux *Transatlantique*, de Ch. Wagner. Un chercheur du domaine nucléaire s'interroge sur le sens de la vie, à l'occasion d'une visite chez sa vieille mère vivant en montagne.

Il reste à signaler l'œuvre du réalisateur de l'inoubliable *Heimat*, Edgar Reitz, qui a justement interrogé les protagonistes du cinéma allemand dans *La nuit du régisseur*. Toutes les personnes pressenties tentent de répondre à cette question primordiale sur le sens de la vie et l'on

retiendra évidemment l'avis des forts en thèmes que sont Wenders et Kluge.

Mais l'ombre de Fassbinder plane évidemment sur l'ensemble de ce cinéma, car ce dernier fut le seul à poser, il y a cinq ans déjà, les vraies bonnes questions sur l'avenir du septième art, l'enjeu étant de plus en plus complexe, dans un monde où l'artisanat et le cinéma d'auteur ne trouvent plus leur juste place.

Jean-Pierre BROSSARD

Babelsberg: on tourne

L'opération de maintien et de développement des studios de Babelsberg à Berlin est une question de prestige politique pour la ville et le pays. On aurait pu croire que la question était d'abord financière, étant donné les milliers de mètres carrés en jeu. Mais finalement, les investisseurs, en particulier français, ont joué le jeu, sans pour l'instant en faire une question de spéculation immobilière, comme cela a été souvent le cas dans l'ex-Allemagne de l'Est. Pour une fois les plans d'avenir démentent les craintes rumeurs.

Le réalisateur Volker Schlöndorff est à la tête de la société. Il a bien voulu expliquer les avantages des studios de Babelsberg par rapport à ceux de Paris, Londres ou Rome.

Selon lui, la ville de Berlin est très attractive pour le cinéma et aura bientôt le meilleur équipement technique sur le plan européen. Un autre argument substantiel est de proposer des coproductions aux partenaires étrangers. De plus les aides obtenues à Berlin-Brandebourg donnent aux films tournés en Allemagne l'accès au marché allemand.

On a trop répété que les auteurs ne savaient pas faire des films commerciaux ayant une certaine résonance auprès du public. Il faut bien constater que les cinéastes sont des introvertis, et que les producteurs se sont de plus en plus orientés vers la télévision plutôt que vers le grand écran, les risques financiers étant moins importants. «Nous avons beaucoup d'investissements à faire, mais mon problème majeur, pour l'instant, est de donner du travail à quelques centaines de personnes», conclut Volker Schlöndorff. (jpr)

DISQUES

Eric Webber



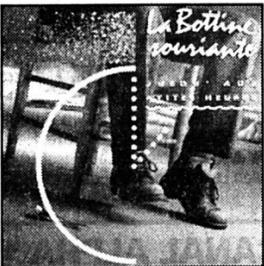
Musique douce, agréable à l'oreille, mélodieuse, descriptive et inventive dans sa simplicité, telle pourrait se résumer la qualification des compositions d'Eric Webber.

Il propose un nouvel échantillon de ses talents, qui sont aussi d'interprète et d'arrangeur, sur un disque compact baptisé «Piano for Lovers», internationalisation oblige pour ce vainqueur de l'équivalent chinois du «Grand prix Eurovision» l'an dernier.

Un moment délicat à passer à l'écoute de «Belle de nuit», «Le petit nez de Karine», «Le sourire de Maya», «Le jardin des îles» ou «Song for Jos», qui font partie des douze titres de cet album. Trois quarts d'heure de rêve et de délasserment bienvenus en ce temps de décibels et de rythmes débridés. (dn)

● BMG-Ariola
74321205872

La bottine souriante



Impossible de rester de bois en écoutant ce disque de l'un des plus réputés groupes québécois, et que nous avons rencontrés triomphant à Québec. Les rythmes lancinants du «reel», du rigodon ou de la turlutte vous pénètrent jusqu'aux muscles et vous vous surprenez à battre la mesure après dix secondes du premier titre!

Les mots, l'accent, les instruments sont le reflet d'un folklore vivant et traditionnel à la fois, et donnent à ce disque compact une saveur d'exotisme délicieuse. «Le quéteux», «Nuit sauvage», «Emilien» ou «L'Acadienne», parmi d'autres titres, vous emmèneront dans un Nouveau Monde qui a conservé les coutumes et musiques de notre passé. Un moment de joie débridée, de folie, mais aussi de musique finalement très actuelle. Le rap, par exemple, ne paraît plus être une invention d'aujourd'hui! Et l'on pourrait bientôt applaudir «La bottine souriante» dans notre pays. (dn)

● MPCD 2037

Beaux-arts

Rétrospective Soutine à Lugano

Le Musée d'art moderne de Lugano offre une rétrospective de Chaïm Soutine. Ce peintre est considéré comme l'un des grands protagonistes de la vie artistique parisienne des années 1920.

Chaïm Soutine est né en 1893 à Smilovitchi, un village biélorusse situé près de Minsk. Issu

d'une famille juive, nombreuse et pauvre, Soutine a souvent été maltraité et battu par ses frères hermétiques à sa passion pour le dessin. A 16 ans, il part pour Minsk étudier la peinture. Trois ans plus tard, c'est la découverte de Paris. Il ne remettra plus jamais les pieds en Russie.

Les meilleures œuvres de Chaïm Soutine présentées à Lu-

gano datent des années d'or de l'artiste (1919-1925).

Soutine a été influencé par les toiles de grands maîtres comme Rembrandt, Courbet ou Corot. (ats)

● L'exposition se tient au Musée d'art moderne de Lugano, Villa Malpensata, 5, Riva Caccia, du 12 mars au 18 juin 1995.

«Les rencontres des jours», carnet de bord de Claude Roy

Au bonheur du temps

Claude Roy est un promoteur. Il parle au temps comme à un très vieil ami, échange avec lui des sourires de connivence, des regrets, des espoirs, des souvenirs. C'est une amitié très discrète, courtoise, que l'écrivain-poète consigne depuis une dizaine d'années, saison après saison, avec la sérénité souriante d'un vieil homme très gai. Ce printemps, le marcheur du temps publie *Les rencontres des jours*. Une superbe balade de vieux sage dans les sous-bois d'un siècle finissant.

La vie, Claude Roy la fréquente depuis si longtemps qu'il en parle à présent comme d'une très vieille compagne, tantôt de bonne composition, tantôt acariâtre, jamais importune. Et comme les cadeaux entretiennent l'amitié, Claude Roy fait don à sa vie, jour après jour, d'une curiosité continuelle devant les plaisirs de l'existence, majeurs ou anodins, saisis au vol comme des martinets indisciplinés, mais décrits très exactement, sobrement, légèrement.

MAXIMES-MINIMES

«De deux mots, disait Valéry, préférer le moindre». Claude

Roy applique le conseil scrupuleusement, jusqu'à donner à ses pensées l'aspect «d'une très modeste vérité, doutant d'avoir raison.» Sans se donner l'air d'y toucher, il jalone son carnet de bord de maximes-minimes, entrecoupe ses colères d'un hommage volage aux choses légères et finit par fustiger, sourire en coin, les sorbonnâtes et leurs charabias littéraires, coupables d'ériger en dogme «le pédantisme sémiologique, le patagon pseudo-linguistique, le blabla-bla new-look, le simili-lacanisme, le pilpoul barbouillé de structuralisme...»

De fait, rien n'est plus étranger à Claude Roy que la stérilité des a priori intellectuels, politiques, littéraires. L'amateur de sagesse chinoise, l'homme libre (sans doute un peu anarchiste-amoureux-fantaisiste) et le poète qui veille en lui (c'est-à-dire qui ne dort pas!) refusent en bloc tous ces galimatias secs de théoriciens tourmentés.

AUX AGUETS

A-t-on jamais théorisé justement l'automne, le chant des fauvettes ou l'humour involontaire des fillettes? Il faut être attentif, simplement, et les décrire. Claude Roy est toujours aux aguets de l'amer et du très gai: «La petite fille qui n'est pas assez grande pour attendre la sonnette et dont j'entends la voix

derrière la porte: Toc toc toc, c'est moi.»

Ce léger tremblement aussi: «Une voix calme qui murmure Parole claire Les mots glissant l'un après l'autre avec une douceur sage Puis un nom au détour des mots Le nom de celle qui est partie La voix à peine a vacillé puis s'est reprise et continue.»

MÉLANCOLIE

L'émerveillement et la mélancolie de Claude Roy tiennent peut-être à cette attention amusée, portée très sérieusement sur les gens et les choses, les livres, les chats et les oiseaux. Sur beaucoup de ce qui fait la vie en somme. L'amitié bien sûr y trouve aussi son compte: les portraits de Leiris, Albert Cohen, Doisneau, Péric et autres Hemingway jalonnent *Les rencontres des jours* comme des pierres blanches de petit Poucet.

Et puis - c'est heureusement inévitable - il y a Loleh. Elle apparaît à chaque page, dans chaque poème, derrière l'aile d'une hirondelle, dans le bruit et le parfum de la pluie, conspire discrètement, distraitemment, à faire du carnet de bord de Claude Roy un récit d'amour très vif, très vivace, très vivifiant.

Très beau.

Benoît COUCHEPIN
● Claude Roy, *Les rencontres des jours*, NRF Gallimard

Bientôt capitale fédérale

Berlin en bouleversement

Depuis la chute du mur, Berlin paie une partie de la note, assez salée, pour le soutien aux régions de l'est de l'Allemagne. Ainsi dans le domaine culturel, il a fallu faire des choix et suspendre l'aide à bon nombre d'institutions. Le festival du cinéma a été touché, mais également les musées, théâtres et autres opéras. Malgré cela, la ville présente encore des facettes culturelles très intéressantes.

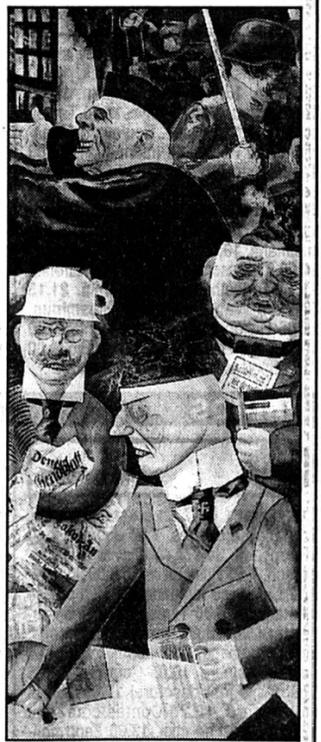
Les méandres de la République de Weimar sont également dépeints avec la même rigueur, comme la montée du nazisme et ses dangers. Parti pour l'Amérique, vers une ville qu'il mythifie, New York, Grosz ne retrouvera que très rarement sa fougue et sa verve (notamment pour Caïn-Hitler 1944); il poursuivra jusqu'en 1959 une carrière d'enseignant. Il s'agit d'une exposition exceptionnelle à voir à Berlin, ou ultérieurement à Washington.

J.-P. B.

Il faut avoir le courage de traverser l'énorme chantier Mercedes et Sony de la Potsdamerplatz pour arriver à la Nouvelle Galerie (Neuegalerie) où se tient une exposition d'importance: la première rétrospective du grand Georg Grosz. Connu pour ses illustrations et ses gravures, Grosz émigra aux Etats-Unis, juste avant l'accession au pouvoir de Hitler. Cet artiste a droit à un hommage qui met en valeur la complexité d'une œuvre commencée à Berlin et poursuivie à New York. Au début, le gigantisme effraie: sont réunis 67 peintures, cinq cents aquarelles, dessins et collages, sans compter les centaines de gravures et photographies.

L'exposition tient le pari de survoler le parcours de l'artiste, depuis sa première période marquée par l'expressionnisme et le futurisme, et son premier engagement contre la Première Guerre mondiale. Comme on le sait l'Allemagne en sortira meurtrie et Grosz la met à nu, par des images dramatiques. Ensuite, il restera d'un pessimisme violent pour documenter l'urbanisation et la déshumanisation des grandes villes, qui engendrent l'exploitation humaine, la prostitution, etc. La description faite par l'artiste est particulièrement effrayante. C'est frappant dans un tableau comme *Metropolis* œuvre d'une qualité et d'une modernité étonnantes.

* Neue Nationalgalerie, Potsdamerstrasse 50, 10785 Berlin, jusqu'au 17 avril 1995, tous les jours sauf lundi; samedi/dimanche, 10 h à 20 h (en raison du succès).



«Les fondements de la société (1926)»
Œuvre de George Grosz.

Suisse romande

7.00 Euronews 7.45 Tout va bien 8.35 Coup de pouce emploi 8.40 Le droit d'aïmer 9.05 Top models 9.25 Viva (R). Ces talents qui se rient des rides 10.10 Magellan. 10.40 Vive les animaux 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Madame est servie 12.15 Les filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.00 Les femmes de sable 13.30 Corky. Le bon copain 14.20 Profession: Reporter E.N.G. 15.05 Matlock 15.50 La petite maison dans la prairie 16.35 Wool 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.10 Aladdin 17.35 Code Quantum 18.25 Top models 18.55 TJ-titres. Météo régionale. Météo neige 19.00 TJ-régions 19.15 TéléTrésor 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
- Produits contre l'acné: est-ce que ça marche?
- Les pneus d'été: combien ça coûte

20.35 Comédie, Comédie: Les compères
Film français de Francis Veber (1983)
Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Anny Duperey
Tristan fait une fugue. Christine, sa mère, trouve la police trop lente et son mari peu convaincant sur ce point. Elle décide de faire appel, séparément, à deux anciens fiancés en disant à chacun qu'il est le père du fugueur. Investis d'une paternité inattendue mais plausible, François Pignon, dépressif et timide et Jean Lucas, reporter musclé, volent au secours de leur fils.

22.05 TJ-titres
22.10 Tabou
Avec Pierre-Alain ancien consommateur de drogues dures
22.40 La vie en face
Vivre 120 ans
23.35 TJ-nuit
23.45 Les contes de la crypte
Le triangle à quatre côtés
0.20 Télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 19.30 TJ-soir. 20.00 La mélodie des héros. Court-métrage. 20.50 Tout va bien. 21.40 Best of... Culture. Le kaléidoscope de la vie culturelle suisse. 22.10 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Nobody is perfect. Spielshow mit Ingolf Lück. 15.30 Blossom. 15.55 Neu im Ersten. 16.00 Tagesschau. 16.03 Flieger. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe (52). 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Grossstadtrevier. 19.53 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.14 Tagesthemen-Telegramm. 21.15 Sag die Wahrheit. 21.40 Plusminus. 22.05 Hallervorden's Spott-Light. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 ARD-Sport extra. 0.30 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première

7.00 Journal. 7.17 La presse romande. 7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Mesaventures. Série 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout Spip 8.23 Météo 8.25 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Riviera. Série 9.30 L'hôtel des passions 10.25 Le destin du docteur Calvet. Série 11.00 La clinique de la Forêt Noire. Série 11.50 Jeu: La roue de la fortune 12.18 Tout compte fait 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 Médein à Honolulu. Série 16.15 Jeu: Une famille en or 16.45 Club Dorothee 17.30 Les garçons de la plage. Série 18.00 Premiers baisers. Série 18.30 Le miracle de l'amour. Série 19.00 Coucou! 19.50 Le Bébé show. 20.00 Journal/Images de la France/Minute hippique

20.40 Météo

20.45 Ciné mardi: Indiana Jones et la dernière croisade
Film américain de Steven Spielberg (1988)
Avec Harrison Ford, Sean Connery, Denholm Elliot
Dans l'Utah en 1912, puis en 1938 aux Etats-Unis, à Venise, en Autriche, à Berlin et au Moyen-Orient. Indiana Jones et son père, tous deux brillants archéologues, se mettent en quête du Graal que convoitait également les agents nazis. Troisième volet de la saga après «Les aventuriers de l'arche perdue» et «Indiana Jones et le temple maudit».

22.55 Le résultat des courses
23.05 Perry Mason: Nostalgie meurtrière
Téléfilm
0.45 Je suis venu vous dire...
1.50 Coucou!
2.35 Le Bébé show
2.40 TF1 nuit / Météo
2.35 Reportages (R)
3.15 TF1 nuit
3.25 Histoires naturelles
3.55 TF1 nuit
4.05 L'aventure des plantes
4.30 TF1 nuit
4.40 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

12.50 Maman bagnole. Série. 13.15 Les femmes et les enfants d'abord (fin). 13.25 Studio-info. 13.30 Mont-Oriol (2/2). Téléfilm français. 15.05 F comme femme (fin). 15.10 C'est déjà demain. Série. 15.35 Beaumanoir. Série. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-boum. 17.00 Studio-info. 17.05 Des agents très spéciaux. Série. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.35 Reporters de choc. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Hol Film franco-italien. 22.35 Le spécialiste. Film franco-italo-germanique de Sergio Corbucci (1969). 0.20 Météo. 0.25 Télé-achat. 0.40 Hol (R).

ZDF Allemagne 2

12.40 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Paradiesvögel und Drachen (3). 14.30 Alfred J. Kwak. 21.45 Geheim. 15.20 logo. 15.30 X-Base. 15.55 Gesundheits-Tip. 16.00 Heute. 16.05 Macht der Leidenschaft. 16.55 Sport heute. 17.00 Heute. 17.08 Länderjournal. 17.40 SOKO 5113. 18.00 Heute-Schlagzeilen. 18.30 Jede Menge Leben. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Unser Lehrer Doktor Specht. 20.15 Naturzeit. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 Heute-Journal. 22.15 37 Grad. 23.00 Tod eines Schülers. 0.00 heute nacht. 0.15 Theaterwerkstatt.

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 8.35 Feuilleton: Amoureulement votre 9.05 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonjour 11.10 Flash info 11.20 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Jeu: Les 2 amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 La bourse 13.40 Météo 13.45 Derrick. Série 14.50 Dans la chaleur de la nuit. Série 15.40 La chance aux chansons 16.40 Des chiffres et des lettres 17.10 Seconde B. Série 17.45 Code Lisa. Série 18.15 La fête à la maison. Série 18.45 Jeu: Que le meilleur gagne 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.55 L'image du jour 19.59 Journal.

20.40 Météo

20.50 Le grand film du mardi: Highlander
Film britannique de Russell Mulcahy (1986)
Avec Christophe Lambert, Sean Connery, Roxanne Hart
Un guerrier écossais doué d'immortalité traverse les siècles pour affronter le chef d'un clan rival. Leur dernier combat aura lieu à New York en 1985. Mais pour vaincre, il faudra impérativement décapiter son adversaire. Superbe festival d'une image brillamment maîtrisée: on passe des ocre dans l'Ecosse du XVIIe siècle aux couleurs contrastées et provocantes de notre époque.

22.50 Ça se discute
0.10 Les films Lumière
0.15 Journal/Météo
0.40 Journal des courses
0.45 Le cercle de minuit

2.05 Studio Gabriel (R)

2.35 Cauchemar en plein jour
Téléfilm
4.05 24 heures d'info
4.30 Pyramide
4.55 La chance aux chansons (R)
5.40 Dessin animé

TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Les enfants de la télé (R). 14.45 Ça colle et c'est piquant (R). 15.30 La maison Deschênes (R). 16.00 Infos. 16.10 La cuisine des mousquetaires. 16.25 Bibi et ses amis (R). 17.10 La chance aux chansons. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo. Revue de Presse. 19.00 Paris Lumières. Magazine. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo. 22.40 Bouillon de culture. 0.00 Alice. 0.45 Soir 3/Météo. 1.15 Visions d'Amérique (R). 1.30 Les enfants de la télé (R).

SWF Allemagne 3

10.00 Sprache und Literatur 10.30 Beiträge zur informationstechnischen 11.00 Hallo wie geht's 11.30 Beim Treff genommen 12.00 MuM 13.00 Treffpunkt Saar 3 13.30 Kulturspiegel 14.00 China zwischen Marx und Markt 14.30 Tiere und Pflanzen 14.45 Vom Umgang miteinander 15.25 Extratreff 15.30 Annies Wachsalon 16.00 Alternativen 16.30 Sport und Gesellschaft 17.30 Sesamstrasse 18.25 Unser Sandmännchen 18.35 Hallo wie geht's 18.50 Die Fallers 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.15 Die heimliche Gräfin 22.45 Weg ohne Ziel 0.10 Nachrichten.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Les aventures de Tintin 8.20 Top express 8.55 Un jour en France 9.45 Les ri-vaux de Sherlock Holmes 10.40 Evasion 11.05 Le cercle de famille 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Presse citron 13.35 Vincent à l'heure 14.45 La croisière s'amuse 15.35 Magnum. Série 16.30 Les Minikeums 17.40 Une pêche d'enfer 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Cirque de Massy

Unique en son genre, le Festival international du cirque de Massy est essentiellement réservé aux artistes accompagnés de leurs amis et complices du monde animal. A l'issue de ce festival, des chapiteaux de cristal sont décernés aux meilleurs.

22.25 Soir 3
23.00 Mardi chez vous



LES COMPÈRES - Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu. TSR 20.35

Suisse alémanique

13.10 TAFpflanzen. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Vater der Braut. Amerik. Spielfilm (1950). 15.20 Raumpatrouille Orion. 16.25 rätselTAF. 16.45 Ich... Pablo, der Tangoänzer in Buenos Aires. 17.15 Hauruck. Spielfilm für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Derrick. Krimiserie. 21.05 Kassensturz. Ueber Konsum, Geld und Arbeit. 21.35 Brennpunkt 70. 21.50 10 vor 10. Ev. falls noch nicht entschieden: 22.20 Slapshot. Eishockey: Play-off Halbfinal. 22.20 Der Club. Moderation: Ueli Schmeizer. 23.40 Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1

11.00 Tg 1. 11.40 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Tg 1 - Motori. 14.20 Sala giochi. Rubrica. Appuntamento al cinema. 15.00 Catwalk. Telefilm. 15.45 Solletico. Contenitore. All'interno: 15.55 La sirenetta. Cartoni animati. 16.25 Biker Mice da Marte. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Il fatto. 20.40 Numero uno. Spettacolo. 23.05 Tg 1. 23.15 Seconda serata: voci, personaggi e storie della notte. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. 0.15 Oggi al Parlamento.

La Cinquième

12.25 Le journal du temps. 12.30 A tout savoir. 13.00 Ça déménage. Jeu. 13.30 Défi. 14.00 L'évolution des campagnes. 15.00 Déclic. 15.05 Emploi. 15.25 Déclic. 15.30 Qui vive. 15.45 Les écrans du savoir. Au fil des jours. 15.50 Inventer demain. 15.55 Allo la terre. 16.10 Eco et compagnie. 16.30 Cinq sur cinq. 16.45 Cogito. 17.00 Langue: espagnol (8). 17.15 Langue: anglais (28). 17.30 Les enfants de John. 18.00 Histoire de la BD. 18.30 Le monde des animaux. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Confetti. Sculptures sur glace 19.30 Les routes de la lumière (2). Série.

20.20 Requiem pour un fumeur
20.30 Journal
20.40 Transit
Génération ordinateur

21.45 Thema: Max Ernst, peintre-poète
Maximiliana ou l'exercice illégal de l'astronomie

22.05 Max Ernst, portrait d'artiste
Film allemand de Peter Schamoni (1991)

23.40 0.20 Au-delà du réel, la vérité est aux aguets
Max Ernst et son œuvre

1.00 Les quatre éléments
L'eau
2.05 Entretien

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Drôles de dames. Acrobates 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz. 12.30 Les routes du paradis. 13.25 L'homme de fer. Auteur de composition 14.20 Jim Bergerac. Les aristocrates 15.10 Boulevard des clips 17.00 Hit machine 17.30 Guillaume Tell. L'empereur (1) 18.00 Equalizer Jeux dangereux 18.54 6 minutes première édition 19.00 Lois et Clark: Les nouvelles aventures de Superman. L'éclipse 19.54 6 minutes/Météo. 20.00 Mode 6

20.05 Madame et sa fille
Le grand chelem
20.35 E=M 6
20.40 Le mardi c'est permis:
20.45 Grandeur nature

20.50 Papa épouse Maman

Téléfilm américain de Ronald F. Maxwell
Avec Hayley Mills, Gloria Cromwell
Les cours de rattrapage d'été sont loin d'être une partie de plaisir pour Nikki, qui sait qu'elle devra quitter son école à la rentrée prochaine pour aller vivre à New York, accompagnée de sa mère divorcée. Nikki sympathise avec Mary Grant qui, elle, vit seule avec son père depuis la mort de sa mère. Les deux amies imaginent de provoquer une rencontre entre la mère de l'une et le père de l'autre.

22.20 Preuve d'amour
Téléfilm américain de Jerry London

0.05 Les professionnels
1.05 Mode 6
1.10 Boulevard des clips
2.30 Culture pub
2.55 Sports et découvertes (1)
3.50 Iso lo
4.15 Portrait des passions françaises: la haine.
4.40 Arnaud Mattei.
5.15 La tête de l'emploi
5.40 Boulevard des clips

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 13.30 Chuva na areia. Telenovela. 14.00 Viva a música. 14.55 Sessão da tarde. 16.50 Magazine de artes visuais. 17.15 RTP junior. 17.40 Com a verdade m'enganas. 18.10 Sem limites. 18.40 Circo alegria. 19.30 Nico d'obra. 20.00 Telegiornal. 20.35 Desencontros. Telenovela. 21.20 Na ponta da língua. 22.35 1 grande prémio RTP de danças de salão. 23.05 TV 2 Jornal. 23.35 Financial Times.

Eurosport

12.30 Paris Bercy: Gymnastique. 14.00 EuroGoals (R). 15.30 Speedworld (R). 17.00 Catch (R). 18.00 EuroGoals (R). 19.30 EurosportNews. 20.00 EuroSki. 21.00 Monster Truck. 22.00 Boxe: Herbie Hide - Riddick Bowe. 23.00 Snooker: European League 95. 1.00 EurosportNews.

CANAL ALPHA +

120.09 Magazine - Humour et musique avec Guy Bovet (2). 20.22 Carte Blanche: Jura Tier-Park (3). 20.27 A bâtons rompus: avec Jean Baudraz. 21.31 Flash info. 21.39 Magazine - Humour et musique avec Guy Bovet (2). 21.52 Carte blanche: Jura Tier-Park (3). 21.57 A bâtons rompus: avec Jean Baudraz. 22.30 A bâtons rompus: avec Jean Baudraz.

La Première

7.00 Journal. 7.17 La presse romande. 7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Micromega. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. 8.35 Clé de voûte. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classiques. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique d'abord. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 L'aventure CH. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.05 Ratgeber: Recht und Geld. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. Auf Umwegen zum Ziel. Frauen wagen einen beruflichen Neuanfang. 16.00 Welle-1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Familienrat. 21.00 Sport live. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN

7.00 Tintin. 7.50 De chose et d'autres. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.10 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Magazine des chorales. 19.00 Magazine classique. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Bariolage - Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.15 Info Consommateur. 10.30 Agenda. 11.00 RJB-magazine - Rendez-vous juridique. 11.30 Les Dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 RJB info. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Miroir Activités villageoises - Agenda. 19.00 Ouverture: 19.00 Country road - 19.30 Antipasto Misto. 21.00 Topscore. 23.00 Relais Radio Suisse romande La Première.

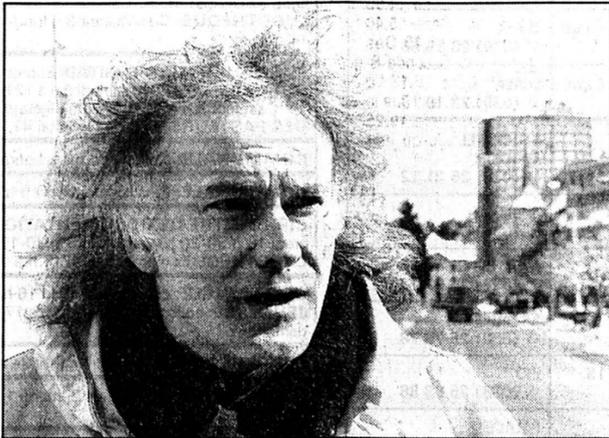
Fréquence Jura

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Service compris. 9.50 Jeu PMU. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 Les grands classiques. 11.00 Flash FJ. 11.05 Edoardo. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 14.00 Flash FJ. 15.00 Flash FJ. 16.00 Flash FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Flash FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Fréquence jazz. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Scène: Pierrot revient à La Chaux-de-Fonds

Miserez se (re)manifeste

Cela fait dix ans que Pierre Miserez rafraîchit quotidiennement son allemand. Il est même allé apprendre le schwyzertüttsch à Zurich. C'est que cet éternel bouillon veut faire éclater les frontières. Ce qui ne l'empêche pas d'être fidèle à ses racines. En compagnie du musicien Alain Roche, il présentera le 31 mars et le 1er avril au Théâtre de La Chaux-de-Fonds son nouveau spectacle, «Miserez se manifeste», créé à la Grange.



Pierre Miserez
De retour dans sa ville natale.

(Impar-Gerber)

«Je travaille huit heures par jour. Je fais une heure d'allemand, de la clarinette, de la trompette, de la guitare, de l'harmonica, de l'accordéon, je jongle... Et tous les dix jours, je prends une cuite monumentale pour décompresser. Là, je me déplace à pied». Pierre Miserez était paisible ce jour-là, mais à l'entendre, on en attrape le «tourni».

Résumons. «Miserez se manifeste», son dernier spectacle, cartonne en Romandie; il a même tourné en Belgique et à Paris. Cela dit, depuis trois mois, Pierre présente une revue de presse à la télé dans «Ça colle et c'est piquant». Stressant? «Horrible. Tu parles deux minutes trente et si tu te rates, les gens te jugent très vite». Il trouve dur

aussi ce jeu du showbiz où il faut passer par le petit écran ou les théâtres à la mode pour être reconnu. «Grock, lui, il allait dans les bistrot...», ce tri entre les stars et les laissés pour compte, les artistes transformés en produits de consommation. «Dans ce métier, le talent, c'est d'avoir les nerfs solides. Autant tu es adulé, autant tu es vite rejeté».

JOUER

EN SCHWYZERTÜTSCH Et l'avenir? Les projets se bousculent: une virée à Montréal, la prochaine Revue de Cuche et Barbezat (il y sera comédien), des spectacles avec le cabaretiste Gusti Pollak dans le cadre d'un organisme qui vise à faire redécouvrir le monde agricole aux citoyens. Surtout, il monte cet été un spectacle au Toggenburg avec Cuche, Barbezat et Alain Roche.

Les sketches commencent à être en place (le peu de textes qu'ils incluent est en suisse allemand), spectacle qui tournera ensuite dans les grandes villes alémaniques, et après, pourquoi pas, en Autriche et en Allemagne. «Si je change de milieu, de lieu, de culture, cela me remet en question et ça me fait avancer. C'est la condition sine qua non. J'ai toujours rêvé de faire quelque chose d'universel à partir d'un truc local, comme l'ont fait des génies, Zouc ou Grock. Je ne suis pas un génie, mais au moins, j'aurai essayé».

S'il se définit comme «un saltimbanque assez solitaire», Pierre continue d'aimer les gens et d'en avoir besoin. Il va danser

jusqu'aux petites heures dans des space-houses, ou participe au bal des pompiers du Cerneux-Péquignot. «C'est là que je prépare mes sketches. Mais ce n'est pas du voyeurisme, je vis avec les gens!»

Il sourit sous ses boucles d'argent: «J'ai une vie agitée, mais je sais ce que je fais. C'est la maturité de mes 43 ans...» CLD

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre, les 31 mars et 1er avril

Places en jeu

● Question: dans quelle salle Pierre Miserez a-t-il créé son spectacle actuel?

Pour participer au concours donnant droit à 30 places gratuites, il suffit d'envoyer vos réponses jusqu'à mercredi 22 mars à minuit (le cachet postal faisant foi) à «L'Impartial», Service de promotion, 14 rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds. Après tirage au sort, les gagnants seront avisés personnellement.



L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MOSCOU À LA CHAUX-DE-FONDS

Arenski, Mozart et Verdi

La Société de Musique accueille le célèbre Orchestre de chambre de Moscou; le chef et soliste sera Constantine Orbelian. Au programme: les Variations sur un thème de Tchaïkovski d'Anton Arenski, le 14e concerto pour piano de Mozart et la symphonie pour cordes de Verdi.

Anton Arenski fit ses études sous la direction de Rimski-Korsakov à Saint-Petersbourg. Nommé professeur au Conservatoire de Moscou, il subit l'influence profonde de Tchaïkovski. Il eut lui-même comme élèves Scriabine et Rachmaninov. Arenski fit aussi une belle carrière de pianiste. Les Variations sur un thème de Tchaïkovski, op. 35a, sont composées sur le thème de la Légende op. 54 No 5.

On associe souvent le 14e concerto (KV 449) aux trois suivants, que Mozart composa très peu de temps après, en 1784. Période fructueuse et pleine de promesses pour Mozart, car on le fête et on le joue beaucoup à Vienne, où il s'est définitivement installé trois ans auparavant. Pourtant, Mozart lui-même dit que ce concerto ne fait pas partie d'une série: «Il est d'un type tout particulier, écrit plutôt pour un petit que pour un grand orchestre». De fait, les parties de hautbois et de cor sont facultatives. Mozart le composa pour son élève, Barbara von Ployer, fille d'un agent de l'administration, qui organisait chez lui des concerts privés.

La Symphonie pour cordes est en fait une transcription pour orchestre de chambre du quatuor que Verdi écrivit en 1873, l'année même du Requiem. Dans sa correspondance, le compositeur en parle avec une certaine désinvolture, mais en vérité cette unique œuvre instrumentale s'inscrit bien dans sa tentative de renouvellement amorcé dans Aida, et poursuivi, beaucoup plus tard, dans Otello. Plus qu'un simple divertissement, ce quatuor est donc une œuvre-charnière.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds Salle de musique Jeudi 23 mars, à 20 h 15

Danse: Sinopia fête ses dix ans

Embarquement sur «L'Audacieuse»

«C'est du Dumas...» s'exclamaient un spectateur à l'issue de la première de «L'Audacieuse», l'autre soir à Neuchâtel. Beau raccourci pour souligner la théâtralité de l'œuvre. Dans la scénographie de Gilles Lambert, sans que les choses ne seraient pas ce qu'elles sont, Etienne Frey a réglé l'une de ses meilleures chorégraphies.

Atmosphère de départ, sirène de bateau, cris d'oiseaux, air d'accordéon exhalé d'une taverne: «L'Audacieuse» va lever l'ancre. Le texte, voix off d'Isabelle Meyer, se resserre sur la description des personnages à bord: le maestro (Guido Silveri) en partance pour un monde où l'art sera privilégié, Madame «de» (Denise Lampart) et sa fille (Ann Mounier), l'écrivain, (Cathy Dethy), le narrateur (Etienne Frey). La musique de Schubert, de la Fantaisie pour piano à quatre mains, en impromptu, marche militaire et pages pour cordes, invite au voyage.

Au fil du temps, les passagers vont se libérer de la vie qu'ils ont quittée, comme d'une carapace. Petit à petit les superbes grandes

robes à crinoline (de Mireille Dessingy et Verena Dubach) tombent. Les êtres se rapprochent, et naissent de nouvelles tensions, l'être humain est ainsi fait...

«L'Audacieuse», c'est un enchaînement d'images, de danse, de jeux de scène, modulés par la scénographie évocatrice de Gilles Lambert, les lumières recherchées de Dominique Dardant.

A l'aise dans les atmosphères les plus diverses, Cathy Dethy, étoile de la compagnie, suggère l'immatériel avec une extraordinaire économie de moyens, elle emmène le spectateur de situation en situation avec la même aisance. On s'enchant de l'alternance des solos, pas de deux et des ensembles, enlevés d'une même respiration par la compagnie où l'on se réjouit de la présence de deux nouveaux excellents danseurs: Denise Lampart et Guido Silveri.

Après deux séances scolaires, un exposé au Gymnase, une représentation pour une entreprise de la ville, Sinopia se produira pour le public au Théâtre de La Chaux-de-Fonds.

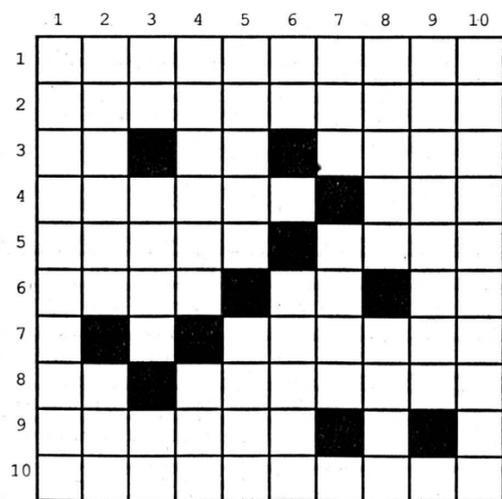
D. de C.



«L'Audacieuse» chorégraphie Etienne Frey Scénographie Gilles Lambert. (Photo sp/Cate Novas)

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre de la ville, vendredi 24, samedi 25 mars à 20 h, dimanche 26 mars à 17 h

MOTS-CROISÉS No 526



Horizontalement: 1. Colporteuse de ragots. 2. Une perte importante. 3. Passé amusé - Pièce de tôle - Règlement. 4. Parfaitement adapté - Qui n'est plus. 5. Parente du klaxon - Cargaïson. 6. Prénom - Abréviation pour ici - Bandeau. 7. Bicyclette familiale. 8. Le premier - Fruit d'un bon mélange. 9. Endroit perdu. 10. Grande impression.

Verticalement: 1. C'est assez loin de la réalité... 2. Féculé - Sans discussion. 3. Parcage interdit - Rivière française - Marque la simultanéité. 4. Substance végétale - Particule pour nom alémanique. 5. Eteint - Un qui réfléchit pour faire une image. 6. Expression de jeune volonté - Barbaque. 7. Licenciement dominical - Accompli. 8. Canard du froid - Division antique. 9. Oiseau mignon. 10. Vraie obstination.

Solution dans la prochaine édition

Solution de l'édition précédente:

Horizontalement: 1. Demoiselle. 2. Etampage. 3. Cal - Atre. 4. Olivier - Un. 5. Regagner. 6. Nie - Edam. 7. Tiennes - Té. 8. En - Is - Con. 9. Urine - Colt. 10. Rire - Mails. **Verticalement:** 1. Décorateur. 2. Etale - INRI. 3. Maligne - Ir. 4. OM - Vain - NE. 5. Iphigénie. 6. SA - En - Es. 7. Egarées - Ça. 8. Let - Rd - Coi. 9. Ru - Atoll. 10. Evénements.

ROC 321

Au marché cette semaine

La mandarine, une grande oubliée

Sous prétexte qu'elle a beaucoup de pépins, la mandarine a pratiquement disparu des étals des marchands de fruits et légumes laissant la place à la clémentine, issue du croisement d'un mandarinier avec un oranger amer ou bigaradier et qui, elle, a peu ou pas de pépins.

La quasi disparition de la mandarine est regrettable car c'est un agrume très goûteux, au parfum beaucoup plus marqué que celui de la clémentine. Comme son nom l'indique, la mandarine est originaire de Chine, pays des mandarins, qui en raffolaient. Elle est le fruit d'un petit arbre au feuillage persistant, qui pousse spontanément dans les jungles tropicales du sud du pays.

Son histoire remonte à l'Antiquité. Il semble qu'elle soit arrivée en Europe grâce à Alexandre le Grand, qui l'aurait rapportée de ses expéditions militaires en Orient.

Partie en Amérique, la mandarine y a été baptisée «tangerine», peut-être parce qu'elle y

était arrivée depuis le port de Tanger, au Maroc. De nouvelles variétés améliorées sont maintenant revenues en Europe sous ce nom, tandis que les variétés plus anciennes sont toujours connues sous leur nom d'origine.

Sphérique, légèrement aplatie, la mandarine se pare d'une peau assez épaisse d'un beau rouge orangé vif, qui se sépare facilement des quartiers d'une pulpe bien colorée elle aussi. Elle s'épluche facilement, sa chair est sucrée et parfumée mais renferme de nombreux pépins. Une bonne mandarine est souple sous la pression des doigts. Bien gonflée de jus, elle est lourde dans la main. Comme les autres petits agrumes, elle se conserve facilement dans un lieu frais.

La taille des tranches de la mandarine est idéale: à croquer d'une seule bouchée, on la déguste telle quelle, mais on peut aussi la glisser dans une salade de fruits, ou en faire des sorbets. (ap)

Bloc'Nat

Un morse forestier

Le temps revient où nos oiseaux vocalisent infatigablement, que ce soient les phrases élaborées des «chants» vrais ou, plus simplement, d'insistants pépielements. A côté des aîlés pratiquant avec plus ou moins de virtuosité l'instrument à vent, on sait que certains oiseaux aiment à user de la percussion, en sus de leurs cris et parades. Les pics, épeiche, épeichette, mar, noir, cendré... font en effet messages de ces tambourinements qui leur servent par ailleurs à traquer la proie dans les écorces ou à creuser leur nid. Seul le pic-vert use rarement de cette forme de «morse» par lequel ses semblables, en jouant du rythme, durée intensité, communiquent à partenaires et rivaux: «je suis de telle espèce, ceci est mon territoire, ici est mon nid»...

Des dispositions anatomiques amortissent, pour le petit cerveau des pics, ces chocs à répétition, dont on a compté que le

pic noir peut en asséner de 8000 à 12.000 quotidiennement, tous usages confondus. Faut-il s'étonner dès lors que le naturaliste Buffon, qui n'avait pas toujours la plume tendre, nous ait laissé des pics un portrait compatissant: «de tous les oiseaux que la nature force à vivre de la grande ou de la petite chasse, il n'en est aucun dont elle ait rendu la vie plus laborieuse, plus dure que celle du pic. En effet, assujéti à une tâche pénible, il ne peut trouver sa nourriture qu'en perçant les écorces et la fibre des arbres qui la recèlent: (...) il ne connaît ni délassément ni repos; souvent même il passe la nuit dans l'attitude contrainte de la besogne du jour; il ne partage pas les doux ébats des autres habitants de l'air; il n'entre point dans leurs concerts, et n'a que des cris sauvages, dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et la peine». (jlr)

CINÉMAS	
CARTES DU PARC (de T. Gutierrez), mardi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
PRÊT-À-PORTER (de R. Altman), 12 ans, tous les jours à 18 h 30. LE FILS PRÉFÉRÉ (de N. Garcia avec G. Lanvin, J.-M. Barr, B. Girardeau), 16 ans, tous les jours à 16 h et 21 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
UNE FEMME FRANÇAISE (de R. Wagnier avec E. Béart, D. Auteuil, G. Barylli), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
GAZON MAUDIT (de et avec J. Balasko), 16 ans, tous les jours à 18 h 45 et 21 h, mercredi aussi à 16 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
JUSTE CAUSE (de A. Glimcher avec S. Connery, E. Harris, L. Fishburne, K. Capshaw), 16 ans, tous les jours à 16 h 30, 18 h 45 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
FERMÉ POUR CAUSE DE RÉPARATIONS	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
LES ÉVADÉS (de F. Darabont avec T. Robbins), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
FERMÉ POUR CAUSE DE RÉPARATIONS	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
UNE FEMME FRANÇAISE (de R. Wagnier avec E. Beart), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
PRÊT-À-PORTER (de R. Altman avec S. Loren), tous les jours en V.O. à 15 h et 20 h 15. LOU N'A PAS DIT NON (de A.-M. Méville), tous les jours à 18 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
DROP ZONE (de J. Badham), 16 ans, tous les jours à 15 h, 20 h 30. LE FILS PRÉFÉRÉ, 16 ans, tous les jours à 18 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
NELL (de M. Apted avec J. Foster), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15. LES ROSEAUX SAUVAGES (de A. Téchiné), 12 ans, tous les jours à 18 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
GAZON MAUDIT (de et avec J. Balasko), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
ELISA (de J. Becker, avec G. Depardieu et V. Paradis), 16 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
ERNESTO «CHE» GUEVARA, LE JOURNAL DE BOLIVIE, mardi à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE-DÉBAT: «Le don d'organes», avec Philippe Morel, Alain Bringolf, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
EXPOSITION: Plan spécial des futures activités du site, Ecole cantonale d'agriculture, de 9 h à 22 h.	CERNIER
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espace 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELEGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines. (sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT
ENTRAIDE	
POUR UNE VIE AUTODÉTERMINÉE	
L'Association suisse Pro Infirmis vise aux plus grandes indépendance et autonomie possibles des personnes handicapées. Elle gère dans toute la Suisse une cinquantaine de services d'information et de conseil. Les prestations sont gratuites. Elles permettent aux personnes en situation de handicap de vivre comme tout le monde. L'offre de Pro Infirmis comprend le conseil social, les services de transport, de relève, les cours de formation continue pour les personnes adultes mentalement handicapées, la promotion de la construction adaptée et bien plus encore. Pro Infirmis compte sur la solidarité du public. Les dons peuvent être adressés par virement postal à: Campagne annuelle Pro Infirmis Neuchâtel, CCP 20-2437-8. (comm)	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «L'art du livre en Suisse», jusqu'au 26 avril, ouv. lundi de 14 h à 18 h 30, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, samedi de 14 h à 16 h ou sur demande au ☎ 276 831. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELEGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Ouv. mercredi, samedi et dimanche de 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Carole Bellenot, Pascal Bourquin, peinture. Jusqu'au 30 avril. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. «L'Eglise mennonite ou anabaptiste en Pays neuchâtelois», jusqu'au 17 avril. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes) «Objets fragiles et livres d'artistes», jusqu'au 23 avril. De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Ouvert sur demande pour les groupes dès 15 personnes.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique, Nouveaux membres, S.P.S.A.S., jusqu'au 21 mai. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Couleurs nature», photographies, jusqu'au 16 avril. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
MEIER. Paratte, monotypes, techniques mixtes, jusqu'au 28 mars. Lundi-vendredi de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h 30. DU MANOIR. Paul Raguénès, jusqu'au 8 avril. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. LES ARBRES. Aeberli, peinture. Jusqu'au 24 mars. Tous les jours 10 h-17 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. JEAN D'ÈVE. François Junod, automates-sculptures animées, Denis Perret-Gentil, peinture-sculpture. Jusqu'au 2 avril. Mercredi-vendredi 18-21 h, samedi-dimanche 14-18 h. UBS. Erika Junod-Studer, aquarelles et peintures, jusqu'au 2 juin.	LA CHAUX-DE-FONDS
HOME LE FOYER. Photographies de Benoît Lange, jusqu'au 25 avril. Tous les jours, 9 h-18 h.	LA SAGNE
AMIS DES ARTS. Grobet, sculptures, jusqu'au 23 avril. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DE L'ORANGERIE. Russo, sculptures et Amilcar, huiles et pastels, jusqu'au 26 mars. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. TOUR DE DIESSÉ. Martial Leiter, dessins, jusqu'au 8 avril. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. ARCANE. Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14 h-17 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Patrick Raynaud, «Gardes du corps», jusqu'au 31 mars. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. DU PEYROU. Antonio Cornella, sculpture-peinture, jusqu'au 30 mars. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Is it Nice», exposition inaugurale, jusqu'au 14 mai. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h.	NEUCHÂTEL
COÏ. Manja Yersin, sables-pigments, jusqu'au 2 avril. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
2016. Martial Leiter, dessins, jusqu'au 8 avril. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
JONAS. Thierry Renard, collages, jusqu'au 16 avril. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. «Nouvelle Guinée», Djenne du Mali et Komaland du Ghana, terres cuites, jusqu'au 9 avril. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Pierre Kuenzi, bois, jusqu'au 9 avril. Mercredi-lundi 15 h-18 h 30.	BÔLE
M.-L. MULLER. Adriano Tuninnetto, peinture, jusqu'au 2 avril. Jeudi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
CHÂTEAU. Mirjana Zajec-Vulić, peinture, jusqu'au 30 avril. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
CHÂTEAU. Jacqueline B.-Seitz, huiles sur toile, jusqu'au 3 avril. Mardi-dimanche, 8 h-22 h.	VAUMARCUS
DI MAILLART. Joseph Mayor, huiles, jusqu'au 8 avril. Mercredi-jeudi 14-18 h, vendredi 14-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14-18 h.	LE LANDERON
RELAIS CULTUREL D'ERGUËL. Zuzanna Fejfarova, peinture, jusqu'au 26 mars. Mardi-samedi 14-18 h, dimanche 14-17 h.	SAINT-IMIER
NOËLLA G. «Verte, vert, vers l'art». Lundi, jeudi, vendredi 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE
BOVÉE. Guy Lamy, jusqu'au 26 mars. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT
DU SOLEIL. Sylvie Aubry, peinture, jusqu'au 26 mars. Mardi-dimanche 9 h-23 h.	SAIGNELEGIER

LE LOCLE

*Repose en paix*

Madame Maria Cortinovic-Peretto:

Monsieur et Madame Giuseppe Cortinovic-Fanti et leurs enfants, à Bôle,
Madame et Monsieur Ernest Denes-Cortinovic, à Lausanne;

Monsieur et Madame Francesco Cortinovic-Peretto et famille;

Monsieur et Madame Giulio Cortinovic-Rota et famille;

Les descendants de feu Giuseppe Cortinovic, en Italie, Suisse et Australie;

Les descendants de feu Federico Peretto, en Italie et Suisse,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Attilio CORTINOVIS

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, onclé, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 20 mars 1995.

Un office religieux sera célébré le mercredi 22 mars, à 14 heures en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Billodes 10 - 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-715527

Monsieur Luc Humair;

Monsieur et Madame Jean-Paul Humair-Hofer, et leurs enfants Arnaud et Isaline
(Sydney, Australie);

Monsieur Michel Humair et Sandra Gorzinski;

Monsieur Pierre-François Humair;

Monsieur Martin Humair (Tramelan),

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anne-Françoise HUMAIR née MICHEL

enlevée à leur tendre affection, suite à une longue maladie supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 mars 1995.

La cérémonie aura lieu à l'Eglise des Planchettes mercredi 22 mars, à 11 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Coppet (VD) à 14 heures.

Domicile de la famille: 28, Point-du-Jour
2300 La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Service d'aide familiale, 23-660-8, ou au Service de soins infirmiers à domicile, 23-3622-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-768679

LA CHAUX-DU-MILIEU

*Vous aussi tenez-vous prêts car le
Fils de l'homme viendra à l'heure où
vous n'y penserez pas.
St-Luc 12, v. 40*

Madame Irène von Büren-Aellen:

Monique et Joseph Barras-von Büren, leurs enfants Sandrine et Bertrand,
à Villeret et Bienne,

Eric et Anne-Marie von Büren-Wyss, leurs fils Stéphane et Pascal, à Corseaux;

Les descendants de feu Léon von Büren;

Les descendants de feu Gérald Aellen,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Edmond VON BÜREN

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, subitement, dans sa 76e année.

LA CHAUX-DU-MILIEU, le 20 mars 1995.

*La vie s'est effacée, hélas sous
nos regards voilés de pleurs,
mais il dort tendrement, bercé
dans le souvenir de nos cœurs.*

Le culte sera célébré le mercredi 22 mars, à 15 h 30, au Temple de La Chaux-du-Milieu suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: rue du Centre 78 - 2405 La Chaux-du-Milieu.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Association des Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

157-715532

La famille de

Monsieur Paul OPPLIGER dit Pelou

a le chagrin de faire part de son décès, survenu subitement samedi dans sa 86e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 mars 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 22 mars, à 11 heures, dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. Michel Opplinger
Le Coin 41
2314 La Sagne.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Home médicalisé «La Résidence» Le Locle, ccp 23-1573-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-768649

LE LOCLE

*Dieu a tant aimé le monde
Qu'il a donné son fils unique
Afin que quiconque ne périsse point
Mais qu'il ait la vie éternelle.*

Madame Madeleine Perrin-Haldimann:

Monsieur et Madame Pierre-André et Elisabeth Perrin-Hirsig et leurs enfants,

Madame Raymonde Perrin,

Monsieur Roger Perrin et ses enfants, à Leysin,

Madame et Monsieur Christiane et Michel Magnin-Perrin et leur fils;

Les descendants de feu Henri Perrin;

Les descendants de feu Louis Haldimann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André PERRIN

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 76e année, après quelques mois de souffrance.

LE LOCLE, le 19 mars 1995.

Le culte sera célébré le mercredi 22 mars, à 10 heures au Temple du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: G.-Favre 2 - 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

157-715526

La famille et les amis de

Madame Alice BOURQUIN

ont la tristesse de faire part de son décès survenu dimanche, dans sa 87e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 mars 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 22 mars, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Numa-Droz 145.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-768681

*J'ai patiemment attendu l'Eternel;
Il s'est incliné vers moi.
Il a entendu mes cris.
Psaume 40. v. 2*

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE
BIERI & GRISONI S.A.

ont le regret d'annoncer le décès de

Madame Anna PERSONENI

épouse de notre dévoué collaborateur depuis 35 ans M. Virginio Personeni

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 mars 1995.

132-768628

EN MÉMOIRE DE

Mireille et Pierre MEYER Remy SANDOZ

Vous n'êtes pas oubliés
Souvent présents
Le bois-gentil fleurissant
Au printemps éveillé.

28-15333

LES CONTEMPORAINES 1925
DU LOCLE ET ENVIRONS

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Anna PERSONENI

Nous garderons de notre amie
un excellent souvenir.

157-715529

Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

Madame Jacqueline HAAS-BRACCO,
ses enfants,
et famille

Très touchés par l'hommage rendu à leur cher époux, papa, fils et parent,

Monsieur Bernard HAAS

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

132-768682

Les façades des vieilles fermes (II)*

La part du bois

Pour l'édification des façades, les constructeurs des Montagnes neuchâteloises avaient à leur disposition deux matériaux, le bois et la pierre, et ils ne se faisaient pas faute de les employer tous deux. Seules quelques maisons situées dans le secteur de La Chaux-de-Fonds présentent un extérieur intégralement maçonné.

Par
Raoul COP

NOMBRE DE RAMÉES

Dans la région, on donne le nom de *ramée* à toute paroi de planches constituant la partie supérieure d'une façade. Sur 230 maisons peu transformées à pignon frontal, 19 seulement, soit 8% ne possèdent aucune *ramée*. Il s'agit pour l'essentiel de fermes du XVIIe siècle. Les deux tiers d'entre elles sont à La Chaux-de-Fonds et les autres dans une commune peu éloignées (Les Planchettes, La Sagne, Le Locle et Les Brenets), à l'exception d'un cas isolé à La Chaux-du-Milieu.

On ne garnissait de planches que le haut des façades et surtout les pignons. Parmi les 230 bâtiments déjà cités, 62% ont les deux pignons en *ramée*, 6% ont une seule *ramée* au pignon sud-est et 7% au pignon nord-ouest. Les murs coiffés d'un chéneau sont peu concernés: 13% des maisons présentent quatre murs pourvus d'une *ramée* et 4% en ont trois. En effet, il faut généralement attendre le dernier tiers du XVIIe siècle et surtout le XVIIIe siècle pour que la hauteur des gouttereaux s'accroisse sérieusement et que les granges soient enfin limitées du côté *vent* et du côté *bise* par un mur ou par une paroi dépassant deux mètres. D'autre part, on hésitait sans doute à exposer une *ramée* au vent humide d'ouest.

Dans les maisons où le logement occupe une partie du premier étage, ce qui devient assez fréquent au XVIIIe siècle, on constate que les *ramées* des murs gouttereaux correspondent à la grange.

Les données du problème changent quelque peu avec les *mal tournées*. Bien que les pignons se trouvent du côté *vent* et du côté *bise*, ce sont eux qui,



La Sagne-Eglise
Ramée à berceau et galerie.

(Photos R. Cop)

dans la plupart des cas, portent une *ramée*.

IMPORTANCE DE LA PARTIE BOISÉE

La taille et le nombre des *ramées* augmentent sensiblement du nord-est au sud-ouest. A La Chaux-de-Fonds et plus au nord-est, la maçonnerie occupe une place prépondérante. A l'opposé, le bois domine souvent à La Brévine et au Cerneux-Péquignot, de même que dans le haut Val-de-Travers et les régions voisines de Franche-Comté. On y voit un grand nombre de bâtiments élevés dont le rez-de-chaussée est en pierre. Il s'agit principalement de fermes du XVIIIe siècle ou de la seconde moitié du XVIIe, rehaussées dans bien des cas. Leurs vastes *ramées*, faites de plusieurs étages de planches, confèrent aux façades un cachet particulier.

Lorsqu'on tente une classification de ces *ramées* de pignon, deux critères au moins doivent être pris en considération: l'existence ou l'absence de surplomb d'une part et, d'autre part, la forme et la taille de la partie boisée.

ENCORBELLEMENT

La paroi de bois peut être située pratiquement dans le même plan que la partie en maçonnerie de la façade. Il en va toujours ainsi avec les murs gouttereaux. En revanche, les *ramées* des

façades à pignon n'obéissent pas forcément à cette règle. La belle façade présente un encorbellement bien marqué dans plus de la moitié des cas (52% d'un lot de 213 maisons à pignon frontal peu transformées). Un tel surplomb existe parfois sur les deux façades à pignon.

On l'appelait autrefois *rang-pendu* parce que l'encorbellement ménageait dans la grange un espace surplombant le vide. Comme toutes les autres bandes perpendiculaires au faite et délimitées par des rangées de poteaux, cet espace portait le nom de *rang*.

L'encorbellement compliquait à coup sûr la construction de l'ossature de bois de la maison. En revanche, il offrait le double avantage d'accroître légèrement la capacité de la grange et de faire office d'avant-toit, mettant ainsi à l'abri des intempéries l'avant de la maison. On entreposait à cet endroit, entre autres, du bois à brûler.

La largeur du *rang-pendu* est généralement comprise entre 50 et 120 cm; elle correspond à peu de chose près à la longueur des murs «coupe-vent» qui encadrent la belle façade et supportent l'encorbellement aux deux extrémités de celui-ci.

Souvent situé à la hauteur du chéneau et au-dessus du premier étage, le *rang-pendu* peut également se trouver plus bas, notamment entre le rez et le premier étage.

Dans la majorité des cas, le surplomb coïncide avec la base de la *ramée*. On en voit aussi en pleine paroi boisée, surtout quand celle-ci est particulièrement importante.

Généralement, le *rang-pendu* se raccorde simplement à angle droit avec la muraille qui le porte. Parfois, cette jonction se dissimule derrière un berceau de planches en quart de rond ou en quart d'ovale dont la concavité regarde en bas.

Il semble que les plus anciennes fermes n'étaient pas pourvues d'encorbellement. Certes, un marché de 1644 cite déjà un *rang-pendu*, mais il faut attendre le dernier tiers du XVIIe siècle pour voir se multiplier les mentions. L'observation des maisons datées confirme la chose.

RAMÉES À BASE HORIZONTALE

La grande majorité des parois boisées ont une base horizontale. Quand celle-ci se trouve à la hauteur des chéneaux, la paroi de bois prend la forme d'un triangle. C'est le cas également quand la limite inférieure, plus haute, court d'une rive du toit à l'autre. D'autres fois aussi, la *ramée* descend plus bas que les chéneaux; son pourtour dessine alors un pentagone. Il s'agit bien sûr de *ramées* de grande taille.

RAMÉE EN BERCEAU

Lorsque la base de la *ramée* dé-

crit un arc, la paroi en planches se réduit à une étroite bande décorative qui borde le haut du pignon et souligne les rives du toit. Elle est alors toujours en surplomb par rapport au plan de la façade et équivaut par conséquent à un avant-toit. On l'appelait *dôme* en pays neuchâtelois.

Apparu au Vignoble dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le berceau de pignon ne semble pas avoir gagné les Montagnes avant le XVIIIe siècle. La première cure des Planchettes, érigée en 1703, comportait un *dôme*.

Les fermes l'adoptèrent plus tard encore; nous possédons à ce propos deux mentions précoces: l'une de 1739 (La Sagne) et l'autre de 1743 (La Chaux-de-Fonds). Une maison du Crêt-du-Loche qui porte la date de 1734 arbore une telle *ramée*, ainsi que deux autres bâties en 1752 (Martel-Dernier, La Chaux-du-Milieu). Il est toutefois curieux de constater que les autres fermes anciennes à berceau dont l'époque de construction est connue avec précision remontent à la période 1770-1810.

En fait, le berceau boisé succéda à la *ramée* en surplomb à base horizontale, rare dès 1750 et tombée en désuétude dans le dernier quart du siècle. En revanche, l'avant-toit en berceau continua à séduire certains constructeurs au XIXe siècle, voire au XXe, y compris dans les villes (voir l'Hôtel de Ville du Locle).

Assez souvent, le berceau boisé ne domine pas une muraille, mais une autre *ramée* située en retrait. Dans ce cas, une sorte de loggia (galerie) a parfois été aménagée sous l'abri formé par l'arche, créant de la sorte un nouveau surplomb rectiligne sous le surplomb arqué.

On trouve le berceau sur fond de *ramée* essentiellement dans les vallées de La Sagne et de La Brévine. A l'opposé, l'arche sur fond de muraille se rencontre surtout à La Chaux-de-Fonds et, dans une moindre mesure, dans les communes voisines.

Le berceau de pignon de nos fermes, contrairement à celui des maisons de l'Emmental, dessine rarement une courbe continue. Dans la grande majorité des cas, l'arc se brise à mi-hauteur de chaque côté, à l'endroit où s'amorce la contre-courbe.

* voir édition du 14 mars 1995.

DEMAIN: le riz

UTILITÉ DE LA RAMÉE

En principe, seule la grange voit tout ou partie de ses murs remplacé par un assemblage de planches. On n'avait pas besoin pour ce local de parois très résistantes puisqu'on n'y entreposait pratiquement rien qui soit susceptible de tenter des voleurs. Et surtout, le bois favorise le séchage du foin, chose importante lors de la phase de la fermentation. D'une part, il absorbe mieux l'humidité que la maçonnerie. D'autre part, les innombrables interstices qui apparaissent avec le temps entre les planches assurent une bonne aération.

La *ramée* présente encore quelques avantages par rapport au mur traditionnel: rapidité de montage, possibilité de tirer parti des bois du domaine et simplification de l'établissement du cadre de la porte de grange. N'oublions pas la légèreté, importante pour ne pas surcharger une maçonnerie de mauvaise qualité et décisive quand on voulait ménager un encorbellement dans une façade à pignon.

Mais le bois présente aussi des inconvénients. Scier un grand nombre de planches et en façonner les tranches de manière qu'elles s'emboîtent n'était pas une mince affaire. En outre, la *ramée* est une proie facile pour le feu et elle résiste rarement plus d'un siècle ou deux aux intempéries.

Des maisons médiévales en bois?

Quelques reconnaissances du début et du milieu du XVIe siècle, donc contemporaines du dernier siècle des défrichements, signalent une maison de bois, dans le secteur de La Brévine. En revanche, à ma connaissance, il n'y est pas question de maison en pierre. Peut-être les bâtiments de bois n'étaient-ils mentionnés que parce qu'ils faisaient figure d'exception.

Certes, le bois était un matériau abondant et il occupait une place importante dans la construction. N'oublions pas pour autant que le recours à la pierre s'imposait autour du foyer, mais aussi pour les soubassements. Pourquoi dès lors ne pas imaginer des murs extérieurs construits dès l'origine partiellement ou totalement en moellons?

Il est vraisemblable que les maisons de bois, les maisons de pierre et les maisons mixtes cohabitaient. L'un ou l'autre type dominait selon l'endroit et le stade de colonisation. Ne constate-t-on pas encore actuellement des zones plus particulièrement vouées au bois ou à la pierre? (rc)

Disposition et fixation des planches

Les *ramées* refaites au XXe siècle sont parfois constituées de lames disposées horizontalement. En fait, il s'agit d'une solution de facilité qui permet d'utiliser des longues planches et de les clouer commodément sur les éléments verticaux de la vieille paroi. La pratique consistant à revêtir le pignon boisé de petits bardeaux cloués est elle aussi relativement récente.

Nos ancêtres plaçaient toujours verticalement les lames de

ramée, ce qui favorise l'écoulement de l'eau, donc préserve le bois, et garantit un assemblage robuste. Les extrémités supérieures s'encastrent dans la rainure d'un chevron ou d'une traverse horizontale tandis que les extrémités inférieures (ainsi que d'autres points des planches au besoin) sont fixés à une traverse horizontale par des clous de fer forgé ou par des chevilles de bois de section ronde à tête renflée saillante. La base des lames étant en surplomb, l'eau

s'égouttait sans causer de dommage.

Il est déjà question de clous de *ramée* dans un contrat notarié de 1725.

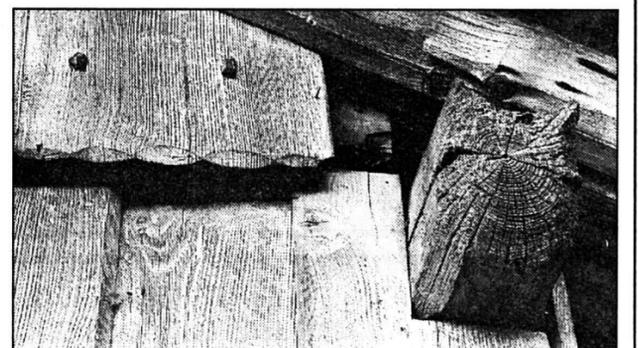
La technique reste la même lorsque la paroi se compose de plusieurs étages de planches superposés (ceux-ci peuvent être au nombre de quatre dans le secteur qui va de La Brévine au Locle). Dans ce cas, la poutre contre laquelle est fixée la base du rang supérieur présente à sa face inférieure un sillon destiné à recevoir le haut des lames du rang du dessous.

L'assemblage latéral s'effectuait par le système classique de la rainure et de la languette. Très souvent, des planches de type différent alternent: les unes ont deux languettes, une sur chaque tranche, et les autres deux rainures.

Le marché qui concerne la construction d'un hangar à bois pour la commune du Locle (1747) spécifie que le charpentier devra *fermer ledit bâtiment par une ramée à nerfs & chéneaux, sans être planée* (rabotée).

ASTUCES TECHNIQUES

Fort souvent, des planches épaisses chargées d'assurer la ri-



L'Horloge, à la Brévine
Jonction de deux rangs de ramée.

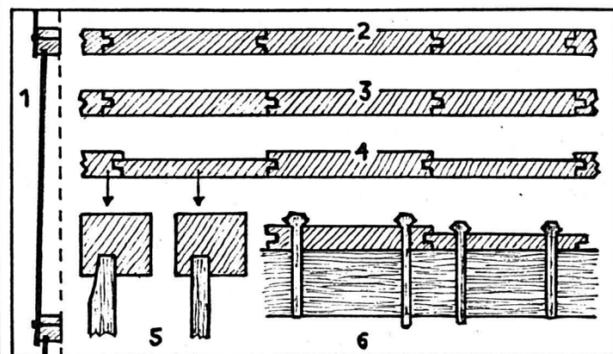
gité alternent avec de plus minces. Cela ne frappe pas l'observateur non averti car toutes les faces extérieures se trouvent dans le même plan. Les fortes lames, épaisses de 25 à 35 mm, comportent une rainure de chaque côté, tandis que les plus minces, qui mesurent de 15 à 25 mm, sont dotées d'une languette de part et d'autre, en bordure de la face tournée vers l'intérieur.

Cette différence d'épaisseur compliquait quelque peu l'assemblage car il fallait amincir les extrémités des fortes lames pour qu'elles puissent être fixées com-

me les autres dans les rainures et contre les traverses.

Fait remarquable, les lames sont parfois trapézoïdales au lieu d'être rectangulaires, ce qui dénote une volonté de tirer tout le parti possible des grumes. L'assemblage de tels éléments requerrait une attention particulière.

La base des planches est presque toujours amincie à sa face externe par de courtes et larges cannelures creusées à intervalles réguliers. Outre leur aspect décoratif, les creux ont vraisemblablement pour fonction d'accélérer le transit de l'eau. R. C.



Fixation des planches de ramée

1. Disposition de trois rangs superposés. 2, 3 et 4. Trois types d'emboîtement latéral (bords). 5. Emboîtement des extrémités. 6. Fixation par chevilles de bois.